

MÉDAILLES HISTORIQUES → 484

DE

BELGIQUE

PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

TOME II

RÈGNE DE LÉOPOLD II → 480

Texte par MM. A. de Witte et Ed. Laloire.

Illustrations par MM. Lavalette, Castelein, Lagaert et Aubry fils.



BRUXELLES

GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

Rue de la Limite, 21

1891-1908

Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né à Bruxelles le 9 avril 1835, succéda à son père, Léopold I^{er}, Roi des Belges, mort le 10 décembre 1865, et prêta le serment constitutionnel, le 17 du même mois.

Le Gouvernement d'alors décida la frappe d'une médaille commémorative de cet événement national.

Nous comptons que semblable décision serait prise à l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement du roi Léopold II, et nous espérons voir brillamment s'ouvrir le deuxième volumé des *médailles historiques de Belgique* par une intéressante série de nombreux souvenirs métalliques, hommages respectueux de la reconnaissance de tous envers un Souve-

rain à la sagesse duquel le pays doit déjà plus d'un quart de siècle de paix, de prospérité et de progrès.

Il n'en a rien été. Le Gouvernement s'est abstenu, les artistes ont fait comme le Gouvernement, et les démarches tentées par la Société royale de Numismatique, sur l'initiative de M. Ed. Vanden Broeck, sont restées sans résultat.

Nous ne pouvons nous empêcher de le regretter, et pour le pays et pour l'art.

MÉDAILLES HISTORIQUES

DE

BELGIQUE.

N° 1. pl. I. Effigies accolées, en profil droit, de Lelewel et de Chalon. Sous la coupure du cou du premier : FERNAND DUBOIS, en légende circulaire : ❖ JOACHIM LELEWEL ❖ RENIER CHALON ❖ PRESIDENTS D'HONNEUR ❖.

Rev. Un cabinet de travail. Au fond, une bibliothèque aux rayons chargés de livres. Sur le fronton du meuble, en trois lignes : REVUE BELGE — DE — NUMISMATIQUE. A droite, une table supportant une balance, une lampe, un encrier, des livres portant au dos, comme titres,

HAINAUT — NAMUR — FLANDRE — LIÉGE. Dans un coin, à droite : 50^e ANNIVERSAIRE | DE LA FONDATION | DE LA | SOCIÉTÉ ROYALE | DE | NUMISMATIQUE. A gauche, appuyée contre un médaillier ouvert, une femme debout, personnifiant la Numismatique, la Numismatique colligeant, celle des simples curieux. Elle passe une monnaie à étudier à une autre femme assise devant la table de travail. Celle-ci représente la Numismatique en tant que science, la Numismatique des écrivains(1). Elle tient de la main gauche une table de marbre, placée sur ses genoux, laquelle porte les noms de MM. CHALON | VAN DER | CHIJS | GAILLARD | BARON | DE CHESTRET, auteurs des monographies monétaires du comté de Hainaut, du comté de Namur, du duché de Brabant, du comté de Flandre et de la principauté de Liège.

A l'exergue : 1841-1891, dates de la fondation et du jubilé semi-séculaire de la Société royale de numismatique de Belgique. Au-dessous, le nom du graveur : FERNAND, DUBOIS, BRUXELLES.

Il a été frappé de cette médaille, dont les coins sont la propriété de la Société de Numismatique, quarante-cinq exemplaires d'argent et cent dix de bronze.

Ce fut au printemps de l'année 1841, à un dîner chez M. Louis de Coster, alors bourgmestre d'Héverlé, près de Louvain, que fut émise, pour la première fois, l'idée de publier en Belgique une *Revue de Numismatique* similaire à celle que, depuis cinq ans déjà, MM. Etienne

(1) Nous préférons cette interprétation à celle qui verrait dans ces deux femmes la Numismatique éclairant l'Histoire.

Cartier et Louis de la Saussaye faisaient paraître en France, et de former dans ce but une société composée des principaux amateurs du pays.

La constitution de cette société fut définitivement résolue, en une réunion tenue, le 28 novembre de la même année, au collège de Tirlemont, dirigé par l'abbé Louis, l'un des convives de M. de Coster.

On décida que la nouvelle Compagnie compterait trente-cinq membres — nombre qui fut bientôt atteint — et que sa direction serait confiée à un Comité composé de Lelewel, président d'honneur; l'abbé Louis, secrétaire; Goddons, trésorier; Chalon, de Coster, Piot et C.-P. Serrure, membres.

Le premier volume de la *Revue* ne vit pourtant le jour qu'en 1845, mais, depuis lors, cette publication, justement appréciée aujourd'hui, a continué de paraître chaque année régulièrement et sans la moindre interruption.

Le 29 avril 1866, le Roi voulut bien, en témoignage de sa satisfaction pour les services rendus à la science, conférer à la Société belge de Numismatique le titre de Société royale. Elle compte actuellement (novembre 1891) quatre membres d'honneur, dont le gendre du Roi, le prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, duc de Saxe, vingt-cinq membres honoraires, trente-cinq membres effectifs, vingt correspondants regnicoles et cent seize associés étrangers, soit en tout deux cents membres.

En 1891, la Société atteignit sa cinquantième année d'existence. Pour fêter dignement ce jubilé, il avait été décidé, dans l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1889, qu'une médaille commémorative

serait frappée et, qu'en outre, un Congrès international de Numismatique serait organisé à Bruxelles.

L'assemblée pria le bureau de prendre les mesures nécessaires pour mener à bonne fin cette périlleuse entreprise.

Un Comité organisateur, composé de MM. le vicomte B. de Jonghe, président ; comte Th. de Limburg-Stirum, vice-président ; G. Cumont, E. Van den Broeck et A. de Witte, se mit immédiatement au travail et s'occupa activement de recueillir les adhésions. Ses efforts furent couronnés de succès. Plus de deux cents numismates répondirent à l'appel de la Société belge, et, le 5 juillet 1891, s'ouvrit à Bruxelles, au Palais des Académies, — sous la haute protection de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, duc de Saxe, sous la présidence d'honneur de MM. de Burlet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Vergote, gouverneur de la province de Brabant, Buls, bourgmestre de la ville de Bruxelles, Mgr le chanoine baron F. Bethune, prélat domestique de Sa Sainteté, membre fondateur, président d'honneur à vie de la Société royale de Numismatique de Belgique, et sous la présidence effective du vicomte B. de Jonghe, — le premier Congrès international de Numismatique qui ait encore été organisé. Ces assises scientifiques durèrent quatre jours. Quarante-cinq mémoires, traitant des questions les plus diverses de numismatique et de sigillographie, furent lus et discutés.

On s'occupa aussi de rechercher les meilleurs moyens à employer pour répandre dans le public le goût de la

science des médailles et des monnaies, science par trop négligée des archéologues et des historiens, auxquels elle est appelée cependant à rendre d'incontestables services.

La Société royale de Numismatique avait, pendant près d'un an, compté au nombre de ses membres d'honneur le regretté prince Baudouin de Belgique. C'est le motif pour lequel le portrait de ce jeune prince, enlevé si tôt à l'affection des Belges, se trouve gravé sur le jeton offert à tous les adhérents du Congrès, présents aux séances.

Voici la reproduction et la description de ce petit monument métallique, dont il a été frappé quatre-vingt-dix exemplaires de bronze.



Buste du prince en profil gauche, en petite tenue de capitaine aux Carabiniers. Dans le champ 1869 — date de sa naissance — 1891 date de sa mort. En légende circulaire S. A. R. MONSIEUR LE PRINCE BAUDOUIN DE BELGIQUE. Sur le buste, au bas, FERNAND DUBOIS.

Rev. Une branche de laurier sortant d'un cartouche. SOCIÉTÉ | ROYALE | DE NUMISMATIQUE · | DE

BELGIQUE | — CONGRÈS | INTERNATIONAL | DE
NUMISMATIQUE | 5 JUILLET | 1891.

Nous avons dit que la Société avait résolu de faire frapper une médaille commémorative du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Cette médaille, qui devait porter, au droit, les têtes conjuguées de Lelewel et de Chalon, et, au revers, un sujet allégorique au choix de l'auteur, fut mise au concours entre les graveurs belges.

Deux artistes seulement, MM. F. Dubois et P. Fisch, répondirent à l'appel du Comité, et le concours dut être annulé parce qu'il n'avait pas été tenu compte des conditions imposées. Dans ces circonstances, l'assemblée du 6 juillet 1890 chargea son bureau, auquel fut adjoint M. L. Wiener, de traiter directement avec M. F. Dubois, médailleur à Ixelles.

En exécution de cette décision, M. Fernand Dubois grava la médaille que nous avons décrite en tête de cet article et qui rappelle les traits des deux premiers présidents d'honneur de la Société royale de Numismatique de Belgique : J. Lelewel et R. Chalon.

Nous n'avons pas à refaire ici la biographie de Joachim Lelewel. Qui ne connaît, en effet, la vie et les œuvres de l'illustre réfugié polonais, l'immortel auteur de la *Numismatique du moyen âge* et du *Type gaulois et celtique* ?

Né à Varsovie, le 21 mars 1786, Lelewel fut, depuis 1841 jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 26 mars 1861, président d'honneur de la Société belge de Numismatique.

Renier-Hubert-Ghislain Chalon, docteur en droit, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres

et des Beaux-Arts de Belgique, président de la Commission de surveillance du Musée royal d'antiquités et d'armures, vice-président de la Commission royale des monuments, vice-président du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale, commandeur de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de 1^{re} classe, commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal et de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie, chevalier des Ordres de la Couronne de Chêne, du Lion de Zæhringen, de la Branche Ernestine de Saxe, officier de l'instruction publique de France, etc., naquit à Mons, le 4 décembre 1802, et mourut à Bruxelles, le 25 février 1889.

Élu président de la Société de Numismatique, le 9 avril 1849, Chalon fut maintenu, chaque année, à ce poste de confiance jusqu'à la séance du 5 juillet 1885, dans laquelle l'assemblée générale l'acclama président d'honneur à vie.

Renier Chalon était un réel savant. En dehors d'innombrables études numismatiques, archéologiques et bibliographiques, l'histoire monétaire nationale lui est redevable de trois monographies de la plus haute valeur : 1° *Les Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, qui valurent à leur auteur la mention très honorable au concours ouvert, en 1851, par l'Institut de France ; 2° *les Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, et 3° *Les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies*.

Si la Société de Numismatique de Belgique doit sa création à Lelewel, qui avait su inspirer par ses travaux à nombre d'esprits d'élite le goût des collections, elle doit incontestablement à Renier Chalon, à ses profondes

connaissances, à ses relations étendues, à son dévouement de tous les jours, d'avoir vécu jusqu'ici. Elle lui doit surtout la place honorable qu'occupe actuellement dans le monde savant la *Revue belge de Numismatique*, dont il fut, pendant quarante ans, le directeur éclairé et le collaborateur le plus assidu.

En plaçant sur la médaille jubilaire les effigies de Lelewel et de Chalon, la Société n'a fait que rendre publiquement un juste hommage de gratitude aux deux vrais créateurs du mouvement numismatique en Belgique.

N° 2, pl. II. En légende circulaire extérieure
✱ SOCIÉTÉ — SCIENTIFIQUE — DE —
BRUXELLES. Légende circulaire intérieure ✱ ΩVΛ-
ΛΑ + VΩΩVAM — INTER + FIDEM + ET —
RATIONEM + VERĀ — DISSENSIO — ESSE
+ POMESM.

Voici comment M. P. Mansion, professeur à l'Université de Gand et secrétaire général de la Société scientifique de Bruxelles, comprend cette médaille :

« La Vérité, symbolisée par le livre de Vie où est
« l'alpha et l'oméga de toutes les sciences, occupe le
« centre de la composition. Comme un soleil, elle pro-
« jette de toutes parts des rayons lumineux en dispersant
« les ténèbres de l'erreur, qui sont représentées par des
« nuages. En exergue, il y a, à l'extérieur, les mots
« SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE DE BRUXELLES ; puis, à
« l'intérieur, dans un cercle formé par un ruban posé sur

« les nuages, notre devise : *Nulla unquam inter fidem*
« *et rationem vera dissensio esse potest.* Au revers : un
« médaillon en forme de quatre feuilles, pour la gravure
« au burin de l'inscription, entouré de lauriers acadé-
« miques disposés en couronne et appuyés sur une croix,
« symbole de la rédemption et du salut. Au bas, les deux
« branches de laurier se réunissent sous l'écusson national
« de Belgique. » (Extrait du rapport lu en séance de la
Société scientifique de Bruxelles, le 7 avril 1891.)

La Société scientifique de Bruxelles, fondée en 1875, forme une association chrétienne pour l'avancement des sciences physiques et naturelles. Elle comprend cinq sections, et publie des annales contenant les travaux de ses membres actifs. En prenant part au mouvement scientifique, la Société dit avoir pour but de démontrer qu'il n'y a aucune incompatibilité entre la Foi et la Science.

La Société scientifique de Bruxelles a pris la bonne habitude de mettre au concours diverses questions à résoudre.

La médaille que reproduit notre planche II est destinée à récompenser les lauréats de ces tournois scientifiques. M. l'abbé Gérard Smets, professeur de sciences naturelles au collège Saint-Joseph, à Hasselt, a été le premier à la recevoir pour son étude sur la classification des Chélédoniens.

Cette médaille, dont les coins sont coupés entièrement à la main, a été exécutée par M. V. Lemaire, graveur à Gand, qui l'a signée d'un petit L, ainsi qu'il a l'habitude de le faire pour les travaux dont la composition lui est étrangère.

« Nous nous sommes adressés, écrit M. Mansion dans
« un rapport lu en séance de la Société scientifique, le
« 14 avril 1890, à un artiste toujours prêt à mettre son
« crayon au service de toutes les pensées chrétiennes,
« M. le baron Bethune, de Gand. Il a bien voulu nous
« faire un projet de médaille qui dépasse toutes nos espé-
« rances. M. Bethune est parvenu à traduire à l'œil habitué
« à lire le langage symbolique de l'art chrétien la devise
« même de notre Société : *Nulla unquam inter fidem et*
« *rationem vera dissensio esse potest.* »

Jusqu'ici (1892), il a été livré de cette médaille un
exemplaire en vermeil, vingt-six exemplaires en bronze et
huit exemplaires d'essai. Les coins sont la propriété de
la Société.

N° 3, pl. III. Dans un cercle perlé, en profil gauche,
la tête nue de J.-S. Stas. Au dessous A. MICHAUX,
D'APRÈS L. W.

Rev. Dans le champ :

A

JEAN-SERVAIS STAS
NÉ A LOUVAIN LE 21 AOUT 1813,
ÉLU MEMBRE
DE LA CLASSE DES SCIENCES
EN 1841

SOUVENIR JUBILAIRE
(5 MAI 1891)

En légende circulaire, séparée du champ par un cercle perlé :

✠ ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES
LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

A l'occasion du 50^e anniversaire de l'élection de M. Jean-Servais Stas comme membre titulaire de la classe des sciences, l'Académie royale de Belgique prit l'initiative d'une souscription publique afin de réunir les fonds nécessaires à la frappe d'une médaille commémorative de ce jubilé.

La souscription eut le succès le plus complet, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger, et le 5 mai 1891, en séance générale des trois classes, M. Tiberghien, président de l'Académie, remit solennellement à M. Stas un exemplaire en or, un en argent et un en bronze d'une médaille-souvenir à l'effigie de l'illustre chimiste (1). De nombreux discours furent alors prononcés. D'abord par M. Tiberghien au nom de l'Académie tout entière, puis par M. Plateau, directeur de la classe des sciences, à laquelle appartient M. Stas, ensuite par M. Spring, qui retraça la vie et les travaux du jubilaire, enfin par M. Decoster, échevin de l'Instruction publique de la ville de Louvain, où naquit M. Stas, le 21 août 1813.

Un album contenant les adresses et félicitations de la plupart des corps savants de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Bavière, d'Italie, de Russie, des États-Unis et de la République Argentine

(1) Pour la biographie de M. Stas, voir *Médailles historiques de Belgique*, t. I^{er}, p. 182.

fut encore remis à l'éminent académicien qui reçut, en outre :

Les diplômes de docteur *honoris causa* des Universités de Bonn, de Leyde et de Strasbourg ;

Le diplôme de membre honoraire de la *Physikalische Gesellschaft* de Francfort-sur-le-Mein, du *Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, du *Genootschap van proefondervindelijke Wijsbegeerte*, à Rotterdam, de la *Société royale de pharmacie de Bruxelles* ;

Le diplôme de membre correspondant de la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, à Mons. Il a été livré de la médaille Stas un exemplaire en or, cent dix-huit en argent et deux cent trente-et-un en bronze. Les coins sont la propriété de l'Académie, mais restent déposés au Musée de l'Hôtel des monnaies.

Ils sont dus à M. A. Michaux, qui grava cette médaille d'après un médaillon modelé jadis par M. Léopold Wiener.

A. DE W.

N° 4, pl. IV. Synthèse, dans ses principaux éléments constitutifs, de la photographie. Près d'un arbre, sur un socle, est assise une femme nue, personnifiant l'art photographique dans toute sa simplicité. De la main droite elle tient une lentille, dans laquelle passe un rayon lumineux qui vient frapper une plaque sensibilisée qu'elle présente de la main gauche. A ses pieds, un champ de tournesols, les fleurs du soleil. En haut, dans un coin à gauche, ASSOCIATION | BELGE | DE | PHOTOGRAPHIE. A l'exergue : EXPOSITION INTERNATIONALE.

Rev. Chambre obscure et son mobilier. L'opérateur, sous les traits d'une toute jeune femme — la photographie en tant qu'art est née d'hier — procède à un examen minutieux de l'épreuve obtenue.

Plaquette rectangulaire de 45 sur 60.

Cette médaille, assez originale, fut commandée à M. F. Dubois par l'Association belge de photographie pour servir de récompense aux participants à la troisième Exposition internationale organisée par l'Association, à Bruxelles, de juillet à octobre 1891. Il en existe soixante exemplaires en argent et cent vingt en bronze. Depuis lors, M. Dubois a exécuté, mais en argent seulement, une réduction, au quart, de cette plaquette. Elle sert de jeton d'identité aux membres et se porte en breloque. Quelques exemplaires ont même été montés en boutons de manchettes.

L'Association belge de Photographie, sous le protectorat du Roi, a été fondée à Bruxelles, en 1874. Elle a puissamment aidé au progrès et au développement de la

photographie, aujourd'hui si répandue, en Belgique.

Cette Société, dont le but est purement artistique et scientifique, publie une revue mensuelle. Elle comprend des sections à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège. Chaque section organise annuellement une exhibition des œuvres de ses membres. L'Association centrale est seule chargée des expositions internationales.

N° 5, pl. IV. Effigie, de profil gauche, du prince Baudouin, en uniforme de capitaine, au régiment des carabinières : S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE BAUDOUIN DE BELGIQUE. Sous le buste : FERNAND DU BOIS. A droite et à gauche : 1869-1891 (Années de la naissance et de la mort du jeune fils du comte de Flandre.)

Rev. Une fleur de pavot et son bouton. La mort n'est qu'un sommeil. Dans le champ, à droite, en cruciforme, $\frac{XXIII}{I}$ | M | DCCC | XC | I | †, jour du décès du prince. Au dessous, le monogramme de l'artiste.

Cette médaille, dont il existe une quinzaine d'exemplaires en argent et une douzaine en bronze, a été composée par M. F. Dubois pour être offerte, par lui, en hommage à S. A. R. M^{me} la comtesse de Flandre, mère du regretté prince Baudouin.

Le droit est semblable, à quelques légères retouches près, à celui du jeton remis, par la Société royale de numismatique de Belgique, aux membres présents au Congrès international de numismatique, tenu à Bruxelles, au mois de juillet 1891. (*Voir à la page 7.*) Quant au revers, il est inspiré d'un verset de l'office des

morts : *Qui credit in me etiam si mortuus fuerit vivet.*

N° 6, pl. IV. A gauche, l'écu de Belgique ; à droite, dans le fond, Notre-Dame et l'hôtel-de-ville d'Anvers. Sur une banderole : 10 AOUT 1892. A l'exergue : E. GEFFS INV. — J. BAERTS. SC. | CONGRÈS | DU | CINQUANTENAIRE.

Rev. En un cartouche, dans lequel passe, maintenu par un ruban, une branche de laurier, l'inscription, en creux : ANVERS | MDCCC XLII | MDCCCXCII. Dans le champ : ACADEMIE | D'ARCHÉOLOGIE | DE | BELGIQUE.

L'Académie d'archéologie de Belgique, fondée à Anvers, le 4 octobre 1842, doit son existence aux efforts féconds d'une douzaine de savants et d'antiquaires, ayant à leur tête le docteur de Kerckhove et M. Mertens, président de l'antique Société de rhétorique « De Olyftak » (La branche d'olivier.) La nouvelle Association avait pour but l'étude de l'archéologie, de la numismatique et de l'art héraldique. Un bureau, composé du docteur de Kerckhove, président ; du Mont, vice-président ; Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel ; A. van Hasselt, trésorier, et Mertens, bibliothécaire, assisté d'un conseil de douze membres, dirigeait la Société.

L'Académie, dont le Roi est le Haut Protecteur, compte aujourd'hui quarante membres titulaires, cinquante membres correspondants régnicoles et un nombre illimité de membres honoraires belges ou étrangers. C'est certes la Société d'archéologie la plus sérieusement composée du pays. Elle publie tous les ans un volume d'annales et, depuis 1885, un bulletin bimensuel.

Pour donner plus d'éclat à la célébration du 50^e anni-

versaire de sa fondation. l'Académie invita la Fédération des Sociétés d'histoires et d'archéologie de Belgique, à tenir, à Anvers, du 10 au 14 août 1892, son VIII^e Congrès annuel. Elle organisa, en outre, un superbe cortège historique reproduisant, avec la plus minutieuse exactitude, l'entrée des Chambres de rhétorique brabançonne, venant, le 3 août 1561, participer au Landjuweel, auquel les avait conviées la Chambre anversoise, la Giroflée (*de Violière*). Les trois sorties de ce cortège attira, dit-on, plus d'un million de curieux ; c'est le plus bel éloge que l'on puisse en faire.

Bien d'autres festivités eurent encore lieu et toutes, grâce à la science intelligente de leurs organisateurs : M. le général Wauwermans, le baron de Vinck de Winnezele, P. Génard, Max Rooses, A. Goovaerts, etc., obtinrent le plus vif succès. Afin de consacrer le souvenir de son jubilé semi-séculaire, l'Académie avait mis au concours un jeton commémoratif de cet événement, si honorable pour elle.

Une Commission, composée de MM. Schadde, P. Cogels et Alphonse de Witte, fut nommée par le Président, à l'effet d'arrêter le modèle définitif. Ces messieurs furent unanimes à désigner le croquis présenté par M. E. Geefs comme répondant le mieux aux conditions du programme et le graveur, M. Baetes, fut chargé de le reproduire en métal, travail assez difficile, dont il s'est acquitté tout à son honneur. Il existe de ce jeton, dont les coins ont été coupés à la main, de nombreux exemplaires en argent, en laiton et en métal blanc.

A. DE W.

N° 7, pl. V. Buste, en profil gauche, de M. Ernest Solvay.

Lég. LA VILLE DE BRUXELLES RECONNAIS-SANTE A ERNEST SOLVAY. Sous le buste : FERNAND DUBOIS, signature du graveur.

Rev. Voici comment M. Dubois décrit lui-même sa composition : « La science ordonne au jeune homme qui
« se trouve près d'elle d'inscrire et d'enregistrer l'expé-
« rience ou la découverte qu'elle vient de faire. Elle
« n'ordonne d'enregistrer et d'inscrire qu'après avoir
« mesuré et prouvé, — OMNIA IN MENSURA. Elle a la
« main gauche appuyée sur une bobine de Rumkopf qui
« est actionnée par les piles qui se trouvent sous la table.
« Plus loin, des livres, un galvanomètre, un micros-
« cope, etc. »

A l'exergue, en trois lignes : FONDATION DES INSTI-TVTS — UNIVERSITAIRES — 4 JUILLET 1892.

On sait que M. Ernest Solvay, l'un des créateurs de l'industrie de la soude (1), prit, il y a trois ou quatre ans, la résolution d'installer à ses frais un Institut, portant son nom, exclusivement consacré aux études électro-physiologiques, c'est-à-dire aux expériences ayant pour objet de rechercher et de définir le rôle des agents physiques et, en particulier, de l'électricité dans les phénomènes de la vie.

Depuis, M. Solvay, désireux de mettre l'enseignement de l'Université de Bruxelles à la hauteur de la science moderne, offrit à la ville d'adjoindre à l'Institut Solvay

(1) *Médailles historiques de Belgique*, t. I, p. 205, pl. LXXIX, n° 98.

un second établissement scientifique, l'Institut universitaire de physiologie, dans lequel se donneraient des cours pratiques de physique médicale et de chimie physiologique.

Bien que réunis sous une même direction, celle de M. le professeur Héger, les deux instituts auraient une organisation distincte : l'Institut Solvay ne deviendrait pas dès l'abord la propriété de la ville, tandis que l'Institut universitaire, bâtiment et outillage scientifique, serait, immédiatement après sa construction et son installation, remis à la ville de Bruxelles et administré par l'Université.

La seule condition mise par le donateur à sa libéralité était que la ville lui fournirait gratuitement le terrain nécessaire.

Dans sa séance du 27 juin 1892 le conseil communal décida, à l'unanimité, d'accepter avec gratitude l'offre de M. Solvay et de mettre à la disposition de ce dernier un vaste terrain compris dans le Parc Léopold, rue Belliard.

Le conseil ordonna en outre la frappe d'une médaille destinée à conserver le souvenir de l'acte si hautement humanitaire de M. Ernest Solvay.

M. Fernand Dubois fut chargé de l'exécution de cette œuvre d'art, et le 19 mars 1895 une délégation, composée de M. Buls, bourgmestre, de MM. André, De Potter, Janssen, De Mot, échevins, et de M. Depaire, doyen du conseil communal, se rendit dans la soirée au domicile de M. Solvay, rue des Champs-Élysées, à Ixelles, pour lui présenter, au nom de la ville, l'expression de la reconnaissance de tous.

Après un discours, plein d'une chaleureuse gratitude,

prononcé par M. Buis, le bourgmestre remit à M. Ernest Solvay un écrin renfermant trois médailles, l'une en or, l'autre en argent, la troisième en bronze, à l'effigie du fondateur des Instituts universitaires.

Il a été frappé de ces coins cent médailles en bronze, une en or et deux en argent. Tous les exemplaires ont été brunis à l'électricité.

N° 8, pl. VI. Tête de Flore, couronnée de fleurs et d'épis, à droite.

Lég. SOC : ROYALE D'AGRICULT : ET DE BOTAN :
DE GAND.

Sous la tête de la déesse, la lettre L, initiale du nom du graveur.

Rev. Sur une touffe de fleurs, de palmiers, etc., un cartouche destiné à recevoir le nom de l'exposant primé et la date de l'exposition. Au dessous : LEMAIRE.

La célèbre Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand possède deux paires de coins, déjà plusieurs fois renouvelés, qui sont l'œuvre de Braemt et que l'on s'accorde à ranger parmi les meilleurs produits du burin du maître gantois.

Le type s'en trouve dans Guyot, *Histoire numismatique de la Révolution belge*, n° 275. Ces coins fournissent des médailles de 42 et de 58 millimètres. Ils avaient suffi à tous les besoins, jusqu'au jour où la Société mit dans le programme des concours de sa fête florale quinquennale de 1895, des récompenses en médailles d'or d'une valeur de 50 francs chacune, médailles que les fers de Braemt,

par leurs dimensions, ne permettaient pas de produire. La Société gantoise se vit donc dans l'obligation de faire graver des coins plus petits. Elle imposa, naturellement, le type de la Flore de Braemt pour la face de sa nouvelle médaille de 50 millimètres, mais elle accorda au graveur, M. V. Lemaire, liberté entière pour la composition du revers. Celui-ci en a profité pour nous donner une œuvrette qui ne manque ni d'élégance ni de légèreté.

En 1893, il a été frappé de cette médaille dix-huit exemplaires en or, pour la Société; quatre exemplaires en argent et neuf en bronze à l'usage du graveur.

Il est probable qu'il ne sera plus frappé que des exemplaires d'or, et que le nombre en deviendra considérable avec les années.

N° 9, pl. VI. Tête à droite du roi Léopold II.

Lég. LEOPOLD II — KONING DER BELGEN.

Sous la coupure du cou : LEMAIRE.

Rev. Dans une couronne de chêne et de laurier :
INTERNATIONALE TENTOONSTELLING VAN BROOD
— KOEK — PASTEI — SUIKERBAKKIJ ENZ. GENT
— APRIL 1893.

C'est le 8 avril 1893 que s'ouvrit à Gand, salle des Bains, place van Eyck, une exposition internationale de la boulangerie, de la pâtisserie, de la confiserie, de la chocolaterie et des industries accessoires, due à la seule initiative de M. Louis De Vriese.

M. De Vriese trouva en MM. Urbanowicz, Verschueren et De Bruyne-Miry d'actifs et dévoués collaborateurs.

Plus de deux cent cinquante exposants, comprenant les spécialistes les plus connus de Belgique, de Hollande, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Suisse, du Danemarck, de la Suède, de la Norvège, de la Russie et de la Principauté de Monaco répondirent à l'appel des organisateurs. Aussi, l'exposition fut-elle couronnée d'un plein succès *ad majorem gloriam* de la gastronomie.

A cette occasion, M. Lemaire fut chargé de fournir 1 exemplaire en or, 27 en vermeil, 7 en argent, 24 en cuivre doré, 18 en cuivre argenté et 9 en bronze de la médaille que nous venons de décrire.

N° 10, pl. VI. Tête à droite du Roi Léopold II, produite à l'aide du même poinçon que celle de la médaille précédente.

Lég. LÉOPOLD II — ROI DES BELGES.

Sous le cou : LEMAIRE.

Rev. Les armes de Belgique occupent toute la partie supérieure du flan.

Au-dessous, en cinq lignes : EXPOSITION INTERNATIONALE DE BOISSONS FERMENTÉES. BRUXELLES 1893.

L'exposition, ouverte le 15 juillet 1893, en la salle Rubens, rue Treurenberg, à Bruxelles, sous les auspices de l'Association pour le progrès de l'hygiène, est la septième exhibition de l'espèce organisée par ce vaillant cercle.

En 1888 à Ostende, en 1889 à Gand, en 1890 à Liège,

en 1891 à Bruxelles et à Spa, et en 1892 à La Haye, les expositions hygiéniques ont attiré, par leur importance, l'attention du public.

Cette fois encore l'exposition a brillamment réussi, grâce au dévouement de l'organisateur M. Louis De Vriese et du concours empressé de nombreux exposants venus de Belgique, de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, du Luxembourg, du Danemark, d'Espagne, de Russie et même de Bulgarie et de Roumanie.

L'exposition comprenait cinq sections :

- I. Vins de toutes provenances.
- II. Bières indigènes et étrangères.
- III. Spiritueux en général.
- IV. Eaux gazeuses, limonades, sirops.
- V. Industries accessoires.

Les exposants récompensés doivent payer leurs médailles. Jusqu'ici M. Lemaire leur a fourni 5 exemplaires en or, 12 en vermeil, 9 en argent, 27 en cuivre doré, 7 en cuivre argenté et 12 en bronze.

Le poinçon de la tête du Roi employé à la confection des coins du droit des médailles des expositions de Gand et de Bruxelles a servi tout d'abord à la médaille gravée par M. Lemaire à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Indépendance belge (1). L'artiste s'est borné à raccourcir la barbe du Roi.

ALPH. DE W.

(1) *Souvenirs numismatiques du 50^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique*, pl. V, n^o 20.

N° 11, pl. VII. Buste à gauche de Christophe Colomb. Sous la coupure du bras, le nom du graveur : LEMAIRE. En légende circulaire, le nom du grand navigateur génois : CRISTOFORO COLOMBO.

Rev. Les armes des États-Unis d'Amérique. Au-dessus de l'écu, un aigle tenant dans son bec une banderole sur laquelle se lit la devise latine : E PLURIBUS UNUM. En légende circulaire : WORLD'S HYGIENIC EXPOSITION CHICAGO 1893.

Le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique et l'Exposition de Chicago, organisée à cette occasion, ont donné lieu à l'émission d'un nombre considérable de médailles commémoratives. Dans un article, publié dans le tome XXVIII de l'*American Journal of numismatics*, M. Edmund J. Cleveland n'en décrit pas moins de 64 et, bien certainement, il est loin du compte. Parmi ces « Columbian medals », comme les appellent les numismatistes du Nouveau Monde, nous citerons tout d'abord une monnaie historique, l'officiel « Columbian Half dollar » des États-Unis d'Amérique, les deux médailles éditées à New-York par « the Gorham Company » et par la célèbre maison d'orfèvrerie Tiffany, celle de MM. Roberti T. Almy, de Boston, celle de M. H. Zearing, de Chicago, la médaille frappée par la République de Venezuela, etc., etc.

L'Europe ne s'est pas montrée, en cette circonstance, moins prolifique que l'Amérique; l'Espagne, l'Allemagne, la Turquie, l'Italie, le Danemark, etc. enfantèrent, eux aussi, des médailles colombiennes. La médaille belge que

nous publions aujourd'hui est l'œuvre d'un artiste de valeur, le graveur gantois Victor Lemaire. Elle lui a été commandée, dans un but commercial, par l'administrateur-directeur de l'Association internationale pour le progrès de l'Hygiène, en Belgique.

On connaît à ce jour de cette médaille trois exemplaires en vermeil, onze en similir-agent, trente-neuf en similior et sept en bronze, soit en tout soixante exemplaires, pour la plupart destinés à la vente.

N° 12, pl. VIII. Tête, en profil gauche, du professeur de Marbaix. Sous la coupure du cou : F. VERMEYLEN.

Rev. En quatre lignes l'inscription : A/ AL. DE MARBAIX / SES ÉLÈVES ET SES AMIS / 3 MAI 1894.

Alphonse de Marbaix est né à Wavre, le 23 juin 1825. Son entrée dans le corps professoral de l'Université de Louvain date de 1879.

Antérieurement, il occupait la chaire d'anatomie chirurgicale à l'école de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem.

Médecin vétérinaire, agronome distingué, ancien bourgmestre d'Eynthout, conseiller provincial pour le canton de Moll, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, vice-président de la Société centrale d'Agriculture de Belgique, chevalier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal, décoré de la Croix civique de 1^{re} classe, M. de Marbaix fut enfin élu membre de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Désireux de rendre au savant professeur un témoignage

éclatant d'estime et de reconnaissance, ses amis, et aussi les anciens élèves et les élèves de l'École supérieure d'agriculture annexée à l'Université de Louvain, résolurent de saisir cette occasion pour lui offrir son buste.

Un Comité organisateur, ayant à sa tête, comme présidents d'honneur, M. le vicomte Vilain XIII, sénateur, et Mgr de Groutars, prélat domestique de Sa Sainteté, et comme président, M. Jadoul, ingénieur agricole, agronome de l'État, se chargea de réunir les fonds nécessaires par souscription publique, et, le 3 mai 1894, eut lieu la remise solennelle à M. de Marbaix de son portrait, en bronze, œuvre d'un jeune statuaire louvaniste d'avenir, M. Frantz Vermeylen.

M. de Marbaix reçut, en outre, un médaillon, en bronze doré, à son effigie, de 0^m,20 de diamètre. C'est d'après ce médaillon, dont il existe six exemplaires, que fut gravée la médaille que nous publions aujourd'hui. Il a été frappé de cette médaille, par M. Wurden, trois exemplaires d'essai en plomb et 175 exemplaires en bronze, qui furent distribués aux souscripteurs.

Au point de vue artistique, la médaille de Marbaix mérite d'être signalée. Elle est l'heureux début, comme médailleur, de M. Vermeylen.

M. Frantz Vermeylen, né à Louvain, en 1857, est fils d'artiste. Il suivit tout d'abord les cours de l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale, puis il fit partie, en 1878 et en 1879, de l'atelier Dumont, à Paris.

M. Vermeylen prit part au concours pour le prix de Rome de 1882, et obtint une mention honorable, pour la sculpture, à l'Exposition universelle d'Amsterdam en

1885. Depuis lors, il a participé aux Expositions triennales de Gand, Bruxelles et Anvers. M. Vermeyleen est aussi un zélé numismatiste.

N° 13, pl. VIII. Le Commerce, sous les traits d'une femme, déverse ses trésors sur la ville d'Anvers et son port : EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS 1894, en légende semi-circulaire. Dans le champ, le nom du graveur : A. MICHAUX.

Rev. Une branche d'olivier, symbole de la Paix, relie les écussons de la Belgique et de la ville d'Anvers. WERELD TENTOONSTELLING VAN ANTWERPEN.

La première Exposition universelle ne date guère de loin. Elle eut lieu à Londres en 1851. Depuis, nous eûmes, pour ne citer que les plus connues, les Expositions universelles de Paris de 1855, 1867, 1878 et 1889 ; de Londres, en 1862, de Vienne, en 1873 et 1887 : de Philadelphie, en 1876, d'Amsterdam, en 1883, d'Anvers, en 1885 ; enfin, la plus vaste, celle de Chicago, en 1893.

L'Exposition universelle d'Anvers de 1894 fut solennellement inaugurée par le Roi, accompagné de la Famille royale et des ministres de Burlet, comte de Mérode, général Brassine, De Bruyn et de Smet de Naeyer, le 5 mai, à deux heures de l'après-midi.

Après les discours de M. le comte de Pret, président du Comité exécutif, et du Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, M. De Bruyn, le Roi déclara ouverte l'Exposition universelle.

L'Exposition d'Anvers fut un succès, puisque l'espace

occupé par les exposants nationaux atteignit 40,000 mètres carrés et l'espace occupé par les exposants étrangers 45,000 ; mais ce qui empêchera bien certainement cette Exposition de tomber dans un oubli complet, c'est l'idée qu'eurent quelques gens de goût d'y créer un quartier d'une saveur archaïque incomparable. Le vieil Anvers, reconstitution vraiment artistique d'une place de ville belge au xvi^e siècle, vaudra à ses auteurs, le peintre Van Kuyck et l'architecte E. Geefs, une juste et durable renommée.

Le jeton commémoratif de l'Exposition anversoise a été commandé à M. Michaux par le Comité exécutif. On le frappait, deux ou trois fois la semaine, dans les locaux mêmes de l'Exposition, suivant les besoins de la vente. Les métaux employés à cette frappe furent : l'argent, le nickel (deux exemplaires), le cuivre doré, le cuivre argenté, le cuivre bronzé et le cuivre rouge.

D'autres médailles et jetons, dus à l'initiative privée, se vendaient à l'intérieur de l'Exposition; nous en avons vu sept dans les cartons de notre confrère, M. E. Van den Broeck. Au point de vue artistique, la plupart de ces pièces ne font guère honneur à leurs auteurs, aussi nous bornerons-nous à donner une brève description de trois d'entre elles :

1. Façade principale de l'Exposition. En légende, EXPOSITION UNIVERSELLE — ANVERS 1894. P. FISCH.

Rev. Vue d'Anvers et de l'Escaut.

Médaille en bronze. Diamètre = 58 millimètres.

2. Façade principale de l'Exposition. Lég. : EXPOSITION UNIVERSELLE | D'ANVERS — WERELDTEN-

TOONSTELLING | VAN ANTWERPEN. A l'exergue.
ED. GRIELENS 1894 ANVERS.

Rev. Dans une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de lauriers : EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS * SOUVENIR *.

Médaille de bronze. Diamètre = 54 millimètres.

3. La façade principale de l'Exposition. Au-dessous, vue d'Anvers et de son port. EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS 1894, WERELDTENTOONSTELLING VAN ANTWERPEN 1894.

Rev. Écu de la ville d'Anvers sous lequel se voient les lettres W. M. initiales de l'éditeur. En légende : EXPOSITION D'ANVERS 1894.

Médaille en métal blanc. Diamètre = 55 millimètres.

Les quatre autres pièces, de petite dimension, sont à bélière; elles offrent toutes en élévation la façade principale de l'Exposition; l'une a la forme d'un losange, les trois autres sont rondes.

Diamètre 28, 24 et encore 24 millimètres.

ALPH. DE W.

N^o 14, pl. IX. L'Hôtel communal de Morlanwelz. Lég. : MORLANWELZ · MARIEMONT. Au dessous de la construction : FICH § c^{te} ; à l'exergue : une branche de laurier.

Rev. En légende circulaire : INAUGURATION DU NOUVEL HOTEL COMMUNAL. Dans le champ, en trois lignes : 7 · 14 JUILLET | 1895 | SOUVENIR.

L'inauguration du nouvel Hôtel communal de Morlanwelz eut lieu le dimanche 7 juillet et le dimanche 14 juillet 1895.

L'idée de doter Morlanwelz d'une nouvelle maison commune prit corps en 1892. Un concours public fut ouvert à cette fin, une commission instituée et, le 20 avril 1895, le projet présenté par M. M. Bisschop, architecte à Ixelles, définitivement adopté. Cette décision du conseil communal fut ratifiée par la députation permanente du Hainaut et M. Achille André, entrepreneur à Morlanwelz, devint adjudicataire des travaux sur un devis de 96,500 fr. M. André se mit à l'œuvre le 1^{er} août 1895. Moins de deux ans après, tout était terminé.

L'Hôtel communal de Morlanwelz-Mariemont est d'un élégant style gothique. Sa façade principale est ornée de divers sujets empruntés à l'histoire locale.

L'inauguration du nouvel Hôtel fut l'occasion de nombreuses fêtes auxquelles présida, à la tête de ses collègues du conseil, M. l'ingénieur Peny, l'actif et dévoué échevin de l'instruction publique. Parmi ces fêtes, nous citerons la cérémonie de la remise du drapeau offert par le Roi à la société royale des ex sous-officiers de Morlanwelz, la distribution des prix aux lauréats des concours des écoles

primaires et d'adultes, la remise de prix d'ordre et de propreté, puis, fait peu ordinaire, la célébration des noces d'or de sept ménages de la commune.

Enfin, le 14 juillet, eut lieu un grand festival auquel prirent part seize sociétés, et un concours de tir pour gardes-civiques.

M. Peny est numismate ; aussi a-t-il eu l'heureuse inspiration de faire frapper une médaille commémorative de toutes ces réjouissances. Nous venons d'en donner la description.

Des jetons en laiton, de 30 millimètres de diamètre, ont aussi été gravés, au nombre de mille. Leur droit est la réduction du droit de la médaille. Au revers se lit l'inscription : HOTEL COMMUNAL INAUGURÉ LES 7-14 JUILLET 1895

| G. WAROCQUÉ | B^{GTRÉ} | E. PENY. G. PATERNOTTE |
ÉCHEVINS | G. LAURENT. L. MOYAUX. G. WILLAME | D. BOURCARD. A. DEBAY. A. GODEAU | CONSEILLERS | O. HUBINONT
| S^{RE} COM^{AL} | M. BISSCHOPS. ARCHITECTE | G. DEMOULIN
| COND^R DES TRAVAUX | A. ANDRÉ | ENTREPRENEUR.

De la médaille, il a été livré, par la maison Fisch et C^{ie}, 13 exemplaires de bronze, 11 d'argent sans bélière et 16 avec bélière. Ces dernières ont été distribuées aux sociétés qui prirent part au festival. Des exemplaires d'argent ont été remis aux couples dont on fêtait les cinquante années de mariage; les autres, tant en argent qu'en bronze, ont été offerts à M^{me} Arthur Warocqué, à l'architecte, à l'entrepreneur, aux membres du conseil échevinal, etc. etc. Enfin, un exemplaire de bronze et un exemplaire d'argent ont été déposés aux archives de la commune.

Quant aux jetons, ils ont été vendus au public pendant les fêtes ; ceux qui restèrent furent distribués aux fonctionnaires communaux, aux élèves des écoles, etc. etc.

Les coins matrices de la médaille et du jeton sont la propriété de la commune de Morlanwelz, qui compte s'en servir à l'occasion. Le revers seul sera changé chaque fois, car il aura à porter la désignation de l'événement dont la médaille nouvelle ou le jeton nouveau servira à perpétuer le souvenir.

N° 15, pl. IX. Emblèmes symbolisant les diverses branches de l'archéologie. A l'exergue, les armes du royaume de Belgique.

Légende circulaire : FÉDÉRATION · ARCHÉOL ·
ET · HIST · DE · BELGIQUE — CONGRÈS · DE ·
— · TOURNAI · 1895 — DEVIGNE-HART.

Rev. Les principaux monuments de la ville de Tournai. A l'exergue, dans un cartouche, trois écus — Tournai, Évêché et Tournésis — pour autant qu'il est possible de distinguer ce que le graveur a voulu représenter.

Lég. : SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE
TOURNAI | JUBILÉ · DE | 50 · ANS ·

La société historique et littéraire de Tournai a fait frapper cette médaille en commémoration du cinquante-naire de sa fondation, qui coïncidait avec la tenue, à Tournai, du dixième congrès de la fédération archéologique de Belgique. Elle a été fournie par M. De Vigne-Hart, de Bruxelles. Il a été frappé 2 exemplaires en vermeil, 32 en argent et 192 en bronze. La médaille n'a pas été mise dans

le commerce, mais offerte en souscription aux seuls membres du congrès et il n'a été frappé que le nombre d'exemplaires souscrits.

Fondée en 1845, la société historique et littéraire publie chaque année un volume in-8° de 500 à 600 pages, portant alternativement le titre de *Bulletins* ou de *Mémoires*. Vingt-cinq volumes ont été édités dans chacune de ces deux séries; c'est dire la régularité de ces publications.

Après avoir eu comme président, pendant vingt-huit ans, feu François du Bus, la société a depuis lors à sa tête le comte Georges de Nédonchel, numismate distingué, à la générosité duquel la ville de Tournai doit de posséder une série numismatique locale des plus complètes. Son secrétaire actuel est M. E.-J. Soil, érudit que de nombreux et importants travaux ont avantageusement fait connaître, non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger, et qui consacre au développement scientifique et matériel de la compagnie les rares loisirs que lui laissent ses fonctions de juge près le tribunal de première instance de Tournai. Grâce à ses efforts et à son dévouement de tous les instants, la société compte aujourd'hui 26 membres titulaires, 24 membres correspondants et 140 membres honoraires.

Le dixième congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, sous le haut patronage de S. M. le Roi, se tint à Tournai du 5 au 8 août 1895, sous la présidence d'honneur de M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, de M. le ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, de M. le gouverneur du Hainaut, de Mgr l'évêque de Tournai et de M. le bourgmestre de Tournai.

C'est la société historique qui a été chargée de son organisation. Elle s'est parfaitement acquittée de cette tâche délicate. A la séance solennelle d'ouverture, le chanoine G. van den Gheyn, de Gand, fit un rapport très détaillé sur les travaux de la société tournaisienne pendant son demi siècle d'existence. Les jours suivants furent employés à la visite des monuments de Tournai et à des excursions aux châteaux de Belœil et d'Antoing, aux carrières du bassin de l'Escaut et à la pierre Brunehaut. Des assemblées générales et des réunions de section furent aussi tenues, au cours desquelles il a été donné lecture de nombreux mémoires sur des questions préhistoriques, historiques et archéologiques.

Le compte-rendu en sera publié par les soins de M. E.-J. Soil, secrétaire général du congrès.

La première session des congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique eut lieu à Anvers en 1885 ; depuis lors la Fédération a tenu ses assises à Namur, à Bruges, à Charleroi, à Anvers-Middelbourg, à Liège, à Bruxelles, à Anvers et à Mons. Des médailles commémoratives des trois premiers de ces congrès ont été décrites au tome I^{er} des *Médailles historiques de Belgique*, pages 184-187.

N° 16, pl. X. Sous un ciel ensoleillé, l'Hôtel de ville de Bruxelles et la Maison du Roi. A l'exergue, sur un tas de feuillage, l'écu couronné aux armes de la ville, coupant la signature du graveur FISCH — & c^{ie}. Légende circu-

laire : * 22^e FÊTE FÉDÉRALE BELGE DE GYMNAS-
TIQUE BRUXELLES 20-25 JUILLET 1895 *

Rev. Sur un fond ornementé un cartouche. Au dessous, les armes du royaume de Belgique.. FISCH & c^{ie}.

Pour les gymnastes, l'union ne fait pas la force. C'est à la désunion, au contraire, que la noble science des hal-
tères et du trapèze doit de s'être propagée à Bruxelles,
plus, peut-être, que dans aucune autre ville.

En 1857, fut fondée la société de gymnastique de
Bruxelles. Lors du premier concours organisé en Belgique
(Gand, 13 juillet 1866), elle obtint le premier prix.

Certaine mésintelligence survenue entre les membres
donna le jour, en 1867, à la société libre de gymnastique.
Le nouveau cercle fut chargé de l'organisation de la pre-
mière fête internationale, qui eut lieu à l'ancienne Plaine
des manœuvres, le 26 septembre 1868, et fit époque dans
les annales bruxelloises.

Le 1^{er} janvier 1873, une première scission éclata au
sein de la société libre et donna naissance à la société
« La Bruxelloise », dissoute en 1889. La seconde
scission, la plus importante, survint au cours de
l'année 1872. Elle enfanta le « Cercle gymnastique de
Bruxelles ».

Le 3 juillet 1873, quelques personnes, MM. Buls,
Couvreur, Dustin, etc., créèrent la « Société populaire
de gymnastique » dans le but de rendre la pratique des
exercices corporels accessible aux ouvriers. Cette société
s'est fait depuis une spécialité de l'organisation des cor-
tèges.

Cinq sociétés se sont constituées encore à Bruxelles : « L'Euler Kring » (1^{er} janvier 1872); le « Deutscher Turnverein » (24 janvier 1873), composé des membres de la colonie allemande; la société « Travail et Progrès » (1^{er} mars 1879), due à l'initiative de l'administration communale; « La Nervienne » (1887), dont la durée fut éphémère, et enfin « La Fraternelle » (23 mars 1894).

La vingt-deuxième fête fédérale, qui se tint à Bruxelles les 20, 21, 22 et 23 juillet 1895, fut organisée par un comité composé de vingt-cinq membres appartenant à la « Société libre de gymnastique », le « Cercle gymnastique », la « Société populaire de gymnastique », la société « Travail et Progrès », et la société « La Fraternelle ».

De nombreuses sociétés françaises, néerlandaises, italiennes, etc., se firent représenter à cette fête des muscles, que la pluie — cruelle satire du ciel ensoleillé de la médaille — est malheureusement venue contrarier, lors des exercices qui devaient avoir lieu sur la Grand'Place, le dimanche 21 juillet.

Une compensation était due aux vaillants athlètes, qui, pendant près d'une heure, avaient héroïquement tenu tête aux ondées. Elle leur fut accordée. Le Roi se rendit à leur local, place Rouppe, le lundi au matin. Il y reçut le plus chaleureux accueil.

Il a été frappé de la médaille de M. P. Fisch 200 exemplaires à bélière, en bronze argenté; 5 en vermeil, 9 en argent et 7 en bronze avec encadrement et corde. Des réductions, en similor, de 30 millimètres de diamètre, avec œillet, furent aussi fabriquées, au nombre de 1,750.

N° 17, pl. X. L'Agriculture, sous les traits d'une forte fille de ferme, assise sur le socle d'une charrue, un râteau sur l'épaule. Autour d'elle divers attributs de l'agriculture et du commerce. FISCH & c^{ie}.

Rev. Cartouche et feuillage. FISCH & c^{ie}.

Dans les premiers mois de l'année 1895, la société nationale pour l'amélioration de l'aviculture en Belgique décida, d'accord avec la société « Les Aviculteurs belges », d'organiser, en plein centre de production, une exposition d'aviculture pratique. Il s'agissait, nous écrit M. Urbain de Wael, l'actif directeur du *Mentor agricole*, de démontrer aux producteurs ruraux tout l'intérêt qu'ils auraient à perfectionner leurs systèmes d'élevage et à entrer directement en rapport avec les grands acheteurs de l'étranger.

L'exposition eut lieu, les 30 juin et 1^{er} juillet 1895, à Merchtem, centre de l'élevage des poulets de Malines, volailles si chères aux Bruxellois. Elle obtint un réel succès, grâce aux efforts intelligents de MM. Janmart de Brouillant, secrétaire, et Bourie, secrétaire-adjoint des Aviculteurs. Près de soixante-quinze exposants y prirent part avec environ huit cents envois. Le nombre des entrées payantes s'éleva à 5,611. L'exposition eut l'honneur de la visite de S. A. R. Mgr le prince Albert de Belgique, qui se rendit à Merchtem, en compagnie de M. de Bruyn, ministre de l'Agriculture, le dimanche 30 juin au matin. S. A. R. a vivement félicité les organisateurs, et c'était justice.

Le 28 juillet, la distribution des récompenses eut lieu dans la grande salle des séances au Conseil communal.

M. le bourgmestre De Geest présidait. Au nom de la commune, il remit à MM. Janmart et Bourrie, une médaille en or — produit d'une souscription parmi les habitants — en souvenir des services qu'ils ont rendus en organisant les concours avicoles. M. De Geest rendit aussi hommage à la presse et notamment à la presse spécialiste, au *Mentor agricole* et à *Chasse et Pêche*, journaux au concours desquels l'exposition doit en partie son succès, succès consacré par la visite du prince Albert de Belgique.

La médaille que nous avons décrite en tête de ce paragraphe a été offerte par le *Mentor agricole* pour servir de prix pour la plus belle collection de volailles sélectionnées de races belges pour table ; pour la plus belle collection de lapins sélectionnés ; pour la plus belle collection de volailles élevées pour l'engraissement ; au plus beau sujet Malines-Coucou ; au plus beau lot de six poulets de Malines.

Le graveur fournit 3 exemplaires en vermeil et 2 en bronze. Cette médaille est une des meilleures que M. Paul Fisch ait faites jusqu'ici. Il se propose de se servir du droit comme prototype pour les médailles de concours agricoles qu'il pourrait encore avoir à frapper dans l'avenir.

M. Paul Fisch, né à Bruxelles, le 22 novembre 1865, a fait ses études artistiques à l'Académie des Beaux-Arts de cette ville. Il est le fils du graveur en médailles bien connu, M. Antoine Fisch, dont plusieurs œuvres ont été reproduites dans ce recueil. M. Paul Fisch sait au moins dessiner, ce qui n'est pas commun par ce temps de production hâtive et ces derniers travaux marquent un réel progrès.

N° 18, pl. X. Au premier plan le fleuve Escaut, SCHELDE, nonchalamment assis, s'appuie, du bras droit, sur un écu fantaisiste : Anvers et son commerce. Dans le fond se dresse la cathédrale; à l'horizon, un soleil levant. En légende circulaire : CHAMBRE · DE · COMMERCE · D'ANVERS · 1795-1895 dans le champ. A l'exergue : CENTENAIRE | DE LA | LIBÉRATION DE L'ESCAUT. Dans un coin la signature du graveur, J. BAETES.

Rev. Dans un cercle perlé : LES FLEUVES SONT | LA PROPRIÉTÉ COMMUNE | DE TOUS LES PAYS QU'ARROSENT | LEURS EAUX. — TRAITÉ DE LA HAYE | 17 MAI 1795.

L'Escaut, l'antique *Scaldis* des Latins, le vieux *Schelde* des flamands, est sans conteste l'un des facteurs de la richesse de la Belgique. C'est à lui qu'Anvers, notre métropole commerciale, doit sa fortune et sa prospérité.

Les Hollandais avaient prévu dès longtemps l'avenir brillant que réservait aux Anversois la situation privilégiée de leur port. Aussi, lorsque l'Espagne épuisée se vit réduite à signer, à Munster le 30 janvier 1648, un traité de paix et d'alliance avec les États généraux des Provinces-Unies, s'empressèrent-ils de profiter de cette occasion pour mettre un terme à la rude concurrence qu'ils prévoyaient devoir naître entre Anvers et Amsterdam.

L'article xiv du néfaste traité signé par Philippe IV porte, en effet, que « *la rivière de l'Escaut, et canaux du Sas, Zwyn et autres embouchures de mer y respondans, seront tenus clos du côté desdits seigneurs États.* » C'est-à-dire qu'aucun navire belge ou étranger ne pouvait désor-

mais ni entrer ni sortir de l'Escaut ou des canaux y aboutissants. Le fleuve devait être considéré comme virtuellement fermé. Le port d'Anvers n'existait plus !

Cet état de choses fut maintenu par les Provinces-Unies avec un soin jaloux. C'est ainsi que, alors que les Pays-Bas espagnols passent sous la domination de l'Autriche, le traité d'Utrecht confirme la fermeture de l'Escaut.

Joseph II, en 1784, fit quelques timides tentatives pour rendre à l'Escaut son ancienne liberté ; mais, devant la résistance de la Hollande, soutenue par la France, il renonça bientôt à la réalisation de ce projet, et le traité de Fontainebleau, du 8 novembre 1785, reconnut, une fois encore, la fermeture du fleuve.

Il appartenait à la République française d'ouvrir l'Escaut au commerce de toutes les nations. Le 16 novembre 1792, un décret de la Convention nationale déclarait libre la navigation du fleuve, et le traité de la Haye, du 16 mai 1795 (27 floréal an III), conclu entre la République française et la République batave, reconnaissait le grand principe, admis depuis dans le droit des gens, que *les fleuves sont la propriété commune de tous les pays qu'arrosent leurs eaux*.

C'est à ce traité que l'on fait remonter d'ordinaire la libération de l'Escaut, et c'est le centenaire de ce traité qu'Anvers fêta les 12, 13 et 15 août 1895. Les fêtes du Centenaire furent organisées par la Chambre de commerce d'Anvers, avec le concours des administrations provinciale et communale, de l'armée, des administrations du pilotage et de la douane, des sociétés de remorquage, de la « Société royale nautique anversoise », du « Yacht-Club » d'Anvers et des maisons d'armement de la place :

Le programme comprenait la construction d'un pont de bateaux jeté sur l'Escaut par les pontonniers d'artillerie (12 août), des régates internationales à la voile (13 août), un cortège naval et une fête vénitienne sur le fleuve (15 août).

C'est en souvenir de ces réjouissances et pour commémorer l'événement qui en était l'occasion, que la Chambre de commerce d'Anvers fit frapper la belle médaille que nous venons de décrire. Il en existe 1 exemplaire en bronze doré et 125 en bronze argenté. L'exemplaire doré a été remis au président de la Chambre de commerce, les autres furent distribués aux souscripteurs.

Primitivement, il avait été décidé de se borner à la frappe de cette médaille ; mais, sur les instances de la Commission des régates, désireuse d'avoir à sa disposition une médaille spéciale, il fut résolu de faire graver un second revers portant en inscription circulaire : RÉGATES INTERNATIONALES A LA VOILE DU 15 AOUT 95 * et dans le champ : * ORGANISÉES | AVEC LE CONCOURS | DE LA | SOCIÉTÉ ROYALE NAUTIQUE | ANVERSOISE | ET DU | YACHT-CLUB D'ANVERS. Au dessous couronne et palme.

Le graveur a livré 11 exemplaires en vermeil, 11 en argent et 100 en bronze. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre confrère en numismatique, M. Edmond Lombaerts, d'Anvers.

L'auteur des deux médailles est M. Jules Baetes, lequel, avec son frère M. Léon Baetes, continue l'atelier de gravure de feu son père, F. Baetes.

ALPH. DE W.

N° 19, pl. XI. Buste, en profil gauche. Sur l'épaule : *Jul. Dillens*; sous la coupure du bras : *Wolfers fec.* A gauche, en légende circulaire ; A JOSEPH GODEFROY. Derrière la tête, dans le champ, en neuf lignes : LA | VILLE | DE | BRUXELLES | EN | TÉMOIGNAGE | DE | RECONNAISSANCE | 29 JANVIER 1894.

Rev. Allégorie représentant, sous les traits d'une femme et d'un apprenti, l'enseignement professionnel de la menuiserie. En légende : ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MENUISERIE — DONATION GODEFROY. Au bas : J. DILLENS SC. — WOLFERS FEC. (Ces signatures ne sont pas visibles sur la planche; on ne voit pas davantage le nom de M. Wolfers au droit.)

M. Pierre-Joseph Godefroy est né à Bruxelles le 24 juillet 1825. Élève de l'Académie royale des Beaux-Arts de cette ville, il quitta cet établissement, à l'âge de vingt-deux ans, après avoir obtenu, au concours de 1847, le premier prix de la classe supérieure d'architecture. En 1851, il succéda à son père dans la direction d'un important établissement de menuiserie et de charpenterie. Il se retira des affaires vingt-quatre ans plus tard, peut-être pour pouvoir se consacrer d'une façon plus absolue aux nouveaux devoirs que lui créait sa nomination, en 1875, de major commandant la division d'artillerie de la garde civique de Bruxelles, commandement qu'il exerça brillamment pendant vingt longues années. Le titre de major commandant honoraire de la division d'artillerie, qui lui fut octroyé par arrêté royal du 15 juillet 1893, est la juste récompense du dévouement et des vertus militaires dont il fit preuve en sa qualité de

chef d'un des plus beaux corps spéciaux de notre milice citoyenne.

M. Godefroy fut aussi juge au Tribunal de commerce de Bruxelles de 1858 à 1862, membre de la Chambre de commerce et des fabriques de 1867 à 1873, enfin conseiller communal de la capitale pendant trente-deux ans. Ce fut seulement en 1895 qu'il renonça à solliciter un nouveau mandat, au grand regret de ses collègues, de ses nombreux amis et de ses concitoyens.

Pierre-Joseph Godefroy a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 15 janvier 1876 et promu officier du même ordre le 8 avril 1885. Il obtint la croix civique de 1^{re} classe, le 7 novembre de cette dernière année.

Le major Godefroy est une physionomie bien bruxelloise et hautement sympathique; aussi le souvenir du martial commandant des artilleurs de la garde civique restera-t-il longtemps vivace au cœur de tous, car il n'est pas seulement un ardent patriote, mais encore un philanthrope aussi généreux qu'éclairé.

Prenant prétexte de ce qu' « en recevant gratuitement, » à l'Académie royale des Beaux-Arts, un enseignement, » qui alors était gratuit pour tous », il avait été grandement aidé à se faire la situation à laquelle il était arrivé, M. Godefroy adressa, le 14 janvier 1894, au bourgmestre de Bruxelles une lettre par laquelle il déclare léguer à la ville, sa propriété située rue Haute, n° 14, siège de son ancien établissement industriel, à la condition de l'affecter à une école, atelier d'apprentissage ou autre destination utile à la classe ouvrière. M. Buls donna lecture de cette lettre, aux applaudissements de l'assistance, en la séance

du conseil du 29 janvier. Le même jour, au cours d'un comité secret, il fut décidé « de frapper une médaille » commémorative en l'honneur de M. le conseiller » Godefroy pour le don qu'il a fait à la ville », don accepté définitivement et à l'unanimité, sur le rapport de M. l'échevin André, dans la séance du conseil du 6 août 1894 (1).

Une école de menuiserie a été, depuis, établie dans l'immeuble de la rue Haute et, le 5 août 1895, à l'issue de la séance du conseil communal, il fut remis par M. Buls à M. Godefroy deux médaillons d'ivoire, sculptés par le statuaire Julien Dillens. Ces médaillons ont servi de modèle à M. Wolfers pour exécuter les coins de la médaille que nous venons de décrire. Il fut frappé de cette médaille seulement 45 exemplaires, tous de bronze. Livraison en a été faite à M. Dillens le 5 décembre 1895.

L'œuvre de M. Julien Dillens marque incontestablement un effort pour échapper aux traditions d'antan de l'art de la gravure en médailles. Sa tentative ne manque pas d'intérêt et il faut le féliciter d'avoir osé la réaliser.

M. Wolfers, dans une sphère plus modeste, mérite aussi des éloges, car, par suite du module fort grand de la médaille et de l'excessif relief de la sculpture, il a dû bien certainement se heurter à d'assez grandes difficultés de fabrication, qu'il est arrivé à vaincre de la plus heureuse façon.

(1) Nous devons ces renseignements officiels à l'obligeance de M. Van Malderghem, archiviste adjoint de la ville.

N° 20, pl. XII. A droite, au premier plan, saint Luc assis sur un escabeau, dessine; à gauche, un peu en arrière, le taureau symbolique est couché de face, le pied appuyé sur l'écusson aux armes habituelles des gildes de dessin : d'azur à trois écus d'argent placés deux et un. Entre les cornes de l'animal l'écu de Berchem, d'argent à trois pals de gueules. Une banderole porte, en lettres gothiques, les mots : **Kunst-Adelt**. Sur la ligne du sol : J. RATINCKX INV. — J. BAETES SC. ET FEC.

Rev. Une branche de laurier et un large ruban déployé, portant : **Gemeente Berchem**.

La commune de Berchem, l'un des plus peuplés faubourgs d'Anvers, a été dotée cette année (1896) d'une école de dessin à la tête de laquelle le conseil échevinal a placé, comme directeur, un artiste peintre de mérite, M. Joseph Ratinckx, d'Anvers. Quelques semaines plus tard, un autre anversoise, M. Sterk, habitant Berchem, fut proclamé prix de Rome pour la gravure. Sa ville natale lui fit une réception solennelle. A Berchem un comité s'était constitué, ayant à sa tête M. Ratinckx, pour fêter l'heureux lauréat et le 18 octobre 1896, il fut reçu par les autorités de la commune, qui lui remirent un exemplaire d'or de la médaille au Saint-Luc. Cette médaille, dont l'ensemble ne manque pas d'élégance, a été dessiné par M. Joseph Ratinckx. L'habile graveur anversoise, Jules Baetes en a taillé les coins. Elle est destinée à servir, dans l'avenir, veut bien nous écrire M. Lombaerts, de médaille de prix pour l'école de dessin de Berchem. Il en existe, à ce jour, quelque rares exemplaires d'essai en bronze.

N° 24, planche XIII. Buste en profil droit. Légende circulaire : AUGUSTE — HOUZEAU DE LEHAIE. Dans le champ, au-dessus de l'épaule : FISCH & c^{ie}.

Rev. En légende circulaire : LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES SORTIS DE L'ÉCOLE DES MINES DU HAINAUT ☼ 1871-1896 ☼. Dans le champ, en sept lignes : AU | PROFESSEUR | A. HOUZEAU DE LEHAIE | TÉMOIGNAGE | D'ESTIME | ET DE | RECONNAISSANCE.

Ce fut au cours de l'assemblée générale de la Société des anciens élèves sortis de l'École des mines du Hainaut tenue à Mons en l'une des salles de l'Hôtel de Ville, le 2 août 1896, qu'eut lieu, au milieu du plus vif enthousiasme, la remise à M. Houzeau de Lehaie d'un écriin renfermant un exemplaire d'or, un de vermeil et un d'argent de la médaille que nous venons de décrire. Les anciens élèves de M. Houzeau fêtèrent ainsi le 25^e anniversaire de professorat du savant économiste. En cette circonstance, M. Isaac Isaac, l'un des premiers élèves de M. Houzeau, se fit l'interprète des sentiments d'estime scientifique et d'affection que tous les ingénieurs, sortis depuis vingt-cinq ans de l'École des mines du Hainaut, ressentaient pour leur ancien professeur. M. Houzeau de Lehaie répondit, et la fête se termina par un banquet, pendant lequel MM. Hardy, Henry Durant et Houzeau prirent tour à tour la parole.

Charles-Auguste-Benjamin-Hippolyte Houzeau de Lehaie est né à Mons le 28 juillet 1832. Élève au collège Rollin, à Paris, et au collège communal de sa ville natale, il termina ses études à l'Université libre de Bruxelles. Appelé en 1871 à remplacer dans la chaire d'économie

politique de l'École des mines du Hainaut Charles Le Hardy de Beaulieu, il y enseigna une doctrine toute différente de celle de son éminent prédécesseur. Alors que M. de Beaulieu, comme le rappelle M. Isaac dans son discours, basait tout son système économique sur le respect absolu de la liberté individuelle, restreignant l'ingérence de l'État à un minimum, M. de Lehaie est d'avis que la liberté de l'homme doit exister plus dans l'idée que dans le fait, que toute conception utilitaire appartient à la Société toute entière, que la solidarité humaine doit être le but des efforts communs, et que, au nom de cette solidarité, la société a le droit d'exiger de chacun de ses membres l'aliénation de certaines libertés individuelles au profit de la masse des citoyens (1).

M. Houzeau n'a pas borné son activité au professorat, de bonne heure il se lança dans la vie politique. Bourgmestre de la commune d'Hyon, il devint plus tard conseiller communal, puis échevin à Mons, et du 13 juin 1882 jusqu'en octobre 1894, il représenta cet arrondissement au Parlement belge. Aujourd'hui, M. Houzeau appartient au Sénat.

La médaille offerte à M. Houzeau de Lehaie par ses anciens élèves a été modelée avec soin par M. Paul Fisch, de Bruxelles. En dehors des exemplaires remis au jubilaire, il en a encore été frappé cent soixante et un en bronze.

(1) *Publications de la Société des ingénieurs sortis de l'École provinciale d'industrie et des mines du Hainaut*, 3^e série, t. V, p. 189.

N° 22, planche XIII. Tête de Minerve casquée, à droite. Dans le champ, devant la figure de la déesse, en trois lignes : ΝΑΦΕ' ΚΑΙ | ΜΕΜΝΑΣ' | ΑΠΙΣΤΕΙΝ. Sous la coupure du cou : LEMAIRE.

Rev. Légende circulaire : LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN OFFICIEL DE BELGIQUE ☼ 1872-1897 ☼. Dans le champ :

A

MONSIEUR

CHARLES HARLAUX

SON DÉVOUÉ

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

ET DE PROFONDE ESTIME.

19 SEPTEMBRE 1897.

☼

Il a été forgé de cette médaille un exemplaire en or et vingt-huit en bronze, dont vingt-cinq pour les souscripteurs. Le graveur s'est servi pour la tête de Minerve d'un poinçon dont il avait déjà fait usage ; seulement, il l'a légèrement modifié. Le casque, par exemple, est différemment orné.

L'assemblée annuelle de la Fédération de l'enseignement moyen officiel de Belgique eut lieu en 1897, le 19 septembre, dans la salle de milice de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette Fédération comprend deux sections : celle des écoles moyennes et celle des athénées. A midi et demi, les deux sections se sont réunies en séance solen-

nelle pour fêter ensemble le 25^e anniversaire de la fondation de la Société. En l'absence de M. Discaille, qu'un deuil de famille retenait loin de ses collègues, la séance était présidée par M. De Geynst, président de la section des écoles moyennes, qui a fait l'historique de la Fédération. Il a surtout insisté sur la part qui revient, dans l'œuvre accomplie, à M. Harlaux, le zélé et dévoué secrétaire général, qui fut l'un des promoteurs de l'Association des professeurs et « la cheville ouvrière de la Fédération ».

Une médaille d'or et un diplôme d'honneur furent alors remis à M. Harlaux, au milieu des applaudissements de l'assistance, en témoignage de reconnaissance pour le dévouement dont il a toujours fait preuve pendant ses vingt-cinq années de secrétariat.

M. Charles Harlaux, ancien professeur d'athénée et préfet des études à l'Athénée de Namur, n'a pas survécu longtemps à cette manifestation toute de sympathie. Il est mort, frappé d'une attaque d'apoplexie, dans les premiers jours d'octobre 1897.

N^o 23, planche XIII. La Pucelle de Gand, assise dans un enclos, le bras gauche appuyé sur un écu au lion ; de la main droite, elle tient l'oriflamme S. P. Q. G. Le lion de Flandre appuie sa tête sur le genou de la Pucelle. Près d'elle, une sphère, etc. A l'horizon, des monuments de la ville, une usine, un navire, etc., etc. A l'exergue :

LEMAIRE

Rev. GEMEENTERAAD | VAN | GENT. Au-dessous, un cartouche et une petite tête de lion.

Cette jolie petite médaille, à bélière, est portée en breloque par les membres du conseil communal de Gand, auxquels elle sert de médaille d'identité. Sa fabrication est toute récente, aussi n'en a-t-il été frappé jusqu'ici que cinquante exemplaires d'argent pour la Ville, qui en a fait une première distribution aux trente-neuf membres composant le " GEMEENTERAAD ". Le cartouche est destiné à recevoir le nom du conseiller porteur de la médaille.

Les coins sont la propriété de la ville de Gand, qui les a fait déposer au Musée communal. L'exemplaire que nous reproduisons est une *épreuve d'auteur*.

N° 24, planche XIV. Buste en profil gauche. Sous la coupure du bras : F. VERMEYLEN 1897.

Rev. Légende semi-circulaire : LE CERCLE MÉDICAL DE LOUVAIN. Dans le champ, en quatre lignes : À SON | PRÉSIDENT | D'HONNEUR | M^R LE P^R LEFEBVRE | et un trait. Légende semi-circulaire inférieure : * 1846-1896 *

Cette médaille nous présente le portrait, fort réussi, du savant professeur émérite de l'Université de Louvain, Ferdinand-Joseph-Marie Lefebvre. Elle a été modelée par M. Franz Vermeylen et frappée à soixante-dix exemplaires de bronze par la maison Fisch et C^o, de Bruxelles.

Né à Ohey, le 21 mars 1821, M. Lefebvre obtint au mois d'août 1846, avec la plus grande distinction, son diplôme de docteur en médecine et en chirurgie. A peine

âgé de trente-trois ans, il se vit confier un des cours les plus importants de la faculté de médecine de l'Université de Louvain. Aujourd'hui, il est le doyen des quatre-vingt-cinq professeurs de l'*Alma mater*.

Ses écrits sont nombreux. Nous nous bornerons à citer : les *Leçons de médecine opératoire*, les *Lettres posthumes d'un médecin* et une *Étude médicale sur Louise Lateau*, la célèbre stigmatisée de Bois-d'Haine.

Membre de l'Académie de médecine, commandeur des Ordres de Léopold et de Pie IX, chevalier de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, M. Lefebvre a été élu sénateur de la province de Brabant le 12 novembre 1894.

C'est à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans le corps médical que le Cercle médical de Louvain résolut d'offrir au savant professeur une médaille à son effigie. La cérémonie eut lieu le mardi 15 juin 1897, dans le local de la société. M. Delmarcel, président, remit alors à M. Lefebvre, président d'honneur, un exemplaire de bronze, patiné vieil argent, et quelques autres exemplaires de bronze pour sa famille, de la médaille, si ressemblante de M. Vermeylen. Ce fut M. le docteur Delmarcel qui prononça le discours de rigueur.

N° 25, planche XIV. Grande plaque, très ornée, portant pour motif principal un Saint-Michel vainqueur du démon. Dans le champ, en relief : VILLE | DE | BRUXELLES, et gravé à la pointe : INAUGURATION | DU | MONUMENT | ANSPACH | 22 AOUT 1897. Au-dessous de l'archange : F. WISSAERT.

Cette plaque-souvenir, d'une heureuse originalité de facture, a été commandée par la ville de Bruxelles à M. F. Wissaert, pour être distribuée lors des inaugurations des monuments Rogier et Anspach.

L'inscription diffère naturellement pour chacune d'elles. Pour le monument Rogier, la plaque porte simplement : VILLE | DE | BRUXELLES | 1897. Il a été livré 210 exemplaires d'argent pour l'inauguration du monument Rogier et 251 exemplaires en vermeil pour l'inauguration du monument Anspach.

Ces souvenirs métalliques ont été distribués :

A. Lors de l'inauguration du monument Rogier :

1° Aux membres de la sous-commission des fêtes Rogier ;

2° Aux membres de la famille ;

3° Aux conseillers communaux en fonctions ;

4° Aux membres du collège échevinal ;

5° Aux communes qui ont envoyé à la manifestation leur drapeau de 1831 ;

6° Aux habitants du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, dans lequel a été élevé la statue de Rogier, qui ont illuminé le soir de la fête.

B. Lors de l'inauguration du monument Anspach :

1° A la famille Anspach, 19 plaques ;

2° Au collège échevinal, 6 ;

3° Aux anciens conseillers communaux du temps d'Anspach, 9 ;

4° A divers groupes communaux, 7 ;

5° A la fédération des sociétés de gymnastique, 2 ;

6° A la commission organisatrice des fêtes de l'inauguration, 3 ;

7° Aux archives de la ville de Bruxelles, 4 ;

8° A M. Benjamin Crombez, 4 ;

9° Aux sociétés qui ont participé à la fête, 203 (1).

Nous n'avons pas à faire ici l'historique de ce que la patrie belge doit à Rogier, ancien membre du Gouvernement provisoire, administrateur de la sûreté publique, gouverneur d'Anvers, ministre-créateur de nos chemins de fer, une des gloires les plus pures de la Belgique de 1830.

L'inauguration de la statue de Charles Rogier, œuvre du sculpteur De Groot, érigée place de la Liberté, à Bruxelles, eut lieu le dimanche 25 juillet 1897, à 11 heures du matin, en présence du Prince Albert de Belgique, de la garde civique, de nombreuses sociétés, et d'une énorme affluence de curieux. Parmi les membres de la famille, on notait MM. De Grelle-Rogier frères et leurs enfants ; MM. Ferdinand François, Radoux-De Grelle, Vanderstichelen, Puissant-De Grelle, etc. etc. Les notabilités politiques et militaires étaient accourues nombreuses à cette manifestation patriotique. Deux discours furent prononcés ; l'un par M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, l'autre par M. Schollaert, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

La fontaine-monument Anspach, à laquelle collaborèrent de nombreux artistes, tels MM. Janlet, De Vigne, Braecke, de Vreese, Dillens, etc., est établie place de

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Laureys, receveur de la ville.

Brouckère, au milieu même du quartier nouveau que Bruxelles doit à son ancien bourgmestre. Plus de deux cents sociétés prirent part, le 22 août, à l'inauguration, à laquelle assistaient M. Maurice Anspach, fils de Jules Anspach, le défunt bourgmestre, et M^{me} van Dievoet, sa fille.

Ce fut M. Buls qui, en termes émus, retraça la brillante carrière de Jules Anspach, le distingué et dévoué magistrat municipal, dont la mémoire est restée chère aux Bruxellois.

Le vouëtement de la Senne est son œuvre. Si Bruxelles est devenue l'une des plus saines et des plus coquettes capitales de l'Europe, c'est bien à Jules Anspach et à ses constants efforts qu'elle en est redevable.

M. F. Wissaert, l'auteur de la plaque commémorative, est né à Bruxelles. Son père, graveur sur métaux, le guida dans ses premiers essais.

M. F. Wissaert a suivi les cours de l'Académie de sa ville natale. Depuis, il s'est surtout attaché à se perfectionner dans la gravure en taille douce, la gravure héraldique et la gravure en creux. C'est à cette dernière méthode qu'est due la plaque Rogier-Anspach.

N^o 26, planche XV. Plaquette de 0,07 × 0,04. Buste du Roi, la tête nue, drapé dans son manteau, en uniforme de général commandant en chef de l'armée belge. Dans le champ, au-dessus de la tête du souverain, en légende semi-circulaire : LÉOPOLD II, ROI DES BELGES. A l'exergue : 1897 — EXPOSITION INTERNA — TIONALE DE BRUXELLES.

Rev. Dans un motif d'architecture, saint Michel, patron de Bruxelles, terrassant le dragon. Dans la bande inférieure : BRUXELLES — CH. VAN DER STAPPEN.

N° 27, planche XV. Buste du Roi, la tête nue, en uniforme de général en chef de l'armée belge, le manteau sur l'épaule. Dans le champ, au-dessus de la tête du Souverain, en légende semi-circulaire : LÉOPOLD II, ROI DES BELGES. Au-dessus de l'épaule droite, la date : 1897. Au-dessus de l'épaule gauche : BRUXELLES, et les initiales du graveur : C V D S.

Rev. Dans le creux central, sur un motif ornemental, le type réduit du revers de la plaquette précédente. Les bandes portent l'inscription : EXPOSITION — INTERNATIONALE — BRUXELLES — 1897. En légende circulaire : FESTIVAL PERMANENT DE L'EXPOSITION ☉.

N° 28, planche XV. Plaquette 0,03 × 0,018. Dans un motif d'architecture, l'archange Saint-Michel vainqueur. Dans les bandes l'inscription : EXPOSITION — INTERNATIONALE — BRUXELLES — 1897.

Rev. Un gracieux motif ornemental : LAISSER PASSER — GÉNÉRAL — 1897.

L'Exposition internationale, organisée à Bruxelles, en 1897, fut un succès, un très grand succès. Près de six millions de personnes la visitèrent, et la section congolaise, établie au parc de Tervueren, fut une véritable révélation.

Accessible au public dès] la fin d'avril, l'Exposition internationale de Bruxelles ne fut ouverte officiellement par le Roi que le 10 mai, dans l'après-midi.

Comme le fit remarquer alors M. De Mot, président du comité exécutif, dans le discours qu'il adressa au ministre du Travail, M. Nyssens, l'exposition de Bruxelles doit son origine à l'initiative privée.

En effet, le 18 mai 1893, une société anonyme se formait en vue de réaliser l'exposition, avec le concours du gouvernement et de la ville de Bruxelles.

Ces appuis n'ont pas fait défaut à la société. Le 1^{er} avril 1895, le conseil communal subsidiait l'œuvre et la convention du 25 mai suivant assurait l'intervention du gouvernement et la constitution du commissariat général. De plus, elle mettait à la disposition de la société le parc du Cinquantenaire et le parc de Tervueren, qu'une avenue grandiose relie aujourd'hui.

L'Exposition occupa, tant à Bruxelles qu'à Tervueren, 132 hectares, et les seules constructions de Bruxelles couvraient au delà de 113,000 mètres carrés. Plus de 11,000 exposants, appartenant à trente nations, ont répondu à l'appel du gouvernement belge.

La distribution des récompenses eut lieu le 20 octobre, au matin, en présence du Roi, de la princesse Clémentine, du comte de Flandre et du prince Albert de Belgique.

Le palmarès, dont M. le comte Adrien d'Oultremont, commissaire général du Gouvernement, donna lecture, comprend près de 8,000 récompenses, dont 550 grands prix, 929 diplômes d'honneur, 1,936 médailles d'or, aux-

quelles il faut ajouter les récompenses attribuées à la brillante exposition des Beaux-Arts et aux remarquables concours agricoles et horticoles.

Les trois médailles que nous venons de décrire sont l'œuvre de l'éminent statuaire bruxellois M. Charles van der Stappen.

C'est un premier essai, mais un essai de maître qui nous donne l'assurance de voir bientôt l'art de la gravure en médailles s'élever, en Belgique, à la hauteur où les efforts des Roty, des Chapelain, des Alphée Dubois, des Dupuis, des Vernon, ont su la placer en France. Au gouvernement, aux administrations, à tous ceux qui ont à cœur le renom artistique de la patrie, à fournir maintenant à nos artistes le moyen de parvenir à ce résultat si désirable : le relèvement de l'art de la médaille au pays des Metsys, des Jonghelinck, des Waterloos et des van Berckel.

La petite plaquette « laisser-passer » a été frappée à 50 exemplaires d'or et à 400 exemplaires en vermeil.

La médaille pour le festival permanent à 1,000 exemplaires en bronze doré.

Enfin, la grande plaquette a pour destination d'être donnée aux exposants. Le nom et le prix remporté seront gravés sur la bande du motif d'architecture qui encadre le Saint-Michel.

Il existe de ces diverses pièces quelques épreuves d'auteur en différents métaux : bronze, bronze argenté, etc.

Jeune femme ailée, tendant une palme et enveloppée d'une banderole portant les mots : EXPOSITION — INTERNATIONALE, gravés en creux. Dans le champ, le millésime 1897. Au bas, dans le coin de droite : FERNAN DU BOIS.

Rev. Un homme assis, en costume de salle d'armes, faisant ployer un fleuret, le casque sur les genoux : CONCOURS D'ESCRIME. Au bas : FERNAN DU BOIS.

N^o 30, planche XVI. Même droit.

Rev. Un bassin et des nageurs dans un paysage légèrement ébauché.

Légende. NATATION. Au bas, à droite : FERNAN DU BOIS.

N^o 31, planche XVI. Même droit.

Rev. Près d'une allée boisée, une piste avec vélocipédistes. Sur un poteau indicateur : GRAND PRIX — TERVUEREN. Au bas : FERNAN DU BOIS.

Ces plaquettes, d'élégante conception, sont à bélière. Elles ont servi aux concours sportifs organisés à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles. Il en existe une quatrième variété pour le canotage; mais les coins de cette dernière pièce s'étant brisés, M. Dubois n'a pu nous en fournir un exemplaire.

L'Éscrime a été frappé : 28 en or et 82 en argent; la Natation : 22 en vermeil, 32 en argent, 17 en bronze; la Vélocipédie : 2 en or, 112 en argent, 10 en bronze;

le Sport nautique : 12 en vermeil, 22 en argent et 24 en bronze.

Enfin, il a encore été frappé pour les concours des jeux populaires 6,000 petites breloques de bronze dont voici la description :

N° 32, planche XVI. La partie supérieure du droit des plaquettes précédentes.

Rev. 1897 — JEUX — POPULAIRES.

Il existe de toutes ces pièces des épreuves d'auteurs en divers métaux.

N° 33, pl. XVI. Buste en profil gauche : ALPHONSE — BRIART. Sur l'épaule : FERNAN DU BOIS.

Rev. Trophée composé d'une lampe de mineur ou de sûreté, d'une lampe dite Crachet, d'une poulie de traînage mécanique sur chaîne sans fin, pour conduire les wagonnets sur voies ferrées et de deux outils pour abattre la houille. Quelques branches de laurier enjolivent le trophée. Légende circulaire extérieure : LES CHARBONNAGES DE MARIEMONT ET DE BASCOUP ; légende circulaire extérieure : A LEUR INGÉNIEUR EN CHEF DE L'EXPLOITATION ; dans le champ : A. BRIART | MEMBRE — ACADEMIE | ROYALE — BELGIQUE | 1846 — 1896.

Au bas de la lampe de sûreté : FERNAN DU BOIS.

Alphonse Briart est né à Chapelle-lez-Herlaimont, le 25 février 1825. Il fit ses études à l'institut Cauchez, à

Namur, et obtint ensuite le diplôme d'ingénieur civil à l'École des mines de Mons.

D'abord attaché aux charbonnages de l'Ouest de Mons, puis aux charbonnages de « l'Agrappe », il entra à Mariemont en 1846.

Deux médailles de vermeil lui furent décernées le 1^{er} juin 1893 pour son invention du triage mécanique de la houille et la description du tratnage automatique établi au charbonnage de Bascoup.

Il est encore l'inventeur d'un nouveau guidonnage en fer, de clapets d'aéragé, d'une poulie à griffes en acier pour chaîne de trainage (elle est reproduite sur la médaille), etc., etc. (1).

M. Briart est un géologue et un naturaliste distingué ; élu correspondant de l'Académie le 16 décembre 1867, membre le 15 décembre 1874, directeur de la classe des sciences en 1889, il a publié dans les mémoires et les bulletins de cette compagnie, le plus souvent en collaboration avec M. F. Cornet, divers écrits fort appréciés sur la géologie, la paléontologie et la minéralogie du Hainaut.

Membre de la commission administrative de l'École des mines de Mons, officier de l'Ordre de Léopold, M. Briart est aujourd'hui ingénieur en chef de l'exploitation aux charbonnages de Mariemont-Bascoup.

C'est pour fêter le cinquantième anniversaire de son entrée, comme ingénieur, à ces charbonnages que, le 29 août 1897, M^{me} Warocqué et M. Raoul Warocqué réu-

(1) Ces renseignements nous ont été fournis par notre aimable confrère M. Peny, secrétaire général des charbonnages de Mariemont et Bascoup.

nissaient au château de Mariemont plus de quatre cents convives en une fête toute intime. M. Briart reçut alors son portrait taillé en ivoire et des exemplaires d'argent et de bronze de la médaille à son effigie décrite plus haut. Il existe de cette médaille 50 exemplaires d'argent et 400 de bronze.

ALPH. DE W.

N^o 34, pl. XVII. EXPOSITION INTERNATIONALE BRUXELLES 1897. Groupe de trois personnages : L'Industrie et l'Agriculture unies par la Sagesse. A l'exergue : JUL. LAGAE, SCULT. — WOLFERS FEC^t.

Rev. Légende circulaire : ROYAUME DE · BELGIQUE · KONINKRYK · BELGIE. Dans la partie supérieure du champ : les armes de Belgique, soutenues par deux lions d'un héraldisme plein de caractère. L'UNION FAIT LA FORCE, sur une banderole. La partie inférieure du champ a pour destination de recevoir le nom de l'exposant.

La belle plaquette due au talent de M. Van der Stappen, reproduite planche XV, n^o 26, frappée seulement à 150 exemplaires, a été exécutée pour le comité exécutif de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897 ; la médaille de M. Lagae, commandée à l'artiste par le gouvernement, est celle qui fut remise officiellement aux exposants.

Il en a été tiré par M. Wolfers 11,400 exemplaires de bronze. Antérieurement, un essai en argent avait été soumis à l'approbation des ministres.

C'est la première médaille que modèle M. Lagae.

Il y a lieu de se féliciter de voir ainsi, depuis quelques années, bon nombre de nos sculpteurs de mérite se risquer sur le périlleux terrain de la gravure en médailles, d'autant que la plupart de ces tentatives ont été heureuses.

Il est bon, cependant, de mettre nos artistes en garde contre la tendance qui semble les pousser à exagérer quelque peu le relief. De là une certaine lourdeur que plus

d'expérience dans l'art du médailleur leur fera éviter.

Sous ce rapport, le revers de la médaille de l'Exposition de Bruxelles échappe à tout reproche et nous ne pouvons que féliciter M. Lagae d'avoir su donner une forme originale à un sujet d'une désespérante banalité.

Il y a lieu aussi de signaler, au droit, une Minerve de belle prestance et d'un heureux effet décoratif.

La médaille de M. Lagae constitue donc un excellent début et nous souhaitons avoir bientôt d'autres œuvres du même artiste à signaler dans ce recueil.

N° 35, pl. XVIII. STAD ANTWERPEN. Les armes couronnées de la ville d'Anvers, ayant pour tenants un homme et une femme sauvages ; F. BAETES FECIT.

Rev. La façade de l'Institut supérieur de commerce à Anvers. Tout en haut, sur une banderole, se lit : HANDELS-GESTICHT. A l'exergue, dans un cartouche, BESTENDIG FESTIVAL — 1898, puis dans les coins, en caractères microscopiques : F. TRUYMAN ARC. et J. BAETES FEC.

Les armes qui ornent le droit de cette médaille, œuvre de M. Baetes père, ont déjà servi à diverses reprises ; le revers, gravé par M. Jules Baetes, nous offre la façade du nouvel Institut supérieur de commerce, officiellement inauguré en avril 1898.

La plupart des commerçants, des agents maritimes, des courtiers anversoïis sortent de cette école, fort réputée à l'étranger, et dont la fondation remonte au 29 octobre 1852. La médaille que nous venons de décrire n'a, d'ailleurs, d'autre relation avec cet établissement de hautes

études que de nous en présenter l'aspect extérieur actuel. Elle fait, en effet, partie de la série métallique à laquelle l'installation à Anvers, il y a une quinzaine d'années, d'un festival permanent a donné naissance. Les sociétés de musique qui y prennent part reçoivent une médaille commémorative au revers de laquelle on a l'habitude de reproduire l'un ou l'autre monument de la ville, d'ordinaire celui dont la création est la plus récente.

D'après les renseignements que veut bien nous fournir notre aimable confrère M. Lombaerts, il est annuellement frappé 250 de ces médailles. Lors des Expositions de 1885 et de 1894, l'administration communale en fit faire exceptionnellement, chaque fois, 4,200.

M. Baetes vient d'employer le droit, à l'écusson d'Anvers, à la confection d'une autre médaille, de module moindre, qui a été offerte, lors de leur retour, aux invités à l'inauguration du chemin de fer du Congo. Au revers, un plan déroulé, sur lequel se montre le tracé de la voie, occupe le champ de la pièce, tandis qu'en légende on lit ces mots : VOLTOOIING · VAN · DEN · SPOORWEG — MATADI-STANLEYPPOOL — 6 · JULI · 1898.

Quelques rares exemplaires d'argent ont été remis aux autorités, les autres excursionnistes n'ont reçu que des exemplaires de bronze.

N° 36, pl. XVIII. Plaquette d'étain. Une femme, l'Espérance (?), debout au bord de la mer, sur laquelle se voit un vaisseau voguant à pleines voiles, agite une branche d'olivier de la main droite. De la main gauche elle s'appuie sur un écu. A ses pieds, une ancre.

Rev. Sur une voile tendue : **III^e Congrès — International — de — Navigation — Bruxelles — 1898.** Au-dessous : **FISCH et C^{ie}.**

Cette petite plaquette, dont il a été frappé 1,000 exemplaires en étain et 40 en argent, a servi d'insigne aux membres du VII^e Congrès international de navigation réuni à Bruxelles, les 25-30 juillet 1898, sous le haut patronage de Sa Majesté Léopold II et la présidence d'honneur de S. A. R. Monseigneur le Prince Albert de Belgique et des ministres de l'Agriculture et des Travaux publics, des Finances et des Affaires étrangères.

Le comité de patronage se composait de MM. E. Dupont, vice-président du Sénat, L. Somzée, membre de la Chambre des représentants, J. Verspreuwen, échevin du commerce de la ville d'Anvers, et comte A. Visart de Bocarmé, membre de la Chambre des représentants et bourgmestre de Bruges.

Cent dix-neuf personnes avaient adhéré au congrès.

On sait que le premier congrès de navigation se tint à Bruxelles en 1885. Depuis lors, il s'est réuni successivement à Vienne (1886), Francfort-sur-Mein (1888), Manchester (1890), Paris (1892) et La Haye (1894).

Le VII^e Congrès s'est distingué des précédents par cette particularité qu'il a eu à traiter, conformément aux décisions prises à La Haye, non seulement des questions relatives à la navigation intérieure, mais encore de celles qui concernent la navigation maritime.

Deux congrès de travaux maritimes ont eu lieu, le premier à Paris, en 1889, le second à Londres, en 1895.

ALPH. DE W.

L'exposé des médailles historiques de cette année nous montre l'heureux effort fait, en Belgique aussi, vers la perfection de l'art de la médaille.

Dans les portraits, il y a plus de sincérité, plus de naturel, plus de vie.

Rompant avec la routine, avec la traditionnelle convention, la médaille offre des tableaux remarquables par leur composition, par le groupement des personnages et l'aisance des attitudes : quelques types sont encore trop abstraits, à compréhension difficile ; plusieurs cependant marquent des idées originales et claires. La forme change aussi et devient un bas-relief d'un modelé moins excessif, sans rien perdre de son caractère.

Ce mouvement se rapproche de l'École française, des idées de son chef : « Une médaille, une plaquette de Roty, c'est cette alliance imprévue : la fraîcheur souriante de l'imagination s'accompagnant de l'étude passionnée de la nature, l'invention s'ajoutant à la vérité pour se pénétrer délicieusement ; c'est encore le métal qui s'anime et emprunte à la dégradation à peine accusée des reliefs et à la transparence des ombres le secret de la couleur, l'attrait d'une harmonie apaisée... Cet art, plein de sincérité, d'émotion tendre et neuve, tout d'instinct, nous attire fortement » . (1)

La nouvelle tendance belge, lente comme tout progrès, est encore à son début.

(1) Étude de M. Roger Marx, dans l'*Art français*, publication officielle de la Commission des beaux-arts, sous la direction d'Antonin Proust, p. 145. — Également, « la Renaissance de la médaille en France », du même auteur, dans *The Studio*, vol. 15, 1898, p. 14.

M. Fernand Dubois, le médailliste bruxellois réputé, l'a inaugurée dans sa plaquette de l'École polytechnique et principalement dans la médaille exécutée à l'occasion du Congrès prophylactique : là surtout, l'auteur s'est distingué par l'idée originale, un symbolisme aussi heureux que frappant et vigoureusement exprimé.

M. Godefroid Devreese, suivant son idéal, a rencontré la même route vers la perfection et a fait œuvre de maître. S'il a pu subir l'influence française, l'artiste courtraisien reste cependant lui. Sa première médaille, « la Dentel- lière », fait apparaître ses qualités personnelles, sa conception forte, flamande, mais d'une douceur d'expres- sion remarquable ; la « plaquette des fêtes communales de Bruxelles » accentue le progrès et devient presque un chef-d'œuvre de groupement jeune, alerte, vivant, rendu sous des traits délicats, d'un relief adouci et expressif.

Une bonne recrue encore pour l'art de la médaille, c'est M. Paul Fisch aîné, comme le prouve sa jolie « Fête jubilaire de la Fédération Gymnastique ». N'oublions pas non plus un des vétérans de la médaille, M. Lemaire, dont la dernière œuvre, en collaboration avec le sculpteur H. Le Roy, a de sérieuses qualités.

Lorsque nos sculpteurs, qui semblent tout disposés aujourd'hui à étendre le champ de leur activité, seront parvenus à assouplir quelque peu le puissant et rude faire flamand, de façon à le rendre plus adéquat aux exigences de l'art si difficile et si délicat de la gravure en médailles ; nul doute que cet art, jadis si florissant chez nous, ne retrouve son ancien éclat, surtout si les récompenses, les encouragements d'en haut viennent en aide à cette

heureuse tentative de rénovation. Le résultat déjà obtenu fait bien augurer de l'avenir ; encore un effort et la Belgique possèdera bientôt une jeune école de médailleurs qui ne le cédera en rien à celle de n'importe quel autre pays.

N^o 34, pl. XIX. Dans le champ, un vaisseau en marche vers la gauche : au mât supérieur flotte un drapeau portant le nom du navire : BELGICA ; à la poupe, le drapeau belge. Dans le champ, à droite, on lit : *Hivernage* | *au* | 71° 36' | .

Légende circulaire : EXPÉDITION ANTARCTIQUE BELGE 1897-1899. Ce sont les dates du départ et du retour. A l'exergue ; AD. DE GERLACHE | COMMANDANT. A droite, sur la mer, le nom du graveur : F. WISSAERT.

Rev. : L'écusson de la Société royale belge de Géographie : un hémisphère, montrant le pôle nord, entouré d'une banderole avec ces mots : SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE, surmonté de la couronne royale ; le tout placé entre deux branches de laurier réunies par l'étoile polaire rayonnante : à droite, le nom du graveur : F. WISSAERT.

Ce voyage, à 3,500 kilomètres dans les régions antarctiques, restera à jamais célèbre.

Le Dr Fr. A. Cook, médecin de l'expédition, l'a résumé, en attendant les rapports plus étendus des voyageurs mêmes.

L'initiative en est due au lieutenant Adrien de Gerlache : par sa ténacité, par son désir de contribuer à la gloire de son pays, il gagna à sa cause la presse et l'opinion, il

renversa les obstacles qui malheureusement se dressèrent contre lui; le Gouvernement donna son concours, la Société royale belge de Géographie ouvrit la souscription et constitua le comité en faveur de l'expédition; enfin, M^{me} Léonie Osterrieth, en contribuant généreusement à sa réalisation, mérita le nom de « bonne fée de l'expédition ».

Le navire, un ancien baleiner norvégien, rebaptisé *Belgica*, quitta Anvers, le 16 août 1897, en vue des recherches scientifiques au pôle sud.

Citons les principaux noms de ces hardis marins :

Le commandant Adrien de Gerlache, de Belgique; le capitaine Georges Lecointe, de Belgique; comme second, Road Amundsen, de Norvège; Emile Racovitza, chargé de l'exploration de zoologie et de botanique; Henri Arctowski, de Pologne, pour l'océanographie, la météorologie et la géologie; Emile Danco, de Belgique, pour le magnétisme terrestre; Fr.-A. Cook, des États-Unis, pour la médecine et l'anthropologie. Les douze matelots venaient de Belgique et de Norvège.

Partie d'Anvers au milieu du plus grand enthousiasme, la *Belgica* traversa l'Atlantique, arriva à Madère, à Rio-de-Janeiro, jusqu'à Punta-Arenas, dans le détroit de Magellan. En route, deux hommes ont disparu : Danco, emporté par l'« anémie polaire », et le matelot norvégien Wincke, tombé accidentellement dans les flots.

L'expédition a dépassé le degré de latitude atteint par les voyages antérieurs : James Cook en 1774; le capitaine russe Bellingshausen en 1821; le capitaine Biscoe vers 1832; le lieutenant Walther en 1832, qui arriva au

70° parallèle sud. L'emprisonnement dans les icebergs commença le 13 février 1898 pour ne finir que le 14 mars de l'année suivante, après avoir passé la nuit du pôle depuis le 16 mai 1898, nuit qui dura 1,700 heures et qui présenta les plus grands dangers. C'est la première expédition scientifique qui a hiverné dans les glaces polaires antarctiques, au 71° 36', de latitude; l'extrême point atteint est le 92° ouest de longitude.

De là, elle revint vers l'Europe : à Buenos-Ayres, la colonie belge lui offrit un magnifique drapeau en soie, aux couleurs nationales, portant sur les trois rubans : « A Monsieur de Gerlache, commandant de la *Belgica*, la colonie belge de Buenos-Ayres. »

Le retour à Anvers s'effectua le 6 novembre 1899, après vingt-sept mois d'absence, avec la même foule, le même enthousiasme qu'au départ. Ce fut une manifestation grandiose et populaire.

M. le ministre de Trooz, représentant le Gouvernement, constate que les espérances formées il y a deux ans par M. Schollaert, ont été réalisées et même dépassées par le courage et l'énergie de l'expédition. Il nomme, au nom du Roi, chevaliers de l'Ordre de Léopold, MM. de Gerlache, Lecointe, Amundsen, Racovitz, Arctowski, Cook et Dębrowski^{wol}; la croix civique de 1^{re} classe est accordée à MM. Mellaerts, Somers; celle de 2^e classe, à M. Van Rysselberghe; la médaille civique de 1^{re} classe, à MM. Van Mierlo, Michotte, Dufour, Tollefsen, Knudsen, Johansen, Koren, matelots.

Plus tard, à l'Hôtel de ville, M. le bourgmestre remet aux voyageurs une médaille commémorative en or, sur

laquelle on lit : « Expédition d'exploration de la *Belgica* au pôle-sud (août 1897—octobre 1899). Au commandant A. de Gerlache, à ses officiers et à son équipage ». Sur le revers de la médaille se trouvent les armes de la ville d'Anvers. Chacun des officiers et des membres savants en reçoit un exemplaire en argent de même module ; les hommes de l'équipage, un en bronze. Après quoi, A. de Gerlache signe le Livre d'or.

Le 18 novembre, séance solennelle au Théâtre communal de Bruxelles. Sont présents : S. A. R. Mgr le Prince Albert, les Ministres MM. de Trooz et Cousebant, M. Beernaert, président de la Chambre, le prince Roland Bonaparte, beaucoup de notabilités des mondes scientifique, militaire, diplomatique, foule de dames élégantes. Les récits des illustres voyageurs retracent, avec projections lumineuses, l'histoire de l'expédition et en font connaître les merveilleux résultats. La Société de Géographie fait alors remettre à tous les membres de l'expédition des médailles, « hommage rendu à leur énergie et à leur abnégation » : nous en donnons ici la reproduction. Peu après, le même public se retrouve à l'Hôtel de ville, où les hardis explorateurs sont reçus et félicités par M. Buls, à la tête du Collège et du Conseil communal.

Quelques jours plus tard, c'est M. de Trooz, ministre de l'Intérieur, qui donne un dîner en leur honneur ; le 25 novembre, ils sont fêtés par les membres du Cercle africain, qui sont, comme l'a si bien dit le colonel Thys, « bons juges en matière de courage et d'énergie » ; peu avant, il avaient été félicités par le Roi en son Palais de Bruxelles.

Ce sera la gloire de la Belgique, que cette expédition faite avec une poignée d'hommes et si peu de ressources : les navigateurs se sont frayés un chemin au pôle sud ; les premiers, ils sont hiverné à si longue distance. Au point de vue de la flore, de la faune marine, du magnétisme, de la météorologie, de différentes sciences, ce voyage donnera les meilleurs fruits. Le nom d'Adrien de Gerlache passera à la postérité : espérons que son exemple d'énergie servira aux jeunes générations ; il a montré la vivacité et les qualités de l'âme belge.

La médaille remise à MM. de Gerlache et à ses compagnons de gloire a été dessinée et gravée par M. F. Wissaert d'après une photographie du vaisseau : Elle se distingue par la finesse du trait, par l'exactitude des détails du navire ; M. Wissaert excelle dans la gravure en creux.

Un écrin de trois médailles, or, argent et bronze, a été remis à M. A. de Gerlache, promoteur et commandant de l'expédition ; une médaille en or, à titre exceptionnel, a été accordée à M. G. Lecointe, commandant en second ; une médaille d'argent a été conférée aux membres du personnel scientifique, MM. Arcowski, Racovitza, De-browolski, Cook ; aux officiers du bord, MM. Amundsen, Melaerts, et aux mécaniciens MM. Sommers et Van Ryselberghe ; une médaille en bronze a été donnée au personnel de l'équipage. Les autres exemplaires sont en bronze, au nombre de 42.

La médaille a été reproduite en tête d'un petit croquis du voyage remis à tous les membres de la fête de réception au théâtre communal.

N^o 35, pl. XIX. Dans un motif d'architecture original, la Grand'Place à Bruxelles, est représenté un groupe vivant : le vainqueur des jeux populaires tient de sa main droite une palme ; de sa gauche, des banderoles. Il est porté sur les épaules de deux concurrents, dont l'un conduit un vélo de la main droite et dont l'autre soutient le bras gauche du triomphateur. Auprès d'eux, on voit une arbalète, des instruments de pêche ; au fond, à l'arrière-plan, se dresse l'Hôtel de ville de Bruxelles. A l'exergue, un arc avec deux flèches croisées ; dans le coin, le nom du sculpteur : G. DEVREESE SC^T.

Rev. : VILLE DE BRUXELLES.

FÊTES COMMUNALES

CONCOURS DE JEUX ET TIRS POPULAIRES.

1899 (date frappée en creux, après la confection de la médaille).

En 1899, la Ville de Bruxelles mit au concours une plaquette qui devait servir de récompense aux fêtes de jeux et tirs populaires de chaque année : Il y eut vingt-deux concurrents : le modèle présenté par M. Devreese fut admis et les coins en furent frappés par la maison Fisch et C^{ie}.

Godefroid Devreese est né à Courtrai le 19 août 1864. Il s'est principalement distingué comme sculpteur. Après

avoir travaillé sous la direction de son père, il continua ses études à l'Académie de Bruxelles, où il obtint le grand prix triennal. En 1885, il remporta le second prix de Rome. Il est l'auteur de la statue du poète flamand Van Duyse à Termonde. En 1889, à Cologne, il remporte la médaille d'or à l'exposition; plus tard, il collabore, par des procédés nouveaux, au monument Anspach, à Bruxelles, où il a été remarqué pour ses « chimères d'une expression si réaliste et si forte; » actuellement il est chargé de faire le monument qui sera érigé à Liège, au square d'Avroy, à la mémoire du statuaire Mignon.

Jeune encore, M. Devreese est chevalier de l'Ordre de Léopold depuis 1898. Ses œuvres sont fort estimées à l'étranger. Lors de la visite à Bruxelles de M. Léonce Benédite, conservateur du Musée du Luxembourg à Paris, en 1899, il fut acquis pour ce Musée une statuette en bronze « le Pêcheur » de M. Devreese et un cadre de ses médailles. C'est le deuxième sculpteur belge (le premier fut M. Constantin Meunier) et le premier médailleur belge dont les œuvres entrent au Luxembourg.

Au point de vue artistique, la médaille de M. Devreese mérite d'être spécialement signalée. Il s'était déjà distingué par la jolie et fine médaille de « la Dentellière », exécutée pour le Conseil provincial de Brabant. Elle a été publiée avec éloges par M. l'avocat Moens dans le tome III de la *Gazette Numismatique* et dans le tome XVI, page 64, de la Revue d'art *The Studio*, février 1899. M. Devreese travaille, sans vouloir l'imiter, à la manière de l'École française, à l'instar des Roty, Chapelain, Dupuis : Ces premiers essais sont des coups de maître.

il s'attache surtout au plat relief, tout en lui conservant l'énergie du haut relief. Le groupe de la plaquette des fêtes communales est clair, plein de vie et de grâce ; les saillies, les ombres, quoique fortes d'expression, sont exécutées par des traits fins et de peu de relief : elle a été reproduite dans la *Revue Encyclopédique de Larousse* et va paraître dans la *Revue des Arts décoratifs* de Paris.

Il a été exécuté de cette médaille 49 exemplaires, dont 4 en bronze, 2 en vermeil, 43 en argent, remis aux bourgmestre et échevins de Bruxelles ainsi qu'aux sociétés qui ont obtenu un prix aux fêtes communales.

N^o 36, Pl. XX. Buste du roi Léopold II, en profil droit, la tête nue, en uniforme de général commandant en chef de l'armée belge. Légende circulaire : KONING DER BELGEN. LÉOPOLD II. ROI DES BELGES.

Rev. Dans le premier plan se trouve représentée l'industrie du lin : une forte femme flamande, en sabots, assise, tenant de la main gauche un fuseau, de la droite déroulant sur ses genoux une pièce de toile placée à terre sous le pied gauche.

A sa droite, l'écu de la province de la Flandre orientale, posé sur une branche de laurier ; à sa gauche, les emblèmes des beaux-arts, de la peinture, de la sculpture, de la mécanique (les différentes sections d'une exposition), entremêlés de feuilles de chêne ; dans le fond se dresse la façade principale de l'exposition.

Légende circulaire : PROVINCIALE TENTOONSTELLING · 1899 · EXPOSITION PROVINCIALE. A l'exergue : GENT · GAND. Au-dessus du pied droit de la femme, on lit les noms des graveur et sculpteur : LÉMAIRE ET H. LE ROY.

L'Exposition de Gand fut organisée pour faire connaître tous les produits de la Flandre orientale, tant du domaine de l'art industriel, du commerce, de l'industrie que de celui de l'agriculture, de l'horticulture, des beaux-arts : il fallait faire ressortir l'importance de son commerce et de son industrie et favoriser ses divers rapports avec le pays et avec l'étranger.

L'Exposition fut placée sous le haut patronage de S. A. R. M^{gr} le Prince Albert de Belgique et sous la présidence d'honneur de MM. les Ministres des Finances, de la Justice, de l'Agriculture et des Travaux publics, du Travail et de l'Industrie ; MM. le Procureur-général près la Cour d'appel, le Gouverneur de la Flandre orientale, le Bourgmestre de Gand, le Général commandant de la province, S. E. l'Évêque de Gand.

Les présidents étaient MM. O. Bruneel, avocat, échevin du commerce de la ville de Gand, et A. Vercruyse, sénateur, industriel, président d'honneur du Cercle commercial et industriel de Gand.

L'Exposition de Gand fut un succès : Elle fut inaugurée le 1^{er} juin par S. A. R. M^{gr} le Prince Albert, accompagné de M. de Kerchove, gouverneur de la province, de M. Braun, bourgmestre de la ville, et de plusieurs notabilités. Elle ne finit qu'en septembre.

Les bâtiments ont couvert 15,000 mètres carrés ; le nombre des exposants fut de 2,000 ; les abonnés, 10.000 ; et plus de 600 sociétés sont venues lui prêter leur concours. Ce fut « l'expression la plus complète de la vitalité commerciale, industrielle et artistique de la Flandre orientale » .

En souvenir de l'exposition et aussi pour récompense, le Comité exécutif fit frapper une médaille : modelée par M. Hipp. Le Roy, elle fut gravée par M. V. Lemaire. Elle était remise avec les diplômes, mais devait toutefois être payée par les exposants ; il paraît que les nombreuses personnes qui se sont dévouées au succès de l'entreprise en recevront gratuitement un exemplaire en bronze.

Jusqu'au mois de novembre, on a gravé environ 150 exemplaires en bronze, simili-argent et simili-or ; il en sera frappé aussi en argent, vermeil et or.

Après plusieurs changements et diverses reproductions, le seul modèle adopté est celui que nous présentons ici.

N^o 37, pl. XX. Laissez-passer de l'Exposition de Gand.

Le droit est semblable à celui de l'insigne de membre du Conseil communal de Gand, déjà décrit par M. de Witte, page 50 : « La Pucelle de Gand, assise dans un enclos, le bras gauche appuyé sur un écu au lion ; de la main droite elle tient l'oriflamme S. P. Q. G. Le lion de Flandre appuie sa tête sur le genou de la Pucelle ». Quelques changements : à côté d'elle, un peu à droite, un globe, des livres, un cercle ; derrière, la haie, les champs, la plaine.

Au-dessus, légende demi-circulaire : PROVINCIALE TENTOONSTELLING | EXPOSITION PROVINCIALE. En bas, au bord de la plaquette, le nom du graveur : LEMAIRE.

Au revers, en biais : ∴ ALGEMEEN | LAISSEZ-PASSER | GÉNÉRAL.

Cette plaquette a été frappée à 55 exemplaires, en simili-argent, destinés au Comité exécutif de l'Exposition.

N° 38, pl. XXI. Plaquette, surmontée de l'étoile du Congo, la pointe en haut, et d'un anneau. Au centre, l'écusson du cercle africain : l'écu du Congo portant en cœur les armes de Belgique, le tout placé sur une palme. Dans le champ, au-dessus, en deux lignes : CERCLE | AFRICAÏN ; au-dessous : BELGIQUE — CONGO. Dans le coin, à gauche, le nom du graveur : FISCH et C^o.

Rev. A gauche, longue branche de laurier ; à droite, sur onze lignes :

FÊTES DU | 10 JUILLET 1897 | EN | L'HONNEUR
DU | LIEUTENANT-COLONEL | WAHIS. | GOUV^R G^r
| DE | L'ÉTAT INDÉP^t | DU | CONGO (*sic*).

On se souvient des grandes fêtes qui furent données à Tervueren lors de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1897. Si le parc du Cinquantenaire servit à la gloire du commerce et de l'industrie belges, le parc de Tervueren nous montra la splendeur de l'œuvre du Congo, installée principalement au Palais Colonial. C'est là qu'eut lieu la réception, organisée par le Cercle africain, du lieutenant-colonel Wahis, le 10 juillet.

Cette société, fondée à Bruxelles le 10 janvier 1890, a pour but de réunir : 1^o tous ceux qui se sont rendus au Congo ou en Afrique pour le compte de l'État indépendant du Congo ou d'une des entreprises philanthropiques ou commerciales agissant sur le territoire de l'État indépendant du Congo : ce sont les membres effectifs ; 2^o tous ceux qui, par leur initiative, leur concours ou même leurs sympathies, témoignent de l'intérêt qu'ils portent au développement de l'œuvre africaine : ce sont les membres adhérents. Elle est administrée par un Conseil composé de

12 membres ; en 1899, elle comptait environ 400 membres ; le local est l'Hôtel Ravenstein. (Statuts).

Pour rehausser l'éclat des festivités, il y eut défilé de troupes belges de différents régiments et des exercices des soldats congolais. Un lunch fut servi à la grande salle, pour célébrer le retour dans la mère-patrie de M. Th. Wahis, adjoint d'état major, commandant le régiment des grenadiers, gouverneur général de l'État indépendant du Congo. M. le major Fivé, dans un discours enthousiaste, rappelle les sympathies nombreuses que compte l'œuvre congolaise en Belgique ; en le lieutenant-colonel Wahis il salue tous ceux qui contribuent à cette grande entreprise et qui vont chacun, telles les abeilles vers la ruche, travailler, sous le regard royal, à la civilisation de l'Afrique, porter au loin le nom belge et fonder un empire, immense source de richesses pour la Belgique. Il félicite spécialement le gouverneur Wahis, qui a passé sept ans au Congo et dont les œuvres ont attaché son nom à la gloire de cet État.

Le soir, un banquet offert à l'*Hôtel Métropole*, réunissait les principales notabilités de la ville, tant civiles que militaires.

La médaille fut remise au nom du Cercle africain : il en a été frappé, par la maison Fisch et C^{ie}, dix exemplaires en vieil argent ; l'artiste, pour son usage personnel, en a exécuté quelques exemplaires en bronze.

Les dix médailles en argent furent distribuées : au lieutenant-colonel Wahis ; au 9^e régiment de ligne ; au régiment des grenadiers ; au régiment des carabiniers ; aux régiments de guides ; au commandant Lebrun, secré-

taire du Cercle ; au secrétaire de la Banque Auxiliaire ; les deux dernières ont été conservées pour le Cercle.

En septembre, le Cercle africain fit frapper vingt-cinq exemplaires en bronze pour les membres du Conseil de cette Société et pour les commissaires de la fête!

N^o 39, pl. XXI. Dans un cercle perlé, la Récompense, sous les traits d'une femme couronnée, portée sur des nuages, tient de la main gauche une palme et de la main droite dépose une couronne sur la tête du gymnasiarque vainqueur. Celui-ci lève, de la main gauche, un drapeau, de la main droite, sa casquette. Dans le fond du champ, une haltère, deux massues, des barres parallèles, instruments de gymnastique.

Rev. Dans le champ, au milieu, les armes de la Fédération belge de Gymnastique, entourés de la légende : FÉDÉRATION BELGE DE GYMNASTIQUE — BELGISCHE TURNBOND ; à gauche, le nom du graveur : PAUL FISCH AINÉ. En légende circulaire, séparée du champ par un cercle perlé : · · · XXV^e BELGISCH TURNBONDSFEEST — XXV^e FÊTE FÉDÉRALE BELGE DE GYMNASTIQUE · · · GENT 15 · 16 · 17 · 18 · GAND
23 JULI
JUILLET 1899.

La Fédération belge de Gymnastique fut fondée le 6 août 1865, sous le patronage de S. M. le Roi des Belges. Elle est composée de 141 sociétés fédérées, comprenant environ 14,000 membres.

« Constituée en dehors de tout esprit politique et religieux, elle a pour but de cimenter l'union entre les sociétés de gymnastique fédérées et de pousser à la pratique et à la perfection de la gymnastique. »

A la tête se trouve le Président d'honneur M. E Mignot. Dans l'administration, il est aidé par une commission permanente et un comité technique, formés d'après les cinq régions qui divisent la Fédération.

Une revue de la Fédération belge de Gymnastique paraît mensuellement, sous le titre de « Bulletin officiel » et « Bondsblad » (1).

Un des principaux moyens de propagande de la gymnastique employés par cette société, c'est l'organisation de fêtes :

La XXV^e fête fédérale belge eut lieu à Gand, sous les auspices des Sociétés gantoises affiliées. Le Comité d'honneur comprenait.

Comme président :

S. A. R. le PRINCE ALBERT DE BELGIQUE.

Comme vice-présidents :

MM. C. DENIS, lieutenant général, commandant la 1^{re} circonscription militaire;

P. BUSINE, lieutenant général, commandant la circonscription des deux Flandres de la garde civique;

BARON R. DE KERCHOVE D'EXAERDE, gouverneur de la province de la Flandre orientale;

E. BRAUN, bourgmestre de la ville de Gand.

Il nous est impossible de citer les nombreux membres du Comité.

Les fêtes durèrent les 15, 16, 17, 18 et 23 juillet 1899 : elles comprirent des concours nationaux et étrangers aux

(1) Le secrétaire fédéral, M. F. Blomart, a publié, en 1899, la statistique de la Fédération belge de gymnastique, éditée à Braine-le-Comte.

engins, des exercices de gymnastique et d'armes, des cortèges et des divertissements variés.

La médaille commémorative a été commandée par le comité organisateur de la fête. Elle a été remise, à titre de souvenir, aux sociétés belges et étrangères qui ont participé aux festivités, ainsi qu'aux personnes et institutions qui ont contribué à leur succès.

Les prix remis aux vainqueurs des concours consistaient en objets d'art.

La médaille, de belle allure, de conception nouvelle, a été gravée par M. Paul Fisch atrné ; elle a été frappée à cent cinquante exemplaires en bronze vieil argent. Il en existe des reproductions de toutes grandeurs, destinées à servir à des concours spéciaux.

On lira avec intérêt la notice sur les sociétés de gymnastique, parue dans cette publication, page 36, au sujet de la médaille exécutée lors de la XXII^e fête fédérale belge de gymnastique.

N^o 40, pl. XXII. — Au premier plan, allégorie de l'Ecole polytechnique de Bruxelles : une jeune femme, nue, plante de la main gauche un premier jalon, symbolisant une première étape de vingt-cinq ans sur la route du progrès ; elle montre devant elle, de la main droite, la moisson qui reste à faire, pour atteindre, au-delà des champs, des bois et des montagnes, l'idéal, la science représentée à l'horizon par un soleil levant. Derrière la femme, se dresse un arbre dont le feuillage la protège de son ombre et plus loin un monument : passé de l'Ecole polytechnique, qui en garantit l'avenir. Au sommet, en huit lignes, on lit les dates de la fondation et du premier jubilé : M |

DCCC | LXXIII | — | M | DCCC | XC | VIII | ; à sa base, des roues, une cornue, une pile Bunsen, une lampe de mineur, attributs symbolisant les études de l'Ecole. A l'exergue, le monogramme et le nom de l'artiste sculpteur : FD. FERNANDUBOIS.

Rev. Deux abeilles — deux travailleuses — , butinent au soleil. On y voit le tournesol, arrivé à son plein développement : c'est la première étape de vingt-cinq ans ; la même plante nait plus loin et va poursuivre sa croissance jusqu'à ce qu'elle atteigne une deuxième période de vingt-cinq ans. Dans le champ, à gauche : XXV ANNIVERSAIRE | DE LA FONDATION DE | L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE | UNIVERSITÉ LIBRE DE | BRUXELLES. En bas, monogramme et nom de l'auteur : FD. FERNANDUBOIS.

L'Ecole polytechnique a été créée en 1873. Déjà depuis des années l'industrie belge était entrée vigoureusement dans la voie du progrès de la science : d'un côté, il y avait prospérité de plus en plus grande ; de l'autre, il manquait des hommes spéciaux, des ingénieurs, des savants : nombreux étaient à l'étranger les instituts polytechniques, la Belgique devait se mettre à la hauteur de la science.

Ce fut l'Université de Louvain qui érigea la première institution polytechnique en 1864. Celle de Bruxelles fut inaugurée le 15 octobre 1873, comme faculté nouvelle de l'Université, sous le rectorat de M. Schmit.

Le Conseil communal de la ville promit un subside de 25,000 francs; les communes de Saint-Josse-ten-Node, Ixelles, Saint-Gilles, Molenbeek, Anderlecht, donnèrent

12,000 francs. Le personnel de l'École fut composé de six professeurs de la Faculté des sciences : MM. Rousseau, Buisset, Joly, Bommer, Witmeur, Schmit ; il y eut sept professeurs nouveaux : MM. Bergé, Alvin, Stévert, Huberti, Hendrickx, Zimmer, von Gross. L'École confère cinq diplômes différents, correspondant aux cinq sections d'études : le génie civil, l'exploitation des mines, la mécanique, la métallurgie, la chimie. (L. Vanderkindere : Notice historique sur l'Université de Bruxelles, p. 115).

Les 26 et 27 novembre 1898, l'École polytechnique célébrait son premier jubilé de vingt-cinq ans, et fêtaient les cinq doyens du corps enseignant, MM. Dewilde, Rousseau, Huberti, Joly, Bergé, qui ont participé à la fondation de la Faculté et y donnent les cours depuis vingt-cinq ans. Beaucoup d'anciens polytechniciens, des professeurs et de nombreux membres de l'École polytechnique et de l'Association des ingénieurs s'étaient réunis dans le grand auditoire de physique : le bureau était présidé par M. F. Kufferath ayant à ses côtés MM. Buls, Graux, le recteur Héger et les cinq professeurs jubilaires. Le président, après avoir fait l'historique de l'origine et du développement de l'École polytechnique, a rendu hommage aux vénérables jubilaires et remis une médaille commémorative au milieu des acclamations générales.

Une soirée de gala réunissait le soir, à la Monnaie, les héros de la fête et les autorités académiques. Le programme portait en double vignette les deux côtés de la médaille ; les menus du banquet, qui a clôturé les festivités à l'Hôtel Métropole, la représentaient également.

La médaille de M. F. Dubois, de fine conception, a été offerte à la suite d'une souscription organisée parmi les professeurs, les anciens élèves (l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique) et les élèves du Cercle polytechnique. Il en a été exécuté 6 exemplaires en argent et 125 en bronze. Chaque professeur jubilaire a reçu un écrin contenant deux médailles en bronze et une en argent ; la sixième a été déposée aux archives de l'Université. Les exemplaires en bronze ont été acquis par les souscripteurs.

N° 41, pl. XXII. Allégorie : sous les traits d'une jeune femme et d'un jeune homme, la Conférence prophylactique de Bruxelles protège l'Humanité, et spécialement la Jeunesse, contre les tentations et la mort que leur offre la Prostitution, placée en face, sous la forme d'une femme qui cache dans ses bras sa tête — une tête de mort. Elle est debout, au milieu de fleurs de pavots, symbolisant les moyens trompeurs dont la corruption se sert pour endormir la prudence et entraîner le jeune homme.

Dans le champ, au-dessus, en deux lignes, on lit : PRINCIPES | OBSTA. C'est par des principes prophylactiques et des conseils moraux que le Congrès des médecins veut enrayer le mal et engage la jeunesse à résister à la dégradation.

A l'exergue, en trois lignes : CONFERENCE INTERNAT^{LE} DE
BRUXELLES 1899 | LE D^R DUBOIS - HAVENITH SECRETAIRE
GEN^{AL} | A SES COLLABORATEURS.

A gauche, dans le champ, en bas, le monogramme et le nom de l'auteur de la médaille : FD. FERNANDUBOIS. Le tout, de forme originale, soutenu au revers par un petit chevalet.

Le 4 septembre dernier s'ouvrait, au Palais des Académies de Bruxelles, la Conférence prophylactique, réunie grâce aux efforts du D^r Dubois-Havenith, nommé à cette occasion chevalier de l'Ordre de Léopold. Des rapports préalables avaient paru, parmi lesquels on a remarqué surtout celui de M. Le Jeune, ministre d'État. Le but était la recherche des mesures à prendre pour diminuer le nombre des maladies astartéennes, la question de la surveillance légale, policière ou médicale pour enrayer la débauche, les améliorations éventuelles, etc.

Le bureau se composait de M. le sénateur Le Jeune, président; de M. Beco, vice-président; de M. le D^r Dubois-Havenith, secrétaire général. On remarquait MM. les ministres de Trooz, Beernaert et Van der Bruggen.

M. Dubois était parvenu à s'assurer les collaborateurs les plus compétents du pays et de l'étranger : le D^r Maubach de Berlin, président de la délégation officielle de l'empire allemand; le D^r de Stürmer, de Saint-Petersbourg, délégué du ministère de l'Intérieur de Russie; le D^r Rocco Santoliquido, de Rome, directeur de la santé publique; le professeur Fournier, médecin de l'hôpital Saint-Louis, à Paris; le D^r Neisser de Breslau; M^{me} Bieber-Boehm, de Berlin; M^{me} Leppington, de l'Angleterre, et bien d'autres notabilités médicales.

Cinq journées, du 4 au 8 septembre, furent employées dans des discussions scientifiques et morales. Le Congrès fut partagé entre deux tendances : la réglementation ou le laisser-faire. Il nous est impossible de résumer les conclusions de la Conférence, qui, espérons-le, aura les

plus heureux effets sur la morale et la santé publiques.

Il a été frappé 125 exemplaires de la médaille en bronze argenté, offerts par M. le Dr Dubois-Havenith, frère de l'artiste, à tous les collaborateurs de la Conférence. Elle fut repoussée sur le menu du banquet offert au *Grand Hôtel*.

Cette plaquette, d'un si joli modèle, marque un sérieux progrès dans le travail de M. F. Dubois : il a voulu concevoir et a réalisé un tout, une scène animée, une vaste et belle pensée dans un cadre restreint ; de là la fierté et la douceur des lignes, de là la variété, la beauté des traits convergeant tous vers le point central, le bras protecteur de la Conférence

N° 42, pl. XVIII. Plaquette servant de breloque au conseillers communaux de Schaerbeek.

Droit : Tête de femme, de Minerve, représentant la sagesse qui doit marquer les actes des conseillers ! Le casque dont elle est couverte est orné d'une S initiale « Schaerbeek » ; légende circulaire : CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK. Autour de cette bande, on voit dans le cadre des branches de cerisier avec fruits, allusion aux cerises dites de Schaerbeek.

Rev. : Même cadre, mêmes feuilles et cerises, entourant une couronne de laurier, les deux bouts réunis par deux roses. Au milieu, place libre, réservée aux nom et prénom de chaque conseiller. Le dessous peut recevoir une gravure et servir de sceau.

« L'insigne a été mis au concours en octobre 1898, à titre d'encouragement, par M. C. Gilisquet, échevin de l'instruction publique et des beaux-arts, entre les élèves

des classes de composition de l'école mixte de dessin et d'industrie de Schaerbeek, sous la direction de M. C. Licot. Liberté absolue fut laissée aux concurrents au point de vue du sujet ; des primes en argent récompensèrent les auteurs des trois meilleures compositions. Elles échurent à trois élèves du cours de composition ornementale de M. Ad. Crespin, qui a eu l'obligeance de nous donner ces renseignements.

Le premier auteur primé, dont nous reproduisons l'œuvre ici, fut M. Jacques Jacobi, de Genève, âgé de vingt-deux ans. Après avoir étudié le dessin dans sa ville natale, il était venu à Bruxelles pour s'y perfectionner, suivre les cours de l'école de Schaerbeek ; il a passé quelque temps à Paris et en Suisse, d'où il est venu s'engager à Liège, comme peintre-décorateur.

La médaille a été gravée directement par M. F. Wissaert, sur acier, d'après le dessin primé. Il en existe 54 exemplaires en or, destinés à MM. les bourgmestre, échevins et conseillers communaux de Schaerbeek.

N^o 44, pl. XXIII. Grande plaque, très ornée; motif 3)
principal : *La Charité*, sous les traits d'une femme assise sur un trône de pierre orné de feuillage, tient deux enfants nus sur les genoux ; au bas des marches, un autre enfant nu, plus fort, présente une gerbe de fleurs. Le long des marches, à droite, une branche de houx, à gauche, une de laurier.

Dans le champ, au-dessus, en trois lignes : VILLE DE | LOUVAIN | CHARITÉ ; en bas, le nom du graveur : F. WISSAERT SC. ; plus haut, un monogramme : A. D. (le dessinateur).

Cette plaque, de facture originale, est suspendue à une chatnette par deux anneaux.

La médaille appartient au Cercle du Denier des crèches et du vêtement, à Louvain ; chaque année, cette société de bienfaisance distribue des récompenses aux bienfaiteurs et à ceux qui contribuent à l'aider, soit par des collectes, soit par des boîtes dans les cafés, soit par des fêtes. A cet effet, elle a fait frapper la médaille, dont un exemplaire doré avec diplôme sera remis au café où la boîte a rapporté en un an plus de 150 francs ; un exemplaire en argent, avec diplôme, pour plus de 100 francs ; un exemplaire en bronze avec diplôme pour plus de 50 francs. Il en est de même pour les sociétés et les forains. La ville de Louvain a reçu de la société, pour le Musée communal, un riche écrin renfermant trois exemplaires.

Le dessinateur est M. Alfred Delaunois, artiste-peintre, jeune encore, élève de M. Constantin Meunier.

Il a paru jusqu'à présent 25 médailles-plaquettes en bronze doré, 35 en bronze argenté, 40 en bronze ; plusieurs ont été vendues à des collectionneurs ; tous les ans, la Ville se propose d'en donner une trentaine à la kermesse de Louvain.

N^o 44, pl. XXIII. Buste en profil gauche de M. Jules de Burlet, en tenue officielle de bourgmestre. Légende circulaire : JULES DE BURLET ; à gauche, dans le champ, le nom du graveur : PAUL FISCH.

Rev. Légende circulaire : LES NIVELLOIS RECONNAISSANTS. Dans le champ, en 20 lignes : A | JULES DE BURLET | BOURGMESTRE DE NIVELLES |

20 AOUT 1872-2 MARS 1891 | MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS | 10 JUIN 1884-17 JUIN 1888 | 14 JUIN 1892-21 OCTOBRE 1894 | SENATEUR | 12 NOVEMBRE 1894-27 FEVRIER 1896 | MINISTRE DE L'INTERIEUR | ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE | 2 MARS 1891-25 MAI 1895 | MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES | 25 MAI 1895-25 FEVRIER 1896 | MINISTRE D'ETAT | 25 FEVRIER 1896 | MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE | DE BELGIQUE EN PORTUGAL | 28 FEVRIER 1896 | · ❧ · |

M. Jules de Burlet est trop connu pour qu'il soit nécessaire de nous étendre sur sa biographie : Le revers de la médaille commémorative indique les grandes lignes de sa carrière si courte et cependant si variée et si glorieuse. Bourgmestre de Nivelles, de 1872 à 1891, où il fut estimé de tous les partis, il passa par les hautes fonctions de représentant, sénateur, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, ministre des affaires étrangères, jusqu'à devenir chef du cabinet : carrière nationale bien remplie et fructueuse ; la maladie seule l'a arrêté et la mort l'a frappé à son poste de ministre plénipotentiaire de Belgique en Portugal.

La ville de Nivelles, dans sa reconnaissance, a voulu perpétuer sa mémoire par l'érection d'un monument public, inauguré le 30 juillet 1899, œuvre du statuaire Jacques de Lalaing : c'est un socle de pierre couronné du buste de l'ancien ministre portant une inscription dans le genre de celle de la médaille. Dans le discours prononcé à cette occasion, M. le ministre Schollaert a montré M. de Burlet protecteur éclairé des lettres et des arts, bienfaiteur de sa ville et du pays entier.

La médaille a été frappée à l'inauguration du monument pour l'administration communale de Nivelles : il en a été exécuté 200 exemplaires grand module en bronze vieil argent, 760 de 30 m/m de diamètre en bronze vieil argent et 1,240 exemplaires de 30 m/m en bronze.

Ces médailles furent remises le même jour, 50 juillet, à la famille de M. de Burlet et aux représentants assistant à la cérémonie de l'inauguration. Les petits modules furent distribués aux exécutants de la cantate ainsi qu'aux membres des différentes sociétés qui avaient prêté leur concours.

ÉDOUARD LALOIRE.

En commençant la publication des médailles historiques de Belgique parues en 1900, nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter voir à l'avenir les événements de l'importance du mariage du prince Albert de Belgique commémorés par la médaille.

Pas plus que pour le 25^e anniversaire du règne de Léopold II, personne, malheureusement, n'a songé à le faire. Nous le regrettons, bien qu'à la vérité il vaille mieux s'abstenir que de produire des œuvres dénuées de tout caractère artistique, comme ne le sont que trop souvent, par exemple, les médailles à revers banal, que font frapper certaines administrations communales, et destinées à servir dans les occasions les plus diverses sans que le type immobilisé qu'elles présentent offre, le plus souvent, le moindre rapport avec le sujet qu'elles sont sensément chargées de transmettre aux générations futures.

C'est ainsi que la ville de Blankenberghe n'a rien trouvé de mieux, pour célébrer l'héroïsme du sergent De Bruyne, que de frapper une médaille aux armes de Blankenberghe !

Ailleurs, Hasselt fête le cinquantième anniversaire d'exercice professionnel du docteur Willems ; Schaerbeek se réjouit du succès obtenu par M. P. van Asbroeck, au tir international de Paris, etc. Les exemples de festivités de ce genre sont nombreux : à chacune de ces occasions, pour ainsi dire, la récompense donnée ou la plaque commémorative sera la traditionnelle médaille aux armes de la localité !

Ce n'est pas encourageant pour les artistes graveurs.

Ce n'est pas ce procédé qui rendra à la Belgique les jours de gloire qui l'ont distinguée autrefois en cette branche!

Faire du « neuf » dans l'art de la médaille, et y faire du « beau », ne sera jamais possible dans notre pays si l'on conserve ces dispositions routinières. Et l'on ne s'étonnera plus de voir les commandes exécutées à l'étranger, comme c'est le cas pour le concours belge de la Société nationale pour l'amélioration des races bovines.

Ce n'est pas aux artistes qu'il faut s'en prendre, il faut plutôt les plaindre de se voir si peu encouragés.

C'est pour le relèvement de la médaille que se sont constituées des sociétés « Les Amis de la Médaille moderne ». Elles existent à Paris, à Vienne, à Londres ; il est question d'en constituer une à Bruxelles.

Nous sommes heureux de pouvoir dire, à cette occasion, quelques mots d'un des plus grands et des plus sérieux amis de la médaille en Belgique, M. Édouard van den Broeck. Pendant plus de cinquante ans, il s'est occupé à réunir les jetons des anciens receveurs bruxellois et des intendants du rivage. Il en a fait une collection unique dans son genre, d'un grand intérêt, d'après les armoiries des familles. Il a publié sur cette série, dans la *Revue belge de Numismatique*, des articles importants, appuyés sur les documents d'archives et de sigillographie connus à l'époque où il écrivait.

Il remplit pendant trente-cinq ans la place délicate et compliquée de trésorier de la Société de Numismatique. En récompense de ses services rendus à la science numismatique, il fut créé chevalier de l'ordre de Léopold.

A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, il a

fait frapper chez M. Paul Fisch aîné des jetons en argent et en bronze, destinés aux membres de sa famille et à ses amis.

N° 45, pl. XXIV. Effigie, de profil gauche, du Prince Albert de Belgique, en uniforme de major au régiment des grenadiers. Légende circulaire : S. A. R. M^{GR} LE PRINCE ALBERT. A droite du buste, le nom du graveur : LEMAIRE.

Rev. Dans le milieu du champ, l'écusson de Liège, gravé en creux d'après un document d'archives de Liège : sur fond de gueules, le perron de Liège, entre deux lettres L et G ; bande portant les mots : SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. A. R. M^{GR} LE PRINCE ALBERT, et dont les deux bouts se réunissent sur un cartouche : LIEGE. Légende circulaire : EXPOSITION DES ANCIENNES GILDES ET CORPORATIONS | MAI-JUIN 1900 | .

Nous attirons l'attention sur cette médaille du graveur Lemaire. Le droit est modelé d'après une photographie fournie par le comité de Liège et prise sur le buste de marbre du statuaire gantois Louis Mast. Le Prince Albert avait bien voulu poser, il y a quatre ans, devant l'artiste. De là les traits par trop jeunes reproduits par la médaille.

L'année passée il se forma à Liège un comité en vue d'une exposition des gildes et de l'art ancien, sous le patronage du gouverneur de la province et du bourgmestre de la ville. A sa tête se trouvait M. D. van de Castele, conservateur des archives de l'État à Liège, aidé par des artistes, archéologues et archivistes compétents. L'œuvre fut menée à bonne fin, et l'exposition

s'ouvrit le 20 mai dernier, sous le haut patronage du Prince Albert. On put y admirer, dans les locaux de la Société libre de l'Émulation, bien des trésors et des merveilles, venus de la Belgique et des pays voisins. Les guildes, corporations et chambres de rhétorique du pays y déposèrent leurs précieuses reliques : fanions, cartels, colliers, costumes, etc., et le défilé de leurs antiques drapeaux, le 4 juin, fut remarquable.

Un écrin, contenant un exemplaire en or, un en argent, un en bronze patiné vieil argent, fut destiné au Prince par le comité. Il fut ensuite frappé cent exemplaires en argent, quatorze en vermeil et vingt-cinq en bronze patiné vieil argent pour récompenser les sociétés : le rapport du jury, imprimé dans le catalogue officiel, en donne la nomenclature.

N° 46, pl. XXIV. On a beaucoup parlé, ces deux dernières années, d'un nouvel insigne parlementaire. Un crédit a même été voté à la Chambre pour la confection d'un jeton plus artistique ; une commission spéciale devait en surveiller l'exécution.

Par suite de la dissolution du Parlement, la commission a disparu sans avoir eu le temps de se prononcer sur le résultat du concours ouvert à cette occasion. Mais comme il fallait un insigne aux nouveaux élus de la Belgique, les questeurs décidèrent de laisser frapper pour eux un jeton provisoire en or ; ce fut la maison Fisch et C^{ie}, qui se chargea de ce travail.

Le *droit* donne les armes belgiques, le sceau de l'État ; le *revers*, dans un cercle enserré par le haut entre deux griffes légères et de forme bélière, montre les mots :

CHAMBRE DES REPRESENTANTS ; en bas, deux branches de laurier croisées, sur lesquelles repose la table de la Constitution, comme exergue. Le champ libre est destiné à recevoir le nom du représentant.

N° 47, pl. XXIV. Au *droit*, un écu portant les armoiries de la maison de Mérode (d'or à quatre pals de gueules, à la bordure engrelée d'azur, l'écu couvert d'une couronne à cinq fleurons) ; en bas, sur une banderole, se trouve sa devise : PLUS D'HONNEUR QUE D'HONNEURS. Légende circulaire : EVERBERGH. FESTIVAL DU 22 JUILLET 1900. Dans le champ, le nom du graveur : F. WISSAERT.

Le *revers* donne, au centre, un écu d'argent portant trois fleurs de lis, deux et un, au pied coupé, de gueules (armes des Rotselaer, qui comptent parmi les premiers seigneurs de la localité et de la famille de Mérode), surmonté d'un sanglier au naturel (Everbergh). Légende circulaire, en lettres gothiques : + : S' SCABINORUM : DE : EVERSBERGHE.

La Société musicale d'Everbergh, près de Louvain, organisa un festival le 22 juillet 1900. A cette occasion, la médaille décrite ici fut commandée à M. Wissaert par son président d'honneur, M. le comte Jean de Mérode. Les fêtes réussirent à souhait et de longtemps semblable animation joyeuse n'avait régné dans la paisible commune.

Il a été frappé 25 exemplaires avec bélière en bronze doré, remis aux sociétés participantes, et 2, en argent, pour le président d'honneur.

Cette médaille se distingue des pièces, vraiment trop

banales, frappées d'ordinaire en semblable circonstance, par cette particularité, qu'elle offre d'un côté les armes des châtelains actuels d'Everbergh, de l'autre la reproduction d'un des plus anciens sceaux connus de cette seigneurie, d'après un original du xiv^e siècle.

A cette même époque, les échevins d'Everbergh se servaient aussi d'un sceau identique. Le sanglier donne l'explication du nom, d'après A. Wanters : *Histoire des environs de Bruxelles*, 1853, t, III, p. 219, Everbergh : *Ever*, porc mâle, sanglier; *berg*, montagne. Cet auteur reproduit aussi le dessin d'un même sceau de 1556).

La majeure partie des terres d'Everbergh passa au xv^e siècle, comme seigneurie, dans la famille de Rubempré, pour devenir au xviii^e siècle, par succession d'héritage, possession de la maison de Mérode. Depuis quelques années, le château et ses dépendances sont la propriété du comte Jean de Mérode, qui a épousé, en 1897, la princesse Marie-Louise de Bauffremont, de la famille ducal « de Bauffremont » de France.

N^o 48, pl. XXIV. On ne peut assez féliciter la commune de Saint-Gilles d'avoir rompu avec les vieilles habitudes de la routine et d'avoir voulu innover en fait d'insigne. La breloque, fort réussie, représente au *droit* une femme gravant une image de saint Gilles, patron de l'endroit : c'est l'administration qui s'occupe de l'embellissement et de la prospérité de la commune. Le *revers* porte les mots : COMMUNE DE S^T-GILLES ; la seconde partie du champ reste libre, de façon à recevoir le nom du conseiller. Au bas, on lit : FERNANDUBOIS. Le tout dans un cadre esthétique.

Cet insigne, qui sert de jeton de présence aux conseillers communaux, a été modelé par M. Fernand Dubois et frappé à 30 exemplaires en or par Wissaert et C^{ie}.

N^o 49, pl. XXV. Dans un cadre, en forme de drapeau, se trouve une femme symbolisant la Musique. Elle est assise sur un trône en pierre, le front couronné de laurier, les cheveux flottants. l'air inspiré. A ses pieds, un enfant, l'Amour, feuillette un livre de musique, et sur les emblèmes de l'art musical, entrelacés de branches de laurier, repose l'écusson de la ville de Bruxelles. Le tout dans le cadre Renaissance de la Grand'Place, dominé par une palme. Sur le bord on lit : DE WEVER ET FISCH & C^{ie}.

Le revers porte, dans le même motif d'encadrement, une palme et une branche de laurier enveloppant les mots, placés sur onze lignes : VILLE DE BRUXELLES — FESTIVAL INTERNATIONAL POUR SOCIETES D'HARMONIE ET DE FANFARES 15 JUILLET 1900.

Cette médaille, remarquable comme motif d'ensemble, a été commandée par la Ville. Le modelage a été exécuté par le sculpteur De Wever, l'exécution en a été confiée à la maison Fisch et C^{ie}.

Quatre cents exemplaires en ont été tirés : 250 en vermeil ont été décernés cette année aux sociétés de musique qui ont participé, en juillet, au festival international de la Ville ; 25 en vieil argent, portant au revers une inscription spéciale, ont été remis aux organisateurs des fêtes du quartier Nord-Est ; 25 en vieil argent, sans inscription, ont été livrés à la Ville pour être offertes aux diverses sociétés qui organisent des festivités et

réjouissances publiques ; d'autres sont constamment demandées pour récompenses de ce genre. C'est ainsi que la Ville en a donné un exemplaire en or, un en argent, un en bronze, dans un écrin, à la société dramatique « De Morgenstar », à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

N° 50, pl. XXV. Au *droit*, dans un cartouche genre Renaissance flamande, nous voyons les attributs de la société dramatique flamande de Bruxelles « De Morgenstar » : un lion, une étoile (en flamand : *star*), la couronne royale, placée entre les mots MORGENSTAR BRUSSEL. En bas, vers la gauche, un trophée de masques, une mandoline et autres objets symbolisant le côté dramatique de la société. Sur le bord, on lit : DE WEVER, sculpteur, et le nom du graveur : FISCH & C^{ie}.

Le *revers*, dans le même cadre, porte une palme et les mots : 50 JARIG JUBELFEEST — 1850 - 1900 — TOONEEL- EN LETTERKUNDIGE PRIJSKAMPEN.

C'est le 21 octobre dernier que la société « De Morgenstar » a fêté son cinquantième anniversaire. Fondée le 16 octobre 1850 par M. Kats et quelques amis, elle fut placée en 1864 sous la présidence d'honneur de Mgr le comte de Flandre, dont elle reçut plusieurs fois la visite et le don du drapeau actuel. Elle est « société royale » depuis 1868.

Son but, c'est la culture de l'art dramatique, la propagation de la langue et de la littérature flamandes par les représentations et les concours dramatiques. Cinquante années se sont passées dans le travail et aussi dans la gloire, selon sa devise « Volksbeschaving » (éducation du peuple).

De grandes fêtes ont été données à l'occasion de son cinquantenaire.

Le premier président fut M de Perceval; actuellement c'est M. H. Colassin, secrétaire-fondateur de la Fédération des sociétés dramatiques flamandes. Il est aidé dans la direction par M. Dehou, vice-président; M. C. Luckx, secrétaire; M. E. Walraevens, trésorier; l'économiste du matériel est M. A. De Veen.

La ville de Bruxelles lui a décerné en juillet un riche écrin, contenant, en or, en argent et en bronze, un exemplaire de la médaille « La Musique » décrite plus haut.

La « Morgenstar » a fait modeler par l'artiste De Wever et graver chez Fisch et C^{ie} l'insigne que nous reproduisons ici. Tirée à 150 exemplaires, dont 100 en vieil argent, 30 en argent et 20 en vermeil-argent, cette médaille a été distribuée : aux auteurs dont les œuvres ont été couronnées au concours littéraire dramatique de la Société; — aux sociétés qui ont participé au cortège organisé à l'occasion du cinquantenaire; — aux sociétés qui ont obtenu des distinctions au concours dramatique de cette année. Trois exemplaires ont été offerts à la ville de Bruxelles. Le 25 novembre dernier, le Conseil d'administration a remis à son président d'honneur Mgr le comte de Flandre, trois exemplaires de la médaille. Un plus petit module, en bronze ou en argent, avec les initiales au revers, sert de breloque aux sociétaires.

N^o 51, pl. XXV. Le *droit* représente une basse-cour : la fermière distribue la ration aux oiseaux qui s'empressent autour d'elle; au fond, devant les granges, une charrette; à droite, un puits. Sur les rubans qui entou-

rent la pièce, on lit : F. DUCATILLION SC. et PAUL FISCH GR.

Le revers nous montre une palme avec ruban, soutenant l'écu de Belgique. Dans le champ, une virole mobile porte les mots : EXPOSITION FEDERALE DE LIEGE 14, 15 & 16 janvier 1899 . . . Cette virole permet de se servir de la même médaille en diverses circonstances. Au-dessus, on lit : FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AVICULTURE DE BELGIQUE.

Le motif d'encadrement accuse cette tendance de nos graveurs de porter jusque dans l'art de la médaille le « modern style » souvent peu artistique.

La Fédération nationale des Sociétés d'Aviculture de Belgique, placée sous le patronage du Gouvernement et sous la présidence d'honneur du Prince Albert, a été créée à Bruxelles pour favoriser le progrès des diverses branches de l'aviculture et pour développer spécialement l'élevage des différents animaux de basse-cour.

Elle se compose de toutes les sociétés et clubs avicoles belges qui comprennent 25 membres au moins et qui ont adhéré à ses statuts, approuvés en 1898 par le Ministre de l'Agriculture.

Le comité exécutif comprend : MM. L. Schellekens, président ; P. Monseu, vice-président ; M. de Perre, secrétaire général ; O. Schepens, trésorier ; L. Vander Snickt, secrétaire des séances, et quatre membres.

La Fédération organise des expositions générales internationales ; elle aide aussi les sociétés affiliées dans l'organisation d'expositions, la publication de traités et dans les différents travaux utiles au but général. Elle a fait

graver par P. Fisch une médaille-prototype que nous reproduisons ici : lors de l'Exposition fédérale de Liège, en 1899, il en a été décerné 100 exemplaires en bronze et 3 en vermeil.

Parmi les sociétés affiliées se trouve le « Pigeon-Club de Belgique », dont l'objet est de favoriser l'élevage du pigeon, tant celui de sport et de luxe que celui de produit, le pigeon de ferme et de consommation.

Aidée de cette Société, la Fédération a organisé en octobre une exposition internationale dans le hall du marché de la Madeleine. Le nombre des pigeons y fut de 950, tous intéressants, beaucoup de types curieux et rares.

Nous ne pouvons donner toute la liste des prix d'honneur. Le Gouvernement a décerné une médaille à M. Godtschalk de la Fosse; la ville de Bruxelles, une médaille à MM. De Boeve et Pol; la Fédération remettra sa médaille à quarante éleveurs primés.

N° 52, pl. XXV. Le *droit* nous donne une représentation allégorique : « le Génie des Arts guidant la Force brutale », sous la forme d'une femme ailée tenant de la main gauche une couronne de laurier et dirigeant de la main droite un taureau vigoureux; au-dessous, le nom du graveur, J. BAETES.

Le *revers* est composé de deux cartouches superposés, dont le premier porte les mots : DE LVKASGILDE MECHELEN et le second recevra au burin le nom du destinataire de la médaille; ils sont reliés par deux écus : l'un donnant les anciennes armes connues des gildes de Saint Luc (fond d'azur, chargé de 3 écus d'argent, dont

2 et 1^o, et l'autre représente les armoiries de la ville de Malines (fond d'or à 5 pals de gueules, sur le tout brochant les armes du Saint-Empire).

Le tout agrémenté par une bordure de fleurs, coupée de deux palmes croisées et d'un masque couronné de laurier.

La médaille, dessinée par Jules Baetes d'Anvers, a été frappée dans les ateliers de F. Baetes. Les *Médailles historiques de Belgique*, t. II, p. 46, ont déjà décrit un autre exemplaire de médaille, œuvre de l'habile graveur J. Baetes, destinée aussi à une école de dessin.

L'idée est d'autant plus ingénieuse qu'elle permet au graveur de reproduire dans son groupe le taureau symbolique qui accompagne toujours saint Luc.

La Lukasgilde de Malines fut fondée en 1886 ; elle a pour but, comme la plupart des sociétés similaires, l'encouragement et le progrès des arts plastiques.

La médaille a été frappée en vue de donner un témoignage de sympathie et d'encouragement aux membres de la Gilde de Saint-Luc de Malines qui remportent une distinction dans leur carrière artistique. Trois personnes seulement l'ont méritée : M. Blickx, sculpteur, pour son succès à l'Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles ; M. Seroen, architecte, même motif (exemplaires en vermeil) ; M. Rob. Scheffermeyer, artiste peintre, 1^{er} prix d'excellence de l'Académie des Beaux-Arts de Malines (exemplaire en argent). A l'avenir, elle servira pour des concours et festivités artistiques.

N^o 55, pl. XXVI. Le *droit* représente saint Michel, patron de la ville de Bruxelles, avec les mots en légende circulaire : VILLE DE BRUXELLES.

Le revers donne, dans le champ, les armes de la société jubilaire : la ruche, la lyre, la couronne royale, le tout rayonnant sur des branches de laurier et de chêne.

Légende circulaire : . . . SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTISANS RÉUNIS DE BRUXELLES . . . 21, 22, 23 JUILLET 1900.

Légende semi-circulaire intérieure : CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT D'ENSEMBLE. Dans le champ, on lit en deux lignes : 50^e ANNIVERSAIRE, et plus bas : PAUL FISCH.

Ce fut un gros succès que ce concours international de chant d'ensemble, organisé par la Société royale des Artisans réunis à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Un guide officiel, très coquet, donna le programme des festivités avec une notice historique de la Société et les principales curiosités de la ville.

C'est le 13 janvier 1850 que fut fondée à Bruxelles la société des « Artisans Réunis ». Le premier président en fut M. Bouillon, le premier directeur M. Van Volxem.

Sous son impulsion artistique, depuis le concours de Liège en 1855, la société remporta des succès toujours plus nombreux et plus grands, et la ville de Bruxelles lui fit plusieurs réceptions triomphales.

Depuis 1886, M. Ad. Goossens dirige d'une façon tout à fait brillante ses 150 exécutants. Réunissant l'utile à l'agréable, la société a établi pour ses membres des caisses de retraite et de prévoyance; elle prête aussi son concours désintéressé à de multiples concerts de bienfaisance. Le président d'honneur en est M. A. de Brouckere, le président effectif M. A. De Ro.

La réception des sociétés participantes eut lieu le 21 juillet, à l'Hôtel-de-Ville, par le collège des bourgmestre et échevins; les concours, aux deux jours suivants, furent un vrai régal artistique et le public ne ménagea pas les acclamations aux vainqueurs. Soixante exemplaires de la médaille, en vermeil, furent donnés pour primes.

N° 54, pl. XXVI. Dans un cadre original, formé par la représentation d'une roue de vélo, on voit, au milieu de branches de laurier et de chêne et de banderoles, un écu portant saint Michel, patron de Bruxelles. Au fond, on lit : VILLE DE BRUXELLES; autour, le nom du graveur : PAUL FISCH AINÉ; le tout surmonté de la couronne royale. Légende circulaire : VII^E SALON DE L'AUTOMOBILE & DU CYCLE — 1899 : : S^{TE} R^{LE} U.V.C.B. : : Le revers, dans le même motif, est destiné à recevoir le nom de l'exposant primé.

N° 55, pl. XXVI. Autre encadrement : un gouvernail d'automobile, surmonté de la couronne royale, supporte des branches de laurier et l'écusson de la Ville. Légende : VIII^E EXPOSITION DE L'AUTOMOBILE & DU CYCLE : : S^{TE} R^{LE} U.V.C.B. 1900 : : Revers : banderole et feuillage, avec le champ libre pour le nom. En bas : PAUL FISCH AINÉ.

L'inauguration du VIII^e salon du Cycle et de l'Automobile se fit au Pôle Nord, sous les auspices de la Société royale *Union Veloce-Club Bruxellois*. Les progrès réalisés depuis la première exposition du Cycle, faite en 1892, à la Salle Veydt, et dont les résultats furent bien faibles, plutôt négatifs, furent ici immenses et bien faits

pour montrer la puissance de l'industrie nationale. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Club, une seconde exposition fut organisée place Lebeau, en 1894; un troisième salon s'ouvrit en 1895 boulevard du Midi, où l'on vit, dit le *Messenger de Bruxelles*, à qui nous empruntons ces détails, la première démonstration de l'industrie nationale, encore embryonnaire, du cycle. Une quatrième exposition suit en 1896, au Marché de la Madeleine, où apparait l'automobile, qui affirmera bientôt, au septième salon, en 1899, sa prépondérance. Les cinquième, sixième, septième « shows » se suivent dans le joli et vaste hall du Pôle-Nord. Le huitième fut le digne couronnement de l'œuvre sociale et économique entreprise par l'*Union Veloce Club* en 1892.

Chaque exposition fut honorée de la visite du Prince Albert, qui s'est toujours montré protecteur de la vélocipédie. Le Roi lui-même inaugura le sixième salon, accompagné des ministres Nyssens et De Bruyn.

Le huitième salon fut le triomphe de la voiturette et des autos de tous systèmes; l'inauguration en fut solennellement faite par le Prince Albert, accompagné de M. Surmont de Volsberghe, ministre de l'industrie et du travail, M. De Mot, bourgmestre, M. le comte F. vander Straeten, président de l'*Automobile-Club* de Belgique. Le président de la Société royale U. V. C. B. est M. L. de la Charlerie; le secrétaire général, M. Pardon.

La médaille de récompense du Salon, qui y fut d'ailleurs exposée, est originale; elle affirme le talent du graveur, M. P. Fisch. Du modèle 1899, il a été tiré 135 exemplaires en bronze doré, et du modèle 1900, 200 exemplaires du même métal.

N° 56, pl. XXVI. Dans un joli cadre, représentant une vue de la Campine, une femme, l'Agriculture, conduit une charrue et trace le sillon qui portera bientôt la prospérité dans le pays. Au bas : FERNANDUBOIS.

Le *revers* nous montre un épi, entouré des mots : LANDBOUW — MAATSCHAPPY — VAN LIMBURG — GEWESTELYKE LANDBOUW — TENTOONSTELLING — HASSELT 1900.

L'exposition régionale de Hasselt a été organisée par les soins de la Société agricole du Limbourg et a dû son succès au zèle du président, M. F. Villers, aidé des vice-présidents, MM. Braekers et Briers, et du secrétaire, M. L. van den Berck.

Elle fut ouverte du 1^{er} au 16 juillet et honorée de la présence de LL. MM. le Roi et la Reine et des ministres de Belgique.

Elle fut importante, tant pour le nombre des exposants que pour la valeur des objets exposés : son succès fut immense et bien fait pour montrer les progrès réalisés par les cultivateurs du Limbourg. C'est le Roi lui-même qui, le 15 juillet, distribua les récompenses du concours agricole.

L'auteur de la fine médaille commémorative, qui a servi de prix, est M. Fernand Dubois ; elle a été gravée dans les ateliers de MM. Wissaert et C^{ie}, de Bruxelles, au nombre de 555 exemplaires en bronze, 80 en vermeil, 560 en argent.

ÉD. LALOIRE.

La glyptique belge a fait paraître cette année principalement des médailles-portraits. Le graveur hésite à renoncer à l'allégorie et au symbole pour nous donner l'image concrète seule. Il commence cependant à rechercher le portrait. Cette préférence s'explique encore par la qualité de l'artiste, qui d'ordinaire est en même temps sculpteur ou statuaire : c'est aussi la raison de son succès. Mentionnons en premier lieu la médaille de l'Académie :

N^o 57, pl. XXVII. Le *droit* représente les bustes accolés, de profil gauche, des bourgmestres de Bruxelles Rouppe, Buls et Demot. Légende : ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS | DE BRUXELLES | CENTÉNAIRE 1800-1900. En exergue, les trois noms disposés en ligne verticale. Après ROUPPE, quatre lignes : RÉOUVERTURE | DES COURS | DE L'ACADÉMIE | 1800 ; puis BULS suivi de : CRÉATION DE | L'ÉCOLE DES | ARTS DÉCORATIFS | 1866 ; enfin DEMOT avec : CÉLÉBRATION | DU | CENTENAIRE | 1900. | . Sous l'épaule du buste de M. Demot, on lit : *Jul. Dillens*, le nom du graveur.

Revers. — Allégorie symbolisant l'étude de la nature : Un éphèbe assis sous un arbre, s'occupe à reproduire par le dessin une scène de la vie champêtre ; en bas, le nom de l'auteur : *Ch. van der Stappen*.

L'origine de l'Académie de Bruxelles remonte au XVIII^e siècle. Le 30 septembre 1711, les doyens des peintres, tapissiers, sculpteurs et autres amateurs demandaient au magistrat de la ville une chambre à la maison communale, pour y enseigner l'art du dessin. L'école était fondée ; elle devint bientôt prospère. En 1752, trans-

férée en partie dans une salle du cabaret « La Tête d'or », elle fut réinstallée à l'hôtel de ville en 1763 par son nouveau protecteur, Charles de Lorraine. Le tourbillon de l'invasion française la fit disparaître, mais le maire Rouppe lui rendit une nouvelle vie par l'arrêté du (11 oct.) 6 novembre 1800. Elle ne sortit de son local primitif qu'en 1835, pour aller au Palais de l'Industrie, place du Musée, et être enfin et définitivement installée rue du Midi. Un arrêté du 11 décembre 1835 lui accorda le titre d'Académie royale des sciences et arts ainsi qu'un subside de 8,000 francs.

Sa réputation devint bientôt européenne, grâce à l'essor merveilleux que lui donnèrent des maîtres tels que Navez, Portaels, Stallaert, Van der Stappen. L'histoire en a été écrite par le bibliothécaire, M. P. D'Hondt.

L'Académie a célébré, en novembre 1900, le centenaire de sa glorieuse existence par des fêtes splendides et par une exposition rétrospective d'œuvres de ses élèves.

La plaquette commandée à cette occasion par la direction des fêtes a pour but de glorifier les traits des bourgmestres qui ont relevé et honoré l'Académie.

Il en a été frappé 125 exemplaires en bronze et 30 en argent pour les professeurs, les invités étrangers, les membres du collège et les conseillers communaux ; les deux artistes-auteurs en ont reçu chacun cinq en argent et autant en bronze.

N° 58, pl. XXVIII. Buste, de profil gauche, de M. Buls, avec la légende : LA VILLE DE BRUXELLES RECONNAISSANTE. Dans le champ, à gauche : 1881 et à 1899

droite : A | CHARLES | BULS | SON | BOURGMES-
TRE. Au bas, G. DEVREESE.

Revers. — Dans le cadre de la Grand'Place, trois personnages symbolisant les qualités du bourgmestre. La légende circulaire énonce : LES · VERTUS · CIVIQUES · VIGILANCE · JUSTICE · CHARITÉ. La Vigilance, debout, veille, aidée du coq symbolique; à ses côtés, une lampe brûle sans cesse; la Justice casquée, est munie du glaive vengeur; la Charité réchauffe un bébé tandis que dans les plis de son manteau s'abrite un autre enfant.

C'est en décembre 1899 que M. Charles Buls donna sa démission de premier magistrat de Bruxelles. Il en avait été le neuvième bourgmestre depuis la révolution de 1830; il fut appelé à ce poste par arrêté royal du 17 décembre 1881. Comme le dit M. Depaire au banquet d'adieux du 17 décembre, M. Buls quitta ses hautes fonctions « après avoir bien mérité de la ville de Bruxelles, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral ».

Le conseil communal, dans la séance du 18 janvier 1901, décida à l'unanimité, sur la proposition de M. Leurs, d'offrir à M. Buls une médaille à son effigie et de confier à l'artiste M. Ch. Van der Stappen l'exécution de son buste pour la galerie des anciens bourgmestres de l'hôtel de ville.

La médaille commémorative rappelle le cadre de la Grand'Place où son zèle esthétique s'est surtout déployé. On ne pouvait faire choix d'un meilleur souvenir, M. Buls étant un amateur passionné et instruit dans les questions d'art, numismate et collectionneur distingué. L'œuvre du médailleur Devreese fait penser à Chaplain : les traits sont caractérisés avec une saisissante vérité.

Trois exemplaires en or, argent et bronze furent remis dans un écrin à M. Buls, dans la séance solennelle du conseil du 9 juillet ; 87 exemplaires en bronze furent donnés aux conseillers communaux, ou déposés aux archives et au musée de la ville ; on en frappa 13 en argent, un en vermeil et plus tard il en fut fait un tirage supplémentaire de 12 en bronze pour les échevins.

N° 59, pl. XXVIII. Effigie, de profil gauche, du compositeur P. Benoît, avec, d'un côté, la légende PETER BENOIT, de l'autre une branche de laurier et une lyre. Sous le buste, le nom du sculpteur, LOUIS DUPUIS. Au revers, une femme en deuil dépose une couronne sur la tombe ; à ses pieds, le lion de Flandre ; une lyre et une branche de laurier, insignes de la gloire musicale de P. Benoît. Légende : VLAANDEREN IN ROUW. 1901.

Le 8 mars 1901, disparaissait de ce monde un homme de grand talent, d'esprit et de cœur, P. Benoît. Né à Harlebeke, le 17 août 1834, il fut un des plus brillants élèves du Conservatoire de Bruxelles et lauréat du concours de Rome en 1857. En 1867, il fonda l'école de musique d'Anvers, érigée en 1898 en Conservatoire royal flamand.

Pierre ou plutôt Peter Benoît fut le champion le plus décidé de l'art flamand, partisan passionné de l'esprit nationaliste. Basant l'art sur la vie sociale et le tempérament de sa race, il a pensé et composé en Flandre et pour la Flandre. Pour citer les paroles mêmes d'un critique compétent (M. Kufferath, *Guide musical*, p. 219, 1901), « Benoît fut le Tyrtée du mouvement flamand, qui aura fait chanter l'âme flamande et qui, dans l'universalité de

la langue des sons, aura su exprimer avec le plus d'éloquence et de force l'essence même de cette âme, ses tendresses et ses violences, si curieusement opposées, ses aptitudes à la contemplation grave, alliées au besoin de réalités opulentes... Il faut comprendre et goûter cette physionomie morale du peuple flamand pour comprendre et goûter l'art de Benoît. Ce n'est qu'en Flandre que ses œuvres apparaissent dans leur vraie lumière. »

Grâce à son sentiment poétique et dramatique, à son talent sérieux, à sa grande puissance de conception, à sa science de l'orchestre et de l'harmonie, Benoît a abordé tous les genres, cantate, messe, oratorio, etc ; il a donné des œuvres de grande composition, telles que *l'Escout*, le *Rhin*, la *Guerre*, *Lucifer*.

Sa mort fut un deuil national et universel. L'art perdit en lui un de ses plus grands mattres. Guidé par une pensée pieuse et légitime, le statuaire H. Le Roy de Gand a voulu commémorer ce triste événement. La médaille, due à son initiative, gravée à 50 exemplaires en argent et 50 en bronze, a été exécutée par les soins de M. Paul Fisch.

N° 60, pl. XXIX. La médaille nous donne le buste, de profil droit, de M. le comte de Nédonchel ; légende-circulaire : COMTE · G · DE NÉDONCHEL · et au bas G. DEVREESE. Revers. — Dans le champ, on lit : LA | VILLE · DE · TOURNAI · ET | LA · SOCIÉTÉ · | RECONNAISSANTES · | 1901. L'indication de l'année entoure un écu aux armes de la famille de Nédonchel. Légende : · · · AU COMTE · G · DE NÉDONCHEL · PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ · HIST. ET ARCH. Fondée en 1846, en vue d'étudier spécialement les anti-

quités du pays, la Société historique et archéologique de Tournai fêtait en 1901 le double jubilé de cinquante et de vingt-cinq ans de son président et de son secrétaire : M. le comte de Nédonchel, reçu membre en 1851, et M. Soil, en 1876.

Nommé président en 1873, en remplacement de M. Fr. du Bus, fondateur, M. de Nédonchel a réuni la plus belle collection de monnaies et de médailles locales pour l'offrir ensuite au musée de la ville ; nombreuses sont ses études et ses publications relatives à la numismatique tournaisienne. C'est la raison qui nous a engagé à le mentionner ici. — M. Eugène Soil, juge au tribunal de Tournai, écrivain, collectionneur et archéologue remarquable, s'est surtout appliqué à des travaux sur l'art de Tournai.

Pour mieux témoigner l'estime et la reconnaissance générales envers les deux jubilaires, le comité des fêtes décida de commander à G. Devreese une médaille commémorative gravée à leur effigie.

Des écrins, renfermant trois exemplaires de la médaille en or, en argent et en bronze, leur furent remis ainsi qu'au bourgmestre de Tournai dans la séance du conseil communal du 2 juin.

Nous devons les renseignements suivants à l'obligeance de M. Hocquet, archiviste-bibliothécaire de Tournai. On a gravé en l'honneur de M. le comte de Nédonchel 96 médailles en bronze, 16 en argent, 3 en vermeil, et en l'honneur de M. Soil, 136 en bronze, 34 en argent et 3 en vermeil. Ces médailles furent distribuées entre les nombreux souscripteurs, les membres de la Société, les amis

particuliers, des notabilités et des sociétés de Belgique. Le menu du banquet offert le même jour aux jubilaires reproduisit les médailles avec une élégante figure de femme tenant une palme à la main et symbolisant la ville de Tournai.

N° 61, pl. XXIX. La médaille de Namur nous montre une déesse couronnant l'Agriculture d'une branche de laurier ; dans le champ, des laboureurs occupés à la semaille ; plus bas, le nom du graveur : Hip. Le Roy. *Revers.* — L'écu de la province de Namur, supporté par une branche de chêne ; au-dessus, une virole mobile, dont la dénomination varie d'après les 18 sections de l'Exposition. Elle porte dans cet exemplaire : VIII^e section . ∴ MACHINES INSTRUMENTS ∴ ∴ DISTILLERIE. Légende circulaire : CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE 1901 NAMUR. En bas, le nom du graveur, M. A. MARTIN.

Parmi les festivités qui attirèrent cette année les étrangers à Namur, celle du concours régional agricole ne furent pas les moindres. Ouverte le 7 juillet, installée magnifiquement sur le plateau de la citadelle, cette exposition présenta admirablement tout ce qui pouvait intéresser l'agriculture et la pisciculture.

Dans la même ville, du 7 au 10 juillet, s'ouvrait en même temps le premier congrès national agricole, auquel on compta plus de mille adhésions. A la tête se trouvaient le gouverneur de la province M. de Montpellier, M. de Moreau, L. de Bruyn, Mélot, bourgmestre de la ville. Le prince Albert et le ministre Van der Bruggen l'honorèrent de leur présence. Des nombreux discours qui

furent prononcés aux séances on put constater les progrès de l'agriculture en Belgique.

Le comité fit frapper chez M. Paul Fisch 1,065 médailles pour servir de prix aux exposants du concours : 200 en bronze doré, 545 en bronze argenté, 520 en bronze.

M. A. Martin, graveur du pays de Namur, avait été chargé de modeler une des faces de la médaille.

N^o 62, pl. XXIX. Dans un cadre surmonté d'une couronne mouvante et d'une bélière, se trouve le buste, de profil gauche, du premier roi des Belges, Léopold I^{er} ; on y lit les deux dates extrêmes de son règne : 1831-1865. Au revers, au-dessous des armes d'Ostende, on lit : A LÉOPOLD I^{er} | LA VILLE D'OSTENDE | RECONNAISSANTE 5 AOUT 1901 ; plus bas, le nom du graveur : J. STIENON, d'Ostende.

De grandes fêtes eurent lieu à Ostende, le 5 août, à l'occasion de l'inauguration de la statue équestre de Léopold I^{er}, l'œuvre admirable de Jacques de Lalaing. Le Roi assista à la cérémonie, accompagné du prince Albert et de la princesse Clémentine, des ministres, du gouverneur de la province, de nombreux sénateurs et représentants. Le bourgmestre, M. Pieters, rappela à propos, dans son discours, « les bienfaits que la patrie et la ville d'Ostende doivent à leur fondateur et créateur ; le bronze devait perpétuer le souvenir du premier Roi et témoigner de la reconnaissance pour la sympathie connue du Roi actuel, son fils et successeur envers la première cité balnéaire ». M. l'échevin Liebart remit au Roi et au prince Albert deux écrins contenant la médaille commémorative. La journée se termina par l'exécution d'une

cantate de circonstance « Een Koningslied » du docteur van Oye, musique de L. Rinskopf, par le défilé devant le monument de plus de cent sociétés et enfin par la pose de la première pierre de la nouvelle église des SS.-Pierre-et-Paul.

N^o 63. pl. XXIX. Au *droit*, le buste de profil gauche, de la reine des Pays-Bas, entouré de la légende : WILHELMINA · KONINGIN · DER · NEDERLANDEN · . 1900. Sous l'épaule, le nom du graveur : HIP. LE ROY.

Revers. — Le président du Transvaal M. Paul Krüger, s'avance tenant le chapeau de la main droite, et de la gauche une lettre sur laquelle on lit le mot : JUSTICE ; une Hollandaise, personnifiant le navire *Gelderland*, le protège d'une égide et le conduit, tenant dans la main droite une branche de laurier, symbole de la paix. La devise circulaire rappelle ce fait : SOUVENIR DE LA COURAGEUSE PROTECTION ACCORDÉE PAR LA REINE DE HOLLANDE AU PRÉSIDENT DU TRANSVAAL. A l'exergue : S. E. PAUL KRUEGER. Dans le champ : LORENÇO-MARQUEZ. — MARSEILLE 1900.

Comme il fallait s'y attendre, la guerre si mouvementée du Transvaal a amené la production de nombreuses médailles commémoratives, en Angleterre et en Autriche particulièrement. M^{lle} de Man en a étudié la série dans la *Tijdschrift van het kon. nederl. Genootschap voor Munt- en penningkunde* d'Amsterdam. (Année 1901, 3^e et 4^e livr., pp. 243 et 367).

Un fait qui devait attirer la sympathie universelle, c'est l'acte posé en 1900 par la gracieuse reine de Hollande : la haute et courageuse protection qu'Elle accorda au véné-

nable représentant du vaillant petit peuple boer qui combat pour son indépendance, à l'admiration du monde entier. Paul Krüger quitta Lorenço-Marquez sur le navire hollandais *Gelderland*, pour débarquer à Marseille et venir en Europe demander l'arbitrage aux puissances signataires du congrès de la Haye.

La médaille qui rappelle cet événement, due à l'idée émise par *Le Petit Bleu*, est l'œuvre privée du statuaire H. Le Roy, de Gand. Modelée par cet artiste, réduite et frappée par Paul Fisch, de Bruxelles, elle obtient un grand succès principalement en Allemagne et en Hollande. Le portrait de la Reine est mieux réussi que les œuvres de ce genre parues généralement en Hollande même. Il en existe des exemplaires en argent, en bronze et des breloques en argent et en vermeil. Trois exemplaires en or seront offerts par l'artiste au Président Krüger, à S. M. Wilhelmine et au commandant du *Gelderland*. Le monopole de la vente des autres médailles a été concédé à M. Schulmann d'Amersfoort. C'est à propos de cette médaille que M. Le Roy a eu l'heureuse idée de se servir pour la première fois de la carte postale illustrée pour reproduire et faire connaître son œuvre universellement.

ED. LALOIRE.

N° 64, planche XXX. Bustes apposés, à droite, des prince et princesse Albert de Belgique, avec la légende circulaire : PP. ALBERT DE BELGIQUE . . PP. ALBRECHT VAN BELGIE. — Le prince Albert est en tenue de colonel-commandant le régiment des grenadiers. Dans le champ, à gauche, on lit le nom du graveur : H. LE ROY. 1902.

Revers. La Pucelle de Gand, ayant près d'elle un petit Amour qui jette des fleurs, tient d'une main une branche de laurier et de l'autre la trompette de la renommée ; à ses pieds est couché le lion belge ou le lion des Flandres : symboles de la paix. A l'arrière-plan, le travail, l'activité est figurée par une ruche vers laquelle volent des abeilles. Sur le socle qui la soutient se voit le nom du graveur : H. LE ROY.

Légende semi-circulaire : HERINNERING AAN HET BEZOEK VAN HH. KK. HH. TE GENT. A l'exergue : SOUVENIR DE LA VISITE DE LL. AA. RR. A GAND. 20. VII. MCMII.

La médaille a été émise à l'occasion de la visite officielle de Leurs Altesses Royales de Belgique à Gand, le 20 juillet dernier.

La cité des fleurs a fait aux augustes hôtes une réception digne de sa renommée artistique et de son loyalisme. Toute la population prit part aux fêtes et aux réjouissances qui marquèrent leur Joyeuse Entrée.

L'artiste gantois, M. Hipp. Le Roy, nous a donné la médaille commémorative dont la description précède. Elle n'a été frappée qu'en bronze argenté et en argent, de 60 millimètres.

M. Le Roy est aussi l'auteur de la médaille émise lors de la naissance du prince Léopold : Le gouvernement en a fait l'acquisition pour en offrir des exemplaires à Leurs Altesses Royales de Belgique et aux signataires de l'acte de naissance du jeune prince Léopold. Les coins se trouvent actuellement déposés à la Monnaie de Bruxelles.

N^o 65, pl. XXX. Autres médailles parues en l'honneur des princes de Belgique. Ces pièces, dues à l'initiative de M. Paul Fisch aîné, pourront être acquises par le public. Les revers ne sont pas encore composés. Nous sommes heureux de pouvoir les faire connaître à nos lecteurs, d'après les plâtres.

Il en existera des exemplaires en tout métal, de 60, 50 et 30 millimètres de diamètre. Peu de médailles, jusqu'à ce jour, reproduisent le portrait du prince Albert seul.

N^o 66, pl. XXX. Insigne de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art.

Le but de cette société est de favoriser et propager le goût de la médaille d'art. Fondée en 1901, elle compte actuellement près de deux cents adhérents, tant belges que hollandais.

Rappelons encore qu'elle a ouvert un concours pour un projet de médaille dont le sujet est « La glorification de la Paix universelle ». (*Revue de Numismatique*, 1902, p. 255.) Les épreuves doivent être envoyées avant le 1^{er} avril 1903 au président, M. A. de Witte, 55, rue du Trône, à Bruxelles.

Le sculpteur M. God. Devreese, qui fait partie de la Société, a offert gracieusement le projet de l'insigne. Le *droit* nous montre un amateur de médailles, assis devant

un casier, tenant d'une main une loupe, de l'autre une pièce qu'il examine attentivement. Tableau plein de naturel et d'une fine exécution. Le *revers* porte les mots : *Société | Hollandaise - Belge | de la | Médaille d'Art.* L'exergue est réservé à l'inscription du nom du membre.

Il en a été frappé un exemplaire en or, cinquante-deux en argent et cent cinquante en bronze.

N° 67, pl. XXX. Jeton de présence au conseil communal de Tournai.

La plaquette a pour objet de symboliser l'industrie de la porcelaine, qui a fait autrefois la célébrité de la ville de Tournai. Nous voyons, au *droit*, un céramiste du XV^e siècle, mettre la dernière main à la confection d'un vase d'art. L'atelier, du temps, renferme une table supportant des statuette de fabrication tournaisienne; une fenêtre ouverte permet d'apercevoir à l'horizon les cinq clochers de la cathédrale. Au mur est suspendu un écusson aux armes de Tournai. A l'exergue : 1901. — G. DEVREESE.

Le *revers* donne les mots : CONSEIL COM^{AL} DE TOURNAI · 1901 ; les noms du bourgmestre, M. V. CARBONNELLE, et des quatre échevins, des vingt conseillers et du secrétaire.

Les jetons sont frappés en argent, quelques épreuves d'artiste sont en cuivre rosette.

N° 68, pl. XXXI. Médaille des princes de Belgique.

La Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art a fait distribuer cette année à ses membres une médaille dont le *droit* reproduit les effigies affrontées du

prince Albert, en tenue militaire, et de la princesse Elisabeth, en toilette de soirée.

Exécutée pour commémorer le souvenir de leur union, la plaquette porte :

S. A. R. LA PRINCESSE | ELISABETH-GABRIELLE-VALÉRIE |
-MARIE, DUCHESSE EN BAVIÈRE.

S. A. R. LE PRINCE | ALBERT-LÉOPOLD-CLÉMENT | -MARIE-
MAINRAD DE BELGIQUE.

1876. 25 JUILLET. — 1875. 8 AVRIL. MUNICH. 2 OCTOBRE. 1900.

Également le nom du graveur : v. d. STAPPEN.

Le revers donne les écus des deux familles princières ; un Amour les orne de fleurs.

A l'exergue, on lit : LA SOCIÉTÉ HOLLANDAISE BELGE
DES AMIS DE | LA MÉDAILLE D'ART A LL. AA. RR. LE
PRINCE | ALBERT ET LA PRINCESSE ÉLISABETH DE BELGIQUE.

Nous connaissons déjà quelques médailles exécutées naguère par le statuaire bruxellois, M. Charles Van der Stappen, entre autres diverses plaquettes émises à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897 et le revers de la médaille du centenaire de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. (*Publication des médailles historiques de Belgique*, t. II, pp. 55 à 58, 109, 110, pl. XVI et XXVII.) C'est la maison Wolfers qui s'est chargée de la frappe de la plaquette ici décrite. Il en existe trente exemplaires en argent et cent quarante en bronze. S. A. R. le Prince Albert a daigné recevoir, dans un joli écrin, deux exemplaires en argent et en bronze ainsi que l'insigne, en argent, de la Société des Amis de la Médaille d'art, dont Il est membre d'honneur.

N° 69, pl. XXXI. Médaille du Teckel-Club belge.

Le *droit* présente un tableau bien réussi : dans une forêt, un teckel, à la tête expressive, au corps bien allongé, fièrement campé, appuie ses pattes courtes et solides sur un renard. A la partie inférieure du cadre, de style original, on lit : TECKEL CLUB BELGE ; le nom du graveur : J. DE KEYSER, et le nom de PAUL FISCH AINÉ, qui a réduit le projet de son collaborateur.

Le *revers* montre un terrier sous bois, dont on aperçoit l'entrée. Cette face de la médaille a été directement gravée en creux par M. Paul Fisch.

Le Teckel-Club a été fondé en 1890, sous le patronage de la Société royale Saint-Hubert. Comprenant actuellement une quarantaine de membres, il a pour but l'élevage et l'amélioration de la race des chiens bassets en Belgique. Il participe, à cet effet, aux grandes expositions canines et organise des épreuves à Linkebeek. La médaille, en argent, sert de récompense à ces diverses occasions.

L'auteur du *droit* de la médaille, M. Jean De Keyser, est né à Cureghem en 1857. Après avoir fait de remarquables études à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, il s'est appliqué avec succès à la sculpture. Il est actuellement professeur à l'École de dessin et d'industrie de Cureghem-Anderlecht.

Le journal *Chasse et Pêche* (11 mai 1902, pp. 525-526) a publié la médaille du Teckel-Club. Nous avons cru bon de la reproduire également, pour montrer comment le bon goût se répand en fait de médailles et comment les œuvres, même destinées au commerce, peuvent aussi revêtir un cachet artistique.

N° 70, pl. XXXII. Médaille d'Everard t'Serclaes.

Dans le cadre de la Grand'Place de Bruxelles se tient debout Everard t'Serclaes, le grand patriote : il piétine le drapeau de l'ennemi. Au bas, on lit : F. WISSAERT. Le revers reproduit, au-dessus d'une branche de laurier où se voit le monogramme du graveur, F W, la phrase suivante : LA VILLE DE BRUXELLES | A | EVERARD T'SERCLAES | LE DÉFENSEUR | DES DROITS DE LA CITÉ, — 20 JUILLET 1902.

L'inauguration du monument élevé au héros brabançon Everard t'Serclaes a eu lieu le 20 juillet dernier, au milieu des fêtes nationales. Le tableau en bronze, œuvre du sculpteur Dillens, est d'un art puissant et plein d'expression. Il rappelle une des belles pages de l'histoire bruxelloise :

En 1356, Bruxelles venait d'être pris par Louis de Maele, comte de Flandre, à la suite de la bataille de Scheut. Les souverains brabançons avaient pris la fuite. C'est alors qu'Everard t'Serclaes réunit une petite troupe d'hommes déterminés, et le 24 octobre 1356 il pénétrait dans la ville, enlevait de la maison « L'Étoile » l'étendard de Flandre et expulsait l'ennemi. Gardien fidèle des droits de la cité et de ses souverains, il fut pris en haine par le seigneur de Gaesbeek ; celui-ci le fit cruellement assassiner en 1388. Le peuple de Bruxelles se vengea en détruisant le château du meurtrier.

La ville a compris qu'il fallait commémorer par la médaille de tels faits et les fêtes qui en ont rappelé le souvenir cette année. Elle en chargea M. F. Wissaert. Malheureusement, l'auteur n'eut que quelques jours

pour effectuer son œuvre. L'artiste, qui excelle dans la gravure en creux, a choisi comme sujet l'acte héroïque où t'Serclaes arrache et foule aux pieds le drapeau de l'ennemi.

N° 71, pl. XXXII, Médaille J. Cockerill.

Droit : portrait. de profil gauche, du fondateur de la Société Cockerill, avec la légende circulaire : JOHN COCKERILL, 1790-1840; sous le buste, le nom du graveur : LEMAIRE, 1901. Le *revers* nous montre un ouvrier métallurgiste, en repos, devant l'enclume, appuyé sur un long marteau. Un cartouche, couché sur des branches de laurier, permet l'inscription du nom de la personne à qui est réservée la médaille. On peut voir dans la partie supérieure du champ, un écusson aux armes de la famille Cockerill, surmontées d'un coq, ayant pour devise ces mots écrits sur une banderole : COURAGE TO THE LAST.

C'est une nouvelle œuvre, et l'une des meilleures, du graveur gantois M. H. Lemaire. La médaille commandée par la Société anonyme John Cockerill, sera frappée à peu d'exemplaires. Elle est destinée à reconnaître les services rendus par les employés de la grande usine métallurgique, par ceux qu'elle nomme « ses coopérateurs ».

Les médailles sont frappées en or ; elles portent le nom du destinataire, avec une dédicace. Deux seules ont été jusqu'ici distribuées : en l'honneur de M. Joseph Résimont (1900) et de M. Pierre Jacquemin (1902). Les coins en sont la propriété de la Société. Toutefois l'auteur a pu frapper pour lui, à l'essai, cinq exemplaires en bronze et huit en bronze patiné vieil argent, avec un car-

touche portant la mention de : ÉPREUVE D'AUTEUR. Un seul exemplaire en bronze, sans inscription, a été fourni à la Société.

N° 72, pl. XXXIII. Médaille du XX^e siècle.

Le sujet est « une allégorie qui représente la naissance du XX^e siècle ». Le siècle passé est figuré par un vieillard, étendu mourant; derrière lui s'élève l'Ère nouvelle, le Temps présent, sous l'aspect d'un jeune éphèbe dont les formes se dégagent du voile qui les recouvre; à ses pieds, un Amour symbolise la Renommée. Devise circulaire : INITIUM VIGESIMI SECVLI, et le nom du graveur : A. MICHAUX.

M. A. de Witte nous a fait connaître le concours institué par l'Académie royale des Beaux-Arts pour la gravure en médailles. (*Revue belge de Numismatique*, 1902, p. 404.) On demandait un projet en cire ou en plâtre de 30 centimètres de diamètre. Prix : 600 francs.

Il y eut trois concurrents. Dans sa séance du 23 octobre, l'Académie a décerné le prix à M. Alphonse Michaux, notre distingué collègue de la Société de Numismatique.

N° 73, pl. XXXIII, Médaille de la Société photographique *L'Effort*.

La photographie est symbolisée par une jeune femme qui dirige par une lentille un rayon lumineux vers une plaque sensible. A gauche, dans le champ, on lit : *L'Effort*; à M... Plus bas, le nom du graveur : *Is. De Rudder*.

N° 74, pl. XXXIII. Médaille de l'Association belge de Photographie. Au droit est représenté dans un beau cadre, le photographe amateur, debout dans sa chambre noire.

Entouré de son appareil et des instruments nécessaires, il suit avec grande attention le développement dans le bain de la plaque sensibilisée : moment important dans l'art photographique ! A l'exergue, on lit : ASSOCIATION BELGE DE PHOTOGRAPHIE ; plus bas, le nom du graveur : G. DEVREESK. Le *revers* porte l'inscription : SALON DE 1902 ; le champ libre permet de graver le nom de la personne qui reçoit la médaille.

La première de ces deux médailles a été réduite par MM. Wolfers frères, et tirée à de nombreux exemplaires, tous en étain, destinés aux membres qui ont pris part à la dernière exposition du cercle ; seul le graveur s'est réservé quelques exemplaires en bronze.

La seconde médaille a été livrée à l'*Association belge de Photographie* à l'occasion de son IV^e salon international du mois d'octobre. L'exposition fut un succès. Le catalogue renseigne quatre cent cinquante-six envois de morceaux offrant un « véritable caractère d'art ». Les Belges s'y distinguèrent, spécialement MM. Marissiaux, E. Hannon, Casier, Canlyn, etc. Parmi les étrangers, on mentionna les épreuves admirables du viennois Watzek.

Chaque membre du jury et tous les exposants ont reçu un exemplaire de la médaille, en tout environ cent cinquante. Quatre reproductions en argent ont été offertes au Prince Albert et aux Présidents des clubs d'amateurs-photographes de Paris, Amsterdam et Hambourg.

Ces médailles nous font souvenir d'une jolie plaquette composée par M. Fernand Dubois également pour l'*Association belge de Photographie*, lors de sa troisième Exposition Internationale de 1891. Elle a été publiée dans les

Médailles historiques de la même année et donnée comme représentant « la synthèse, dans ses principaux éléments constitutifs, de la photographie » (t. II, p. 15, pl. IV).

Il est intéressant d'examiner le moment le plus important de l'opération du photographe, tel qu'il paraît dans la conception des divers artistes.

M. De Rudder représente la lumière, le grand agent de la photographie : c'est le rayon qui passe par l'obturateur et qui va refléter l'objet sur la plaque; M. Devreese fait développer cette plaque et apparaître dans le bain, aux yeux de l'opérateur, l'image de l'objet photographié; enfin M. F. Dubois en observe le résultat, il vire et fixe l'image obtenue.

N° 75, pl. XXXIII. Médaille du Bourgmestre de Péruwelz.

Effigie, à gauche, de M. Edouard Simon; légende : ÉDOUARD SIMON; derrière la tête : BOURGMESTRE | 1862-1902; entre ces lignes, les armoiries de Péruwelz, avec le nom de cette ville sur une banderole; plus bas, le nom du graveur : *Jul. Lagae*.

Revers : Couronne circulaire, formant cadre, et renfermant ces mots :

40^{ME} | ANNIVERSAIRE | DE SA | NOMINATION |
DE BOURGMESTRE | SOUVENIR DE LA | MANIFES-
TATION POPULAIRE | DU | 26 OCTOBRE 1902. |

Le 26 octobre dernier, la ville de Péruwelz témoignait, par une grande manifestation, toute sa reconnaissance envers M. Edouard Simon qui, pendant quarante ans, lui a rendu comme bourgmestre d'importants services. L'industrie, l'enseignement, l'éclairage public, les voies et

communications, tous les domaines de la vie sociale ont été l'objet de ses soins.

Des fêtes grandioses ont marqué ce jour et furent clôturées par la remise au jubilaire d'un médaillon en bronze, œuvre de M. Jul. Lagae; la médaille en est la reproduction, à un diamètre plus petit.

La médaille a été tirée par la maison Wolfers frères, à 25 exemplaires en argent, 1 en vermeille et 250 en bronze, remis au bourgmestre, à sa famille, à ses amis et aux Sociétés qui ont pris part à la manifestation.

N° 76, pl. XXXIV. Médaille de l'Exposition de Bruges.

Le droit de ce souvenir réalise une idée heureuse : elle nous donne les bustes, accolés, de deux peintres des plus célèbres de l'époque bourguignonne. Au premier plan, *Hans Memlinc*, l'auteur du Mariage mystique de Sainte-Catherine et de tant d'autres chefs-d'œuvres; au second plan, *Jean van Eyck*, qui avec son frère Hubert, fit faire un immense pas à l'art de la peinture au Pays-Bas par la découverte de la peinture à l'huile et qui produisit d'admirables tableaux.

Sous l'épaule de chaque peintre se trouve gravé son nom en caractères gothiques : HANS : MEMLING et IAN : VAN : EYK. Plus bas, le nom du graveur, *M. Dryepontt*. Les deux bustes sont entourés d'un encadrement ogival.

Le revers représente un écusson, aux armes de la ville de Bruges; la légende est : MENTONSTELLING : VAN : OVDE : VLAMSCHE : KUNST : M : D : CCCC : II :

L'Exposition des Primitifs flamands et d'Art ancien, à Bruges, a été un succès magnifique et pour la gloire de l'École des Pays-Bas au XV^e siècle et pour les organisateurs de cette exhibition artistique :

Outre les œuvres des peintres médiévaux, flamands et wallons, les Van Eyck, les Van der Weyden, les Memlinc, les Gérard David, les de Maubeuge et tant d'autres toiles de maîtres connus ou anonymes, on pouvait encore admirer des tissus et broderies antiques, des manuscrits, miniatures, archives, sceaux, méreaux, monnaies et médailles du moyen âge et de la Renaissance.

Le comité d'honneur de l'Exposition se composait de MM. A. Beernaert, ministre d'Etat, Baron Van der Bruggen, ministre des Beaux-Arts, de Trooz, ministre de l'Intérieur, Mgr l'évêque de Bruges, MM. le comte d'Ursel et le comte Visart de Bocarmé.

Le Président était M. le baron H. Kervyn de Lettenhove, et le Secrétaire, M. C. Tulpinck. Chacune des sections était dirigée par un comité spécial.

Des milliers de visiteurs sont accourus du monde entier pour contempler les merveilles qui y furent exposées, du 15 juin au 15 septembre 1902.

Il était donc naturel de commémorer un événement si important et de reconnaître les services rendus par les organisateurs : c'est le but qu'a recherché la ville de Bruges en faisant exécuter la médaille. Il en a été frappé 3 exemplaires en vermeil, destinés à MM. A. Beernaert, B^{on} H. Kervyn de Lettenhove et C. Tulpinck, les vrais créateurs et organisateurs de l'Exposition ; 14 exemplaires en cuivre jaune et 120 en cuivre rouge, remis aux expo-

sants et aux membres des Comités; 3 exemplaires différents ont été offerts au Roi.

L'auteur, M. E.-D. Dryepondt est Brugeois; ciseleur de mérite, il a déjà exécuté la médaille de l'inauguration du monument Breydel et de Coninck en 1887.

N° 77, pl. XXXIV. Médaille de Jules Bara.

Le *droit* représente le buste de Bara, de profil droit. Dans le coin se trouve l'écusson aux armes de Tournai, reposant sur des fleurs. Sous l'épaule on lit : GUILL. CHARLIER. En haut, en grandes lettres : JULES BARA; en bas, à l'exergue, en petits caractères : NÉ A TOURNAI EN 1835, MORT EN 1900. | REPRÉSENTANT DE L'ARR^{PT} DE TOURNAI 1862 A 1894. | MINISTRE DE LA JUSTICE 1865 A 1870. | 1878 A 1884. | MINISTRE D'ÉTAT 1884. SÉNATEUR PROVINCIAL 1894 A 1900.

Le *revers* donne une vue réduite du monument Bara. La ville de Tournai le découvre. Légende : INAUGURATION | DU MONUMENT | ÉLEVÉ A TOURNAI | PAR SOUSCRIPTION | PUBLIQUE. | 20 SEPTEMBRE 1903.

La ville de Tournai a tenu à élever un monument à la mémoire de l'un de ses glorieux enfants, M. Jules Bara, ancien député et sénateur, ancien ministre de la Justice, ministre d'État, mort le 16 juin 1900. Un comité se forma, composé du bourgmestre, M. V. Carbonelle, du député M. Neujean, de M. J. Van Zeele, ami de Bara, du sénateur M. Montefiore et de M. Ason.

Les fêtes d'inauguration, fixées au 20 juin dernier, donnèrent lieu à une manifestation solennelle. Plusieurs orateurs détaillèrent les services rendus par Bara à l'opinion libérale à laquelle il appartenait.

Né à Tournai, le 23 août 1835, M. Jules Bara était à 22 ans docteur en droit, député de Tournai à 27 ans et ministre de la Justice à 30 ans.

Eminent orateur, avocat distingué, il se fit remarquer par la constance de ses principes, une activité débordante, un absolu désintéressement, une grande affabilité dans la vie privée ; il fut un jurisconsulte de première valeur.

« Tous, disait le ministre M. Vanden Heuvel à ses obsèques, tous s'associent pour rendre hommage au charme de ses relations, aux vertus professionnelles de l'avocat, à la maîtrise qu'il déploya dans la défense des affaires privées comme dans la conduite des affaires publiques, à cette absolue intégrité que n'effleura même jamais la malveillance du soupçon, à cette simplicité familière qui lui fut si naturelle qu'il sut la garder dans les plus hautes situations... Il fut un grand orateur et un jurisconsulte consommé. »

La statue de Bara est l'œuvre du sculpteur G. Charlier. En voici la description d'après la *Wallonia*, (1903, p. 256) : « La statue de J. Bara le montre défendant les lois relatives au contrat du travail et aux bourses d'études, que représentent un ouvrier carrier et un étudiant ; l'Histoire inscrit ces lois sur ses tablettes, et une figure de la Justice domine et complète l'ensemble. »

Artiste sculpteur, M. Guillaume Charlier, né à Ixelles en 1854, prix de Rome en 1882, affirma bientôt son talent personnel par une série d'œuvres qui le rendirent illustre. Il se plaît à exprimer par le bronze ou le marbre les sentiments inspirés des pauvres et des déshérités. *L'Inquiétude maternelle*, *le Pêcheur de Blankenberghe*, la

Sortie du Port, la Croix, le Bûcheron, le Pilote, comptent parmi ses meilleures productions. Il avait déjà doté Tournai du monument Gallait (1891), lorsqu'à la suite d'un concours en 1901, il obtint la commande du monument Bara.

Le bourgmestre de Tournai a fait frapper une plaquette, par M. G. Charlier, en souvenir de l'inauguration du monument Bara. L'œuvre de M. G. Charlier est remarquable de vie et d'expression. 700 exemplaires environ, en bronze, ont été distribués lors de la manifestation.

N^o 78, pl. XXXIV. Médaille de la Société centrale d'Architecture.

Groupe, placé dans un cadre d'un nouveau genre, un peu recherché : c'est l'Architecture qui nous apparaît sous les traits d'une déesse grecque ; elle offre une œuvre d'art à un jeune ouvrier, en récompense de son travail.

On lit, dans le champ supérieur : SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE. L'exergue est réservée à l'inscription du nom de la personne qui recevra la médaille. Aux deux coins sont gravés les noms des artistes, auteurs de la plaquette : A. CRESPIN INV^r. et CH. SAMUEL SCULP^r.

Dans le courant de l'année 1902, la Société centrale d'Architecture décida de créer une récompense destinée à reconnaître le travail des collaborateurs de l'architecte. Deux de ses membres, M. A. Crespin, peintre décorateur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, et M. Ch. Samuel, statuaire, furent chargés de composer et de modeler une plaquette dans ce sens. La médaille, qui

sera frappée en or, en argent ou en bronze, suivant les circonstances, constituera la récompense même et servira en même temps d'insigne aux membres de la Société centrale d'Architecture. Les coins ont été exécutés par la maison Janvier et Duval de Paris.

La médaille, finement réussie, fait honneur aux deux auteurs et à la Société qui en a inspiré l'idée.

Il en a été tiré jusqu'à présent 80 exemplaires en bronze, 1 en argent. D'autres seront bientôt fournis pour les membres effectifs, correspondants et honoraires de la société.

N^o 79, pl. XXXIV. Médaille de l'hôtel de ville de Bruxelles.

Le *droit* nous donne un nouveau type du patron de la ville, de saint Michel, vêtu en chevalier du moyen âge, terrassant le dragon. La légende circulaire : SIGILLUM MAGISTRATUS OPPIDI BRUXELLENSIS. A l'exergue : I. DE RUDDER.

Le *revers* porte une fleur d'iris, la fleur adoptée par la ville de Bruxelles, parce qu'elle rappelle les terrains marécageux où elle fut édiflée. Légende circulaire : ÉLECTRICITÉ ⊕ GAZ ⊕ EAUX ⊕ SERVICES COMMUNAUX. Aux côtés de la fleur, on lit : TRAVAIL, PROBITÉ.

La bélière de l'insigne est émaillée de gueules et sinople, couleurs héraldiques des armes de la ville.

Décidément, le goût artistique se répand de plus en plus lorsqu'il s'agit de médaille. Le collège communal de Bruxelles ne peut recevoir que des éloges pour avoir imaginé ce jeton tout en évitant la banalité et la routine

dans sa confection. On lui en saura d'autant plus gré que cette innovation n'ira pas sans de grands frais.

Le jeton que nous venons de faire connaître sera donné, en un joli écrin, aux employés des services communaux, de l'électricité, du gaz et des eaux de la ville : l'exemplaire sera en argent pour dix années de bons services, en vermeille pour vingt-cinq, ce dernier attaché à un ruban de soie aux couleurs de la ville.

Mille exemplaires ont été livrés jusqu'à ce jour, frappés par la maison Wolfers. L'artiste-graveur peut en exploiter cent pièces, frappées sans émaux.

N° 80, pl. XXXV. Médaille L. Vander Kindere.

Le *droit* de la médaille, une des plus belles de Dillens, donne le buste de profil gauche de M. Vanderkindere. Légende d'un côté : LÉON VANDERKINDERE; de l'autre : PROFESSEUR | D'HISTOIRE | A | L'UNIVERSITÉ | LIBRE | DE | BRUXELLES (1872-1902). Au dos du portrait, le nom du médailleur : *Jul. Dillens*.

Le *revers* figure la muse de l'histoire, Clio. La déesse tient sur ses genoux une charte munie d'un sceau : c'est le document qui fera revivre le passé. A gauche, le nom : J. DILLENS.

Un groupe de professeurs, d'étudiants et d'amis voulut célébrer, en 1902, la trentième année de professorat de M. Léon Vanderkindere, à l'Université libre de Bruxelles.

Né à Molenbeek, le 22 février 1842, M. Vanderkindere, docteur en droit et docteur en philosophie et lettres, fut chargé du cours d'histoire du moyen âge en 1872, devint bientôt professeur et fut élu recteur de l'Université en 1880 et 1892.

Le comité organisateur de la manifestation avait pour but de reconnaître la valeur de l'enseignement donné par le maître dans ses cours d'histoire et les services qu'il a rendus, en rénovant, par une critique sérieuse, les études historiques en Belgique.

Voici comment s'exprime la circulaire lancée à cette occasion : « Les cours pratiques (que M. Vanderkindere a introduits à l'université de Bruxelles) ont laissé dans l'esprit de ses élèves un souvenir qui ne s'effacera point. Ses ouvrages, d'une si rare précision de forme, ont ranimé l'intérêt qui s'attache légitimement à nos annales nationales. » Les cours comprennent les institutions romaines, l'histoire du moyen âge, l'histoire contemporaine. L'enseignement de M. Vanderkindere se caractérise par la profondeur de la science et parmi ses travaux il faut citer comme les plus remarquables : *Le Siècle des Artevelde* ; *Introduction à l'histoire des institutions belges du moyen âge* ; *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*.

La manifestation eut lieu le 13 décembre 1902, dans le grand auditoire de l'Université, au milieu d'une foule d'étudiants, de professeurs, de notabilités. On offrit au jubilaire son portrait, en bronze, modelé par J. Dillens, et aux souscripteurs une médaille commémorative qui en est la reproduction, en petit module ; leurs noms figurent aussi sur un magnifique album qui fut remis au professeur.

500 médailles en bronze (il y avait environ 480 souscripteurs) ont été réduites et frappées par la firme Wolfers frères, à Bruxelles.

N° 81, pl. XXXV. Médaille R. Warocqué.

Le *droit* reproduit les bustes, de profil droit, du prince Albert et de la princesse Elisabeth; ceux de profil gauche, des rois Léopold I^{er} et II, entourés d'une guirlande en feuilles de chêne, surmontés de la couronne royale. Au-dessous, les noms des administrateurs, directeurs ou délégués du Charbonnage de Mariemont depuis un siècle : 1802. N. WAROCQUÉ. — 1838. A. WAROCQUÉ. — 1864. L. WAROCQUÉ. — 1868. A. WAROCQUÉ. — 1880. L. GUINOTTE. — 1886. G. WAROCQUÉ. — 1897. R. WAROCQUÉ.

Légende supérieure : VISITE DE LL. AA. LE PRINCE ET LA PRINCESSE ALBERT DE BELGIQUE, 28 juin 1903. A l'exergue, on lit le nom du graveur : EG. ROMBAUX.

Le *revers* donne au premier plan un mineur au repos, en costume de travail, tenant la lampe de sûreté et la pioche.

Le champ nous représente la vue de la plus ancienne fosse, celle de Mariemont (fosse du Pachy, 1803), et le puits le plus récent de Bascoup (1903). C'est ce que commentent les mots gravés au-dessus et au-dessous : CONCESSIONS DES CHARBONNAGES. 1803-1903 — DE MARIEMONT ET DE BASCOUP. Dans le coin droit, le nom : E. ROMBAUX.

Le 28 juin dernier, M. Raoul Warocqué, membre de la Chambre des Représentants, grand industriel hennuyer, faisait au prince Albert de Belgique une réception grandiose dans son superbe domaine de Mariemont.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que la famille royale y était reçue. Comme M. Warocqué le rappela le

jour même dans un de ses discours, déjà en 1859, Léopold I^{er} y était venu inaugurer le canal de Charleroi, et en 1856 il s'y retrouvait lors d'un voyage qu'il faisait à travers les centres industriels de cette région. En 1853, Léopold II et la Reine (alors duc et duchesse de Brabant) avaient passé plusieurs heures dans l'ancien château de Lorraine (possédé depuis 1802 par la famille Warocqué). D'illustres princes et d'autres grands personnages avaient d'ailleurs honoré cette demeure, depuis sa fondation au XVI^e siècle.

La réception du prince Albert en 1903 fut remarquable. Plusieurs ministres l'accompagnaient. Le programme des fêtes fut extrêmement varié et excellemment exécuté : Visite de l'École industrielle, de l'usine de Baume-Marpent, du musée Warocqué, revue des gardes civiques, remise du drapeau au bataillon des chasseurs-éclaireurs de Chapelle, distribution des diplômes pour le prix d'ordre et de propreté, inauguration du chemin de fer vicinal, etc.

Après un déjeuner intime, auquel participaient, assis près du prince, les ministres MM. de Trooz et Vanden Heuvel, plusieurs membres des Chambres et les notabilités du pays, un grand défilé des écoles et de sociétés fit rapidement passer les heures de l'après-midi. Le soir, un grand banquet réunissait 3,270 personnes, dont une centaine à la table d'honneur, sous les belles futaies de la cour d'honneur, dans un cadre naturel admirable, embelli encore par le luxe d'une ornementation merveilleuse.

Ces fêtes qui avaient attiré plus de cent mille person-

nes de tous les coins du pays, sont inoubliables et elles auront eu les meilleurs effets sur la population. Ce rapprochement du futur souverain et des ouvriers nombreux fut cordial et remarqué : les discours patriotiques, prononcés par le prince et par M. Warocqué et qu'approuvèrent les applaudissements de la masse en soulignèrent l'importance.

M. R. Warocqué a voulu laisser un souvenir durable de cette solennité. Il a fait modeler par Rombaux et frapper chez Hoosemans, à Bruxelles, une médaille commémorative bien réussie.

M. Warocqué, pria le prince Albert de vouloir accepter, à l'intention de la princesse, un coffret en argent contenant plusieurs exemplaires de la médaille. Deux autres exemplaires, en or, grand module, furent remis par le prince même, l'un offert par la Société des Charbonnages de Mariemont, à M. Rousseau, et l'autre, offert par l'administration communale de Morlanwelz, à M. E. Dufossez fils, tous deux excellents travailleurs qui se sont fort distingués dans les derniers temps.

Il en fut ensuite remis un exemplaire, petit module, à tous les convives, au nombre de plus de 3,000.

N° 82, pl. XXXVI. Médaille Lambermont.

Le *droit* représente le buste de profil droit de M. le Baron Lambermont. Légende circulaire : B^N LAMBERMONT, MINISTRE D'ÉTAT. Sous l'épaule : L. DUPUIS, SCULP. ET PAUL FISCH GR.

Le *revers* : MANIFESTATION NATIONALE LAMBERMONT | 1819-1903. — TRAITÉS DE COMMERCE

| AFFRANCHISSEMENT DE L'ESCAUT | CODIFICATION DES LOIS | ET USAGES DE LA GUERRE | TRAITÉ DE BERLIN. FONDATION DE L'ÉTAT INDÉPENDANT | DU CONGO | ABOLITION DE L'ESCLAVAGE | ARBITRAGES | INTERNATIONAUX.

On n'oubliera pas les fêtes qui se sont célébrées cette année, au mois de juin, en l'honneur du Baron Lambert : elles sont toutes à la gloire du héros et du pays qu'il a servi. M. Lambert entra au département des affaires étrangères en 1842. Nombreuses sont les négociations qu'il conduisit depuis cette date : conclusion de traités de commerce franco-belge de 1861, anglo-belge de 1863 ; négociations qui amenèrent la signature de l'acte d'affranchissement de l'Escaut en 1863, unification du droit commercial et maritime, réduction chez l'étranger des droits de douane, etc. etc. Durant 60 ans, il sut imprimer à la politique extérieure du pays une unité de direction et une largeur de vues qui eurent pour la Belgique des résultats heureux.

La Belgique voulut exprimer avec éclat sa reconnaissance envers le vénérable fonctionnaire : Le Roi d'abord tint à rendre hommage à celui que le plus ardent patriotisme guida dans tous ses actes. Le Gouvernement ensuite désira le féliciter de façon toute particulière : Le 16 juin dernier se réunirent, dans les salons du ministère des affaires étrangères, les membres du cabinet, les ministres actuels, les ministres d'Etat, les hauts fonctionnaires du département des affaires étrangères, plusieurs ministres plénipotentiaires, pour offrir au Baron Lambert un panneau allégorique de M. Broerman, le portrait du

jubilairé dû au pinceau de M. Emile Wauters, un album, décoré d'un artistique bas-relief de Heusers, contenant tous les noms des souscripteurs à la manifestation ; le riche volume fut présenté sur un support forgé par M. Van Bockel, le fameux ferronnier lierrois.

M. le baron de Favereau, parlant au nom du Gouvernement, fit l'éloge du distingué fonctionnaire. « Il faudrait écrire, dit-il, un gros volume, pour faire l'histoire de sa vie. Ce travail demanderait une étude complète de nos archives, car il n'est pour ainsi dire aucun des nombreux dossiers du ministère qui ne porte la trace de son activité et de son utile influence. »

Enfin, la Belgique entière peut-on dire voulut contribuer à la manifestation. Un comité d'exécution s'était constitué sous la présidence de M. l'auditeur général Tempels ; M. le Ministre d'Etat A. Beernaert fut le président de la manifestation : « Cent soixante-trois personnalités importantes, appartenant à l'élite de tous les mondes, patronèrent la souscription projetée en l'honneur du jubilaire et celle-ci recueillit environ 15,000 signatures. »

Le Gouvernement, qui, il y a 10 ans, avait trouvé le grand citoyen revêtu déjà de toutes les dignités et titres civiques, avait fait exécuter son buste pour être installé au ministère. Cette année, la manifestation revêtit un caractère encore plus national si l'on peut dire.

On doit savoir gré au statuaire L. Dupuis d'avoir reproduit par la médaille les traits de cet homme illustre et d'avoir ainsi contribué puissamment à populariser le portrait de ce citoyen glorieux.

La médaille a été réduite et frappée par M. Paul Fisch. Il en a été vendu une centaine d'exemplaires en bronze et en argent.

N° 83, pl. XXXVI. Médaille du Baron Orban de Xivry.

Le *droit* de la médaille donne le buste de M. le B^un Orban de Xivry, de profil gauche. Légende circulaire : B^on ÉD. ORBAN DE XIVRY. GOUV^r DU LUXEMBOURG. Derrière la tête, les dates 1892-1901. Au-dessous de l'épaule : F. VERMEYLEN, le nom du graveur.

Le *revers* porte une inscription : Légende circulaire, HOMMAGE DE RECONNAISSANCE DES LUXEMBOURGEOIS. Au centre, on lit : SOUVENIR | DE L'INAUGURATION | DU MONUMENT | ERIGE A | ARLON | — 19 JUILLET 1905 —.

« Le 26 janvier 1901 tombait mortellement frappé dans l'accomplissement de son devoir, à l'Hôtel provincial, à Arlon, le Baron Édouard Orban de Xivry, gouverneur du Luxembourg, né à Laroche le 18 septembre 1858. » Ces mots sont inscrits sur le monument, élevé par souscription publique, à Arlon, à la mémoire de la noble victime d'un drame qui est encore présent au souvenir de tous.

C'est pour répondre au désir général que plusieurs personnalités se réunirent en comité en vue d'ériger ce monument. Les présidents d'honneur en furent les ministres M. J. de Trooz et M. le B^on de Favereau; le vice-président d'honneur, le C^o de Briey, gouverneur; le président, M. E. Tandel; les membres : MM. E. Caprasse, D^r J. Eischen, N. Ensch-Tesch, A. Houry, E. Gille, L. Lambotte, N. Lefèvre.

En quelques semaines, une somme suffisante fut souscrite et le travail fut confié à M. Vande Wyngaert, architecte provincial, et à M. F. Vermeyleu, sculpteur à Louvain.

L'inauguration eut lieu le 19 juillet 1903. Elle fut touchante d'unanimité et de cordialité. Toute la population y prit part, sans distinction de partis. Le square Orban de Xivry (nom donné en vertu d'une décision unanime du conseil communal à la place où se trouve le monument), était occupé par une multitude immense. Étaient présents : MM. les Ministres de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, M. le C^{te} de Briey, gouverneur de la province, le général Timmermans, plusieurs membres du Sénat et de la Chambre des Représentants, du clergé et de l'armée ; la plupart des membres de la famille Orban de Xivry, dont le baron Édouard, le jeune fils du regretté gouverneur, Henri Orban de Xivry, membre du conseil provincial du Luxembourg, le baron Orban de Xivry, sénateur, et une foule d'autres personnalités.

M. Tandel, commissaire d'arrondissement d'Arlon, et M. de Trooz, ministre de l'Intérieur, dans d'éloquents discours rappelèrent les tristes circonstances du drame où « périt, frappé par une main inconsciente, M. Édouard B^{on} Orban de Xivry, gouverneur de la province de Luxembourg, fonctionnaire éminent et homme de bien, arraché en pleine force de l'âge, au début peut-on dire d'une carrière remplie de promesses, à l'amour d'une épouse adorée, à l'affection d'une mère incomparable de tendresse, d'enfants chéris, d'amis lui venant de partout ». (Discours de M. de Trooz.)

Le discours de M. Enschedé, bourgmestre de la ville d'Arlon, fit aussi une profonde impression ; il mit en évidence le sens du monument destiné à rappeler aux générations futures « le souvenir d'un citoyen d'élite et d'un bienfaiteur à jamais regretté, et destiné en même temps à demeurer comme un hommage mérité à un nom et à une famille populaires, qui, depuis plus d'un siècle, confond ses destinées avec celles de la province de Luxembourg ».

L'historique de la cérémonie de l'inauguration du monument a été écrit par M. C. Joset dans une jolie brochure publiée à Arlon ; c'est de cette publication, contenant les discours prononcés, que nous avons extrait les éléments de la présente notice.

En commémoration de la cérémonie, le comité du monument a fait graver une médaille artistique, dont un exemplaire a été remis au Roi, aux ministres, à la famille, aux notabilités du pays et aux sociétés participantes. Il en a été frappé environ 65 exemplaires en argent, 350 en bronze et 125 en vermeille, chez Paul Fisch, à Bruxelles.

N° 84, pl. XXXVI. Médaille de M. A. Delbeke.

Au *droit*, effigie, de profil droit, de M. A. Delbeke. Dans le champ, on lit l'âge, indiqué par une main (symbole du droit) : AET. IL ; plus bas, le nom du graveur : L. DUPUIS.

Revers. A. D. M. CMII. | A. SUSCEPTO. FORO. XXV
| AUG. DELBEKE. ORD. ADVOCAT. | ANTVERP.
FERULARIUS. DEF. A. IV. | HANC. SUL. EFFIGIEM.
| DISCIPULIS. ET. AMICIS | GRATULANTIBUS |
GRATUS | D.

L'année suivante, le même artiste reproduisait, en une médaille également, les traits de M^{me} Delbeke, née Gabrielle Markelbach : hommage affectueux rendu, par M. Delbeke et ses trois fils, à une épouse et à une mère dévouée.

Effigie, de profil gauche, de M^{me} A. Delbeke. Dans le champ, l'âge : AET · XXXV · et le nom du graveur, en petits caractères : L. DUPUIS.

Le revers porte : A. DNI. MCMIII. | FEL. MATRIMONII. XVI. | AUG. DELBEKE. ET FILII | FRANC. CAR. RAYM. | GABRIELLAE. MARKELBACH | UXSORI. OPTIMAE | AMANTISS. MATRI | DD.

M. Aug. Delbeke, ne s'est pas seulement distingué comme brillant avocat au barreau d'Anvers, il a su défendre avec vigueur les intérêts que les Anversois lui ont confiés en le nommant leur mandataire à la Chambre depuis 1892. Grand numismate et amateur distingué de monnaies et de médailles, spécialement de la médaille grecque autonome, M. Delbeke fait partie de la *Société royale de Numismatique* depuis 1895, et est un des premiers membres de la *Société des Amis de la Médaille d'Art*.

Rien d'étonnant dès lors qu'il ait saisi avec empressement deux occasions de manifester d'une manière pratique le goût qu'il professe pour la médaille.

En 1902, voulant donner à ses élèves et amis qui le félicitaient à l'occasion de son jubilé de vingt-cinq ans d'entrée dans l'ordre des avocats, un souvenir durable et en même temps artistique, il confia à l'excellent sculpteur L. Dupuis, d'Anvers, l'exécution d'une médaille à son

effigie. Le portrait est rendu avec beaucoup d'expression et de vérité, la forme en imite celle des anciennes pièces des Grecs. Réduite et frappée par M. P. Fisch, la médaille a été tirée au nombre d'environ cent exemplaires en argent et deux cents en bronze.

N° 85, pl. XXXVI. Médaille Bauwens.

Le *droit* donne le buste, de profil gauche, de Bauwens : Légende : EDO. BAUWENS. Derrière la tête, en haut : 1902; en bas : JUL. DILLENS.

Le *revers* porte : SOUVENIR | D'ÉDOUARD | BAUWENS | DIRECTEUR-FONDATEUR | DE | L'ORPHÉON ROYAL | DE BRUXELLES | 1867-1903 | ; au bas, les initiales J.-V., (J. VERSTEGEN).

La Société royale l'*Orphéon*, de Bruxelles, a été fondée en 1867, par un groupe de quelques amis, amateurs de chant d'ensemble. L'un d'entre eux, M. Edouard Bauwens, qui possédait les plus brillantes aptitudes pour la direction du chant choral, fut désigné comme directeur. Son début, dans la Salle de la Grande Harmonie de Bruxelles, trois mois après sa fondation, fut un succès. D'autres, et plus éclatants, suivirent : Prix au concours de Namur, en première division (1868); à Gand (1871), 1^{er} prix et prix d'honneur; Saint-Denis, division supérieure, 1^{er} prix; Gand (1874), division d'excellence, 1^{er} prix, etc., etc.

En 1888, l'*Orphéon* s'adjoignit une section d'épargne. Elle porte le titre de Société royale depuis 1871. Son premier président fut M. Louis Richald, conseiller communal. Le président actuel est M. Ad. Gaignaux et le secrétaire M. Ed. Sober.

M. P. Ed. Bauwens, qui est mort en novembre 1902, fut directeur-fondateur de la célèbre phalange. Né à Bruges en 1831, Bauwens avait la passion de la musique. Maître de chapelle à l'église des Minimes et à la chapelle des Carmes de Bruxelles, il entra jeune encore au Conservatoire et devint bientôt professeur de chant d'ensemble. Il fut le chef de plusieurs importantes sociétés du pays, mais ce fut surtout à l'*Orphéon* qu'il consacra vraiment sa vie. Par une suite ininterrompue de victoires, il la mena au premier rang des sociétés chorales de la ville.

Pour perpétuer le souvenir d'un homme qui fut sa gloire et qui passa sa vie à cultiver et à répandre la musique, l'*Orphéon* décida d'élever en son honneur, et avec le concours de tous ceux qui l'ont connu, un monument sur sa tombe au cimetière d'Evere.

La cérémonie de l'inauguration eut lieu le 25 octobre dernier : plus de 400 personnes y assistaient. L'*Orphéon* chanta un chœur de circonstance de Lamartine, *La Tristesse*, musique de Ch. Hanssens.

Le monument est l'œuvre des frères Dillens. Un médaillon en bronze, à l'effigie de Bauwens, se détache au milieu d'une colonne dorique en pierre blanche, surmontée d'une lyre.

Le Comité chargea J. Verstegen d'en fournir des modules plus petits, sous forme de médailles, destinées aux souscripteurs du monument et à tous ceux qui participèrent à la cérémonie d'inauguration.

Le médaillon fut réduite à 28 millimètres de diamètre. Il en a été frappé 400 exemplaires en bronze, 25 en argent.

N^o 86, pl. XXXVI. Société les Amis de la Médaille d'Art.

M. Devreese s'est inspiré de la gracieuse légende de l'origine du dessin, rapportée par Pline. Une jeune fille, de Sicyone dit-on, voyant l'ombre de son amant, assis sur un bloc de pierre, se profiler sur un mur, a l'idée d'en fixer les contours : elle en trace la silhouette à l'aide d'un caillou pointu. Son père, qui était potier, Dibutades serait son nom, remplit d'argile l'espace ainsi déterminé. L'art du dessin était créé, et du même coup les arts qui reposent essentiellement sur le dessin, la statuaire, la gravure, la peinture, l'architecture.

A l'exergue de la plaquette de M. Devreese sont inscrits les mots APXH ΤΗΣ ΓΡΑΦΙΚΗΣ (naissance du dessin.) :

Le revers porte SOCIÉTÉ HOLLANDAISE — BELGE DES AMIS DE LA MÉDAILLE D'ART, 1903, en plein champ.

Sur le cadre sont gravés les noms de : G. DEVREESE et P. FISCH.

Sous la direction intelligente et active du Président, M. A. de Wilte, la *Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art* a fait d'immenses progrès. Fondée il y a trois ans à peine (le 24 mars 1901), comptant à l'origine une cinquantaine de membres, elle peut clôturer avec fierté le premier exercice de son existence. Il y a, à son actif, l'inscription de près de 200 membres, dont 120 environ en Belgique, et la frappe de médailles très artistiques : L'insigne tout d'abord, vrai bijou, dû au talent de M. G. Devreese, la médaille commémorative du ma-

riage du Prince Albert de Belgique et de la Princesse Elisabeth de Bavière, œuvre du sculpteur Ch. Vander Stappen; la médaille rappelant le troisième centenaire de la colonisation des Indes Néerlandaises, exécutée par Faddegon, et enfin la plaquette modelée cette année par M. G. Devreese, qui sera suivie dans deux mois de la médaille de M. P. du Bois : « Bruxelles Port-de-Mer. »

La Société, qui compte parmi ses membres S. A. R. le Prince Albert de Belgique, S. M. la Reine-mère de Hollande, S. A. R. le Prince Philippe de Cobourg-Gotha, S. A. R. le Prince consort Henri duc de Mecklembourg, plusieurs ministres, les Académies et Collèges communaux de plusieurs villes du pays, un grand nombre d'amateurs et de numismates distingués, accueillera avec plaisir la nouvelle médaille de M. Godefroid Devreese.

Il en a été frappé, par les soins de la maison Paul Fisch, à Bruxelles, 40 exemplaires en argent, 155 exemplaires en bronze, qui seront distribués entre les seuls membres de la Société.

N° 87, pl. XXXVII. La médaille des parents du sculpteur G. Devreese.

Le *droit* reproduit les effigies, accolées, des parents du sculpteur bruxellois, M. G. Devreese. Au premier plan, M. Constant Devreese, au second, M^{me} Devreese, née Virginie Vande Wiele. Auprès de ces deux bustes, une date marque le nombre d'années que ces personnes avaient à leur mort : ÆTATIS 78 et ÆTATIS 72. A l'exergue, à côté d'un burin et d'autres instruments de sculpture, on lit : · CONSTANT · DEVREESE · | ET VIRGINIE · |

· VANDE WIELE · Dans un coin, le nom du graveur :
G. DEVREESE.

M. God. Devreese a voulu, dans une affectueuse pensée, consacrer au souvenir de ses parents l'art du médailleur qu'il a élevé en Belgique à un si haut degré de perfection. On se rappelle les médailles qu'il a modelées à l'effigie de M. Ch. Buls, à l'effigie du baron hollandais de Vos van Steenwijck, l'insigne de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art, et tant d'autres qui ont déjà été publiées et qui ont paru aux Expositions avec honneur.

Le père de M. G. Devreese était lui-même un sculpteur distingué : on lui doit entre autres les statues des comtes de Flandre qui ornent l'hôtel de ville de Courtrai.

La plaquette que nous publions sera éditée en galvano. Cette nouvelle œuvre sera peut-être la plus jolie et la plus fine que nous aura donnée jusqu'à ce jour M. G. Devreese.

N° 88, pl. XXXVII. Médaille « L'Agriculture ».

Le graveur voulant glorifier « l'Agriculture », nous présente les heureux effets de la vie calme et saine des champs dans la personne d'une robuste campagnarde. Satisfaite de son travail, elle se repose sur la charrue, au milieu d'abondants produits de la terre. L'artiste a pour but de montrer que cette vie est préférable à l'agitation fiévreuse des villes.

Dans le champ de la médaille on trouve : SOCIÉTÉ
CENTRALE D'AGRICULTURE — DE BELGIQUE.
1853-1903. Dans un coin, le nom du graveur : JEAN
HERAIN.

La plaquette a été commandée par le Comité de la Société centrale d'Agriculture de Belgique pour commémorer le 50^e anniversaire de sa fondation. Le but de cette société, est de « concourir au progrès de la science et de l'industrie agricoles et de favoriser le développement de toutes les opérations qui se lient à la branche la plus importante de la richesse publique ». Le président en est M. Léon De Bruyn, les secrétaires, MM. G. Everard et A. Henry; le local est l'Hôtel Ravenstein, à Bruxelles.

L'artiste-graveur, M. Jean Herain, n'est pas à son coup d'essai. Il avait déjà modelé l'insigne-breloque de la Fédération belge des Cercles d'escrime, tiré jusqu'à ce jour à 40 exemplaires.

M. Jean Herain, que nous n'avions pas encore cité dans *la Publication des Médailles historiques*, est l'auteur de la statue « l'Agriculture » au Musée de Bruxelles. Il a également sculpté les bustes en marbre de B. du Mortier et de Vander Haert (à l'Académie de Belgique), plusieurs statues et groupes remarquables qui se trouvent aux musées de Bruxelles, Anvers, Louvain. Nivelles lui est redevable du monument du baron Seutin, la ville d'Anvers lui a commandé le monument du R. P. De Deken, missionnaire mort au Congo. Plusieurs de ses œuvres ont été exposées avec succès à Berlin (1891), à Munich et à Bruxelles (1897).

Il a été frappé de la médaille des exemplaires en bronze, en bronze argenté et en bronze doré, remis aux souscripteurs.

Les fêtes qui en furent l'occasion, eurent lieu les 5 et 6 décembre. La Société se réunit en congrès au Palais des Académies. S. M. le Roi, M. le Ministre de l'Agric-

culture, de nombreuses notabilités agricoles du pays et de l'étranger, assistèrent à la séance solennelle du 6 décembre. Le soir, un banquet, et le lendemain une excursion à l'Institut de Gembloux, clôturèrent les festivités.

N° 89, pl. XXXVII. Médaille du Cercle photographique « l'Effort ».

Au *droit* apparaît en pleine lumière la figure d'un pêcheur, qui *s'efforce* à résister à l'assaut des vagues et à la violence des vents qui gonflent les voiles. Dans le champ est gravé le mot : L'EFFORT. En bas, le nom de l'artiste : J. DE RUDDER.

Le Cercle « L'Effort » continue à donner des expositions d'art photographique remarquables. Le troisième salon, organisé par ses soins au mois de juin de cette année, avait un caractère vraiment international. On y admirait plus de cinq cents œuvres, la plupart jolies et intéressantes, envoyées de notre pays, de l'Allemagne principalement, de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie, de l'Amérique. Citons, parmi les Belges, MM. Sneyers, Verbeek, Mathy, Leys, Dietz, M^{me} Daenen, etc.

Poursuivant la même tradition artistique, cette société remet également aux exposants une médaille commémorative finement réussie. Nous avons l'année dernière la plaquette de M. J. de Rudder, symbolisant la photographie; le même artiste a voulu cette fois, exprimer un « effort ». L'idée est empruntée au pilote qui dirige son navire contre les vents et les vagues. C'est joli.

Les exemplaires, tous en bronze, ont été frappés par la Maison Wolfers frères, au nombre de cinquante.

N^o 90, pl. XXXVIII. Médaille de M. Édouard Van den Broeck

Droit. Buste, à gauche, de M. Édouard Van den Broeck. Dans le champ, à droite, G. DEVREESE. 1904.

Revers. Dans le champ, sur sept lignes : A | · ÉDOUARD
| · VAN DEN BROECK · | NUMISMATE · BRUXELLOIS · | · SES ·
· CONFRÈRES · SES · AMIS · | · SES · PARENTS · | · 1820-1904.
De chaque côté au bas, en petits caractères incus : GOINS.
PAUL FISCH. | FRAPPE. ALPH. MICHAUX.

Diamètre : 59 millimètres.

La médaille fut offerte, le 6 mars 1904, au Palais des Académies, par quelques membres de la Société royale de Numismatique, à M. Édouard Van den Broeck, à l'occasion du 40^e anniversaire de son entrée dans le bureau de la Société et en commémoration des services qu'il a rendus à la numismatique bruxelloise.

Le comité organisateur de cette manifestation se composait de MM. B. de Jonghe, A. de Witte et F. Alvin. M. G. Devreese modela la médaille ; les coins furent gravés par M. Paul Fisch et la frappe exécutée par M. A. Michaux, le tout gracieusement. La sympathie qu'inspire le vénérable jubilaire suscita en quelques jours plus de deux cents souscriptions : 102 en argent et 130 en bronze ont été distribués ; un exemplaire en vermeil, un en argent et un en bronze, réunis dans un riche écrin, ont été offerts au jubilaire (1).

(1) La manifestation en l'honneur de M. Ed. Van den Broeck a été décrite par : Ed. LALOIRE, *Revue belge de Numismatique*, 60^e année, 1904, p. 559 ; la *Gazette numismatique*, 1904, pp. 141-142. M. A. DE WITTE a publié la biographie et la bibliographie numismatique de M. Ed.

N° 91, pl. XXXVIII. Plaquette du Touring-Club de Belgique.

Droit. Une femme, symbolisant la société du Touring-Club, plane dans les airs, tenant dans les mains un globe terrestre ; dans le champ, une vue panoramique, la plaine, des maisons, etc. ; dans le coin de droite : FERNANDU-BOIS.

Revers. Un oiseau aux ailes déployées ; plus haut, dans les rayons du soleil, l'inscription : TOURING CLUB DE BELGIQUE, et les trois lettres enlacées : T C B ; et au bas : FERNANDUBOIS.

Diamètre : 29 × 59 millimètres.

La maison F. Wissaert en a frappé une quinzaine d'exemplaires, en argent, destinés à être remis aux personnes qui ont rendu des services à l'œuvre du Touring-Club ; il en sera aussi exécuté des exemplaires, petit module, qui serviront de breloque aux membres, le métal au gré des souscripteurs.

N° 92, pl. XXXVIII. Plaquette de Bruxelles-Port-de-mer.

Droit. A l'exergue : BRUXELLES PORT DE MER. Tête de femme, à gauche ; dans le champ, des vaisseaux, une mouette ; plus loin, le Palais de justice de Bruxelles ; au bas, le chiffre de l'auteur formé des lettres P. D. B. 1903.

Van den Broeck, avec portrait, dans la *Gazette numismatique française*, novembre 1905. Les journaux bruxellois du 7 mars 1904 ont donné des comptes rendus de la manifestation, entre autres le *Petit Bleu* du 6 mars, qui a reproduit la médaille.

Revers. A l'exergue, sur deux lignes : SOCIÉTÉ HOLLANDAISE BELGE | DES AMIS DE LA MÉDAILLE D'ART; à gauche, dans le coin : PAUL DUBOIS. Dans le champ, paysage; deux vieux bateliers halant une barque le long d'un canal.

Diamètre : 55 × 52 millimètres.

La Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art, qui, à peine fondée depuis trois ans, compte actuellement près de 200 membres, dont 115 environ en Belgique, a fait frapper chaque année des médailles qui sont de vraies œuvres artistiques. Parmi ces productions, nous devons signaler spécialement cette année la plaquette due au sculpteur bruxellois Paul Dubois. L'auteur y montre un réel talent et prend ainsi rang parmi les meilleurs médailleurs du pays. Son but a été de glorifier le futur port de Bruxelles : il y est parvenu en établissant un parallèle entre la richesse et la grandeur du nouveau port et l'ancienne navigation par voie de canal. Ce dernier tableau est surtout remarquable (1).

N° 93, pl. XXXIX. Plaquette commémorative de l'inauguration de l'hôtel de ville de Saint-Gilles.

Droit. COMMUNE DE S^T-GILLES | LEZ-BRUXELLES.
— INAUGURATION DE L'HÔTEL DE VILLE | 24 JUILLET 1904. Dans le champ, une femme, représentant la commune de Saint-Gilles, entourée des attributs du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, est assise, contemplant le nouvel édifice communal, dont la silhouette

(1) Voir à ce sujet *Durendal*, numéro d'avril 1904. — *The Magazine of Art* (London, 1904), reproduit la médaille.

se dessine au fond; à droite, un génie ailé lui apporte une corne d'abondance. Au bas : CH. SAMUEL. Il n'y a pas de revers.

Diamètre : 53 × 60 millimètres. .

L'hôtel de ville que la commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles a fait construire a beaucoup de qualités architecturales. Le monument, en style renaissance, surmonté d'une tour élevée dont le campanile rappelle le beffroi communal, est l'œuvre de l'architecte Albert Dumont.

La cérémonie de l'inauguration officielle eut lieu le 24 juillet dernier : Elle débuta par une séance du conseil dans l'ancienne maison communale, séance qui fut interrompue pour être rereprise dans le nouveau local. C'est là que le collège distribua la médaille commémorative aux conseillers communaux, aux peintres, aux statuaires, décorateurs et ouvriers qui ont collaboré à l'édification ou à la décoration du monument, aux bourgmestres de l'agglomération bruxelloise et des grandes villes du pays ainsi qu'aux invités officiels et aux sociétés participantes ; un écrin contenant un exemplaire en or, un en argent et un en bronze fut remis à l'architecte, M. Dumont.

La médaille symbolise la richesse et le développement que la commune est parvenue à acquérir par un travail incessant. Elle a été réduite et frappée au nombre de deux exemplaires en or, 56 en argent, 981 en bronze, dans les ateliers de M. P. Fisch aîné (1).

(1) Lire les journaux de Bruxelles, des 24 et 25 juillet 1904, le *Petit Bleu* du 24 juillet publie également une reproduction de la plaquette.

N° 94. pl. XXXIX. Plaquette de la Société belge d'Études coloniales.

Droit. S^{ts} BELGE D'ÉTUDES COLONIALES. Dans le champ, une femme nue (la civilisation), qui tend des fruits, à l'extrémité du globe terrestre, à une négresse accroupie (les peuples sauvages, encore barbares). Dans le coin droit, en petits caractères gravés : *Jacques de Lalaing*.

Revers. Un lion rampant.

Diamètre : 65 × 52 millimètres.

L'œuvre est destinée à être offerte à ceux qui auront rendu à la Société d'Études coloniales des services éminents. Elle a été modelée par le comte Jacques de Lalaing, peintre-sculpteur, dont nous tenons à enregistrer ici volontiers le premier essai de médailleur (1).

La maison P. Fisch en a frappé 13 exemplaires en bronze, 1 en vermeil, 13 en argent.

N° 95. pl. XL. Jeton communal de Schaerbeek.

Droit. *Commune de SCHAEARBEEK.* Dans le champ, une villageoise est assise, appuyée sur un panier de légumes; de la main gauche, elle tient l'écu aux armes de la commune (un cerisier); au bas, à droite, en petites capitales : **G. DEVREESE.**

Revers. **CONSEIL COMMUNAL;** champ libre, destiné à l'inscription du nom du conseiller communal.

Diamètre : 27 × 21 millimètres.

(1) Publiée dans : *Bulletin de la Société d'Études coloniales*, 11^e année, 1904. Bruxelles, p. 676.

Le nombre des conseillers ayant augmenté à la suite des élections de 1904, le collège communal de Schaerbeek décida de faire frapper un nouveau jeton pour ses membres (1).

L'insigne a été modelé par le sculpteur G. Devreese, les coins en ont été exécutés par M. P. Fisch.

L'auteur a voulu exprimer la situation florissante de la commune de Schaerbeek, qu'il a personnifiée en une vigoureuse fille des champs (2).

Tous les exemplaires sont en or, l'artiste s'est réservé quelques exemplaires en bronze.

N° 96. pl. XL. Jeton communal d'Etterbeek.

Droit. Sainte Gertrude, debout, ayant à ses côtés un écu aux armes de Belgique; dans le champ, les monuments de l'église et de la maison communale. En haut, le mot : ETTERBEEK.

Revers. CONSEIL COMMUNAL; dans le champ, un livre ouvert, supportant une palme; au bas, gravés en petites capitales, les noms des auteurs : MICHAUX et LITS.

Cadre original, formé de banderoles où courent des souris.

Diamètre - 29 × 21 millimètres.

(1) En 1898, à la suite d'un concours entre les élèves des classes de composition de l'école mixte de dessin et d'industrie, la commune de Schaerbeek avait déjà décidé la frappe d'un jeton communal : Le projet de J. Jacobi, élève de M. A. Crespin, avait été accepté et l'insigne gravé par F. Wissaert de Bruxelles. Nous l'avons reproduit dans les *Publications des médailles historiques de Belgique*, année 1899, page 82, planche XXII.

(2) *La Gazette numismatique* décrit ce jeton, année 1904, p. 174.

Le jeton a été commandé par le collège communal d'Etterbeek : les auteurs, MM. Michaux et Lits, ont représenté la patronne d'Etterbeek, sainte Gertrude, que l'on invoque spécialement contre la grêle et les souris. Tous les exemplaires, à part quelques spécimens en bronze pour les auteurs, ont été frappés en or, par la maison P. Fisch.

N° 97, pl. XL. Médaille du Congrès archéologique de Mons, 1904.

Droit. Tête casquée de Minerve, déesse de la sagesse.

Revers. Sur six lignes, en capitales : FÉDÉRATION | ARCHÉOLOGIQUE | ET HISTORIQUE | DE BEL- | GIQUE | XVIII^{ème} CONGRÈS · | MONS · 1904. —

Diamètre : 30 millimètres (1).

La fédération archéologique et historique de Belgique, fondée en 1885 par l'Académie d'Archéologie, embrasse la plupart des sociétés, académies et commissions scientifiques du pays. Elle a pour but de créer des relations étroites et permanentes entre les sociétés qui s'occupent de l'histoire nationale ; elle provoque également, chaque année, la réunion d'un Congrès, en vue d'intéresser les généralités aux recherches locales et de vulgariser les résultats acquis.

La session de 1904 a été organisée dans la ville de Mons. On doit savoir gré au comité de Mons d'en avoir voulu rappeler le souvenir par une œuvre durable.

(1) Cette médaille a paru dans les *Annales de la Fédération* : Congrès de Mons, supplément au n° 5 du t. XVIII, 5 juillet 1904, à Mons.

La médaille a été modelée par M. L. Devillez, sculpteur, né à Mons et habitant Paris. 104 exemplaires en argent ont été frappés pour les congressistes par la maison P. Fisch de Bruxelles. Trois exemplaires en or, sous forme de broche, ont été offerts au nom du Comité organisateur du Congrès.

N° 98. pl. XL. Médaille de M. P. Tack.

Droit. PIERRE . A. TACK. Buste à gauche de M. Pierre Amand Tack; à droite, sous l'épaule, en petites capitales : G. DEVREESE.

Revers. Sur sept lignes : LA · CHAMBRE | DES · REPRÉSENTANTS | À | PIERRE · AMAND | TACK | SON · DOYEN | 1854-1904.

Diamètre : 66 millimètres.

M. Pierre-Amand Tack représente au Parlement la ville de Courtrai depuis cinquante ans. Malgré ses 86 ans, il suit encore avec intérêt et assiduité les travaux parlementaires, s'occupant spécialement des questions d'agriculture et d'industrie. Ancien ministre des finances, actuellement ministre d'État, vice-président de la Chambre, M. Tack, par son caractère élevé, ainsi que par sa foi inviolable aux principes supérieurs de son parti, s'est attiré une sympathie générale. Aussi tous les représentants et sénateurs assistèrent-ils à la séance solennelle par laquelle le Parlement voulut, le 2 mai 1904, commémorer ce rare anniversaire parlementaire.

Beaucoup d'anciens députés et la plupart des ministres étrangers accrédités à Bruxelles avaient tenu à prendre part à la manifestation. La médaille qui devait rappeler

cet événement fut commandée par le comité de la Chambre à M. G. Devreese, artiste d'origine courtraisienne, et frappée dans les ateliers de M. Hoosemans, à Bruxelles. Il en fut remis au vénérable jubilaire 1 exemplaire en or, 1 en argent, 1 en bronze, 1 en ivoire ; les autres pièces, frappées au nombre de 350, sont en argent et en bronze, et une en or pour la Chambre.

Quelques jours après, la ville de Courtrai, voulant fêter aussi son illustre enfant, chargea le collège communal de lui offrir, en séance solennelle, à l'hôtel de ville, un buste en marbre blanc dû au ciseau de Vinçotte. Chaque délégation de société qui participa au cortège organisé à cette occasion, reçut en souvenir une réduction en bronze de la médaille frappée pour la Chambre des représentants et une photogravure du buste (1).

N^o 99, pl. XL. Médaille commémorative de l'*Anneau du Niebelung*.

Droit. Une tête de Walkyrie, au casque empenné, aux cheveux flottants ; au bas, à droite, *P. Braecke*.

Revers. Dans le champ, sur huit lignes, en caractères variés : 1^{re} *exécution* | *de la* | *version française* | *de* | L'ANNEAU DU NIBELUNG | *de* | RICHARD WAGNER | 1903. Légende circulaire : * THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE * DIRECTION KUFFERATH *et* GUIDÉ.

Diamètre : 60 millimètres.

Grâce aux directeurs compétents et audacieux du

(1) Voir les journaux de Bruxelles et de Courtrai des 2, 3, 9 mai. *Le Petit Bleu* du 5 mai a reproduit la médaille.

théâtre de la Monnaie, MM. Kufferath et Guidé, Bruxelles est la première ville de langue française qui ait pu contempler intégralement l'œuvre de Richard Wagner qui résume le mieux son génie, qui réalise parfaitement sa conception du drame musical, c'est-à-dire l'expression du drame principalement par la symphonie.

A l'issue des remarquables représentations du cycle entier des *Nibelungen* en 1903, un comité se forma spontanément en vue de commémorer, par une médaille, un événement artistique aussi considérable. L'œuvre, modelée par P. Braecke, représente une Walkyrie conduisant son coursier par la bride : elle fut offerte, le 1^{er} mai 1904, dans les salons du *Cercle artistique et littéraire*, aux directeurs, artistes, musiciens, qui collaborèrent à l'exécution de la tétralogie et aux souscripteurs. Il en a été frappé, par les soins de MM. Wolfers frères, des exemplaires numérotés de 1 à 20, fleur de coin en argent pour les souscripteurs d'une somme de 100 francs, des exemplaires non numérotés en argent pour les souscripteurs de 60 francs : en tout, 28 médailles en argent, 355 en bronze et 17 en étain (1).

N° 100, pl. XL. Médaille du Congrès des physiologistes à Bruxelles.

Droit. ANDREAS · VESALIUS · OCYUS JUCUNDE
ET TUTO. Buste, à gauche, d'André Vésale. Derrière le buste : CH. V. D. STAPPEN.

(1) Voir les journaux de Bruxelles du 2 mai; l'*Éventail* du 8 mai, la *Gazette numismatique*, 1904, t. VIII, p. 158.

Revers. Dans le champ, entre des branches d'un arbre, sur huit lignes : EN | SOUVENIR DU | CONGRÈS INTER-
| NATIONAL DES | PHYSIOLOGISTES | TENU A BRUXELLES |
AUX | INSTITUTS SOLVAY. Légende circulaire : HOMMAGE ·
A · ANDRÉ · VÉSALE · 30 AOÛT · 1904. 3 · SEPT^{ME}.

Diamètre : 50 millimètres.

Le 30 août dernier s'est tenu à Bruxelles, aux instituts Solvay, le Congrès international de physiologie, présidé par MM. Héger, professeur à l'Université, Chauveau et Dastre (de Paris), Mosso (Turin), Grützner (Tubingue), Van Overbergh, directeur général au ministère de l'Intérieur ; Graux, administrateur de l'Université.

Pour commémorer cette session importante, où les communications sur des problèmes de physiologie furent si nombreuses et intéressantes, le ministre des Beaux-Arts commanda une médaille à l'éminent sculpteur Ch. Vander Stappen. L'œuvre représente les traits, exprimés peut-être avec trop de relief, d'André Vésale, le grand anatomiste belge. Il en a été frappé, chez P. Fisch, à Bruxelles, 321 exemplaires en bronze, 1 en vermeil, 31 en argent, tous remis aux membres du Congrès.

N° 101. *Droit.* VISITE DU PRINCE ET DE LA PRINCESSE ALBERT DE BELGIQUE A VERVIERS. Bustes conjugués, à gauche, de la princesse et du prince Albert. Derrière l'épaule du prince : FISCH et C^o.

Revers. Sur une branche de laurier, cartouche portant la date : · 12 JUIN · 1904. Au-dessus, à gauche, écusson aux armes de Verviers (1). Au-dessous, à gauche : FISCH et C^o.

(1) Les armoiries attribuées à Verviers sont inexactes.

Cette médaille a été commandée à la maison Fisch et C^{ie} de Bruxelles, par le conseil communal de Verviers, lors de la visite des prince et princesse Albert de Belgique, le 12 juin 1904.

L'œuvre rappelle la médaille commémorative de la visite des princes à Gand en 1903 (1).

Les exemplaires distribués aux membres du conseil sont en bronze argenté.

N^o 102. *Droit*. PRISON CELLULAIRE DE TURNHOUT | J. VAN DEN HEUVEL | MINISTRE | DE LA JUSTICE. F. C. DE LATOUR | DIRECTEUR GÉNÉRAL | DES PRISONS. L. BOUCKAERT, CONTROLEUR | DES CONSTRUCTIONS | PÉNITENTIAIRES.

Vue en perspective de la prison cellulaire de Turnhout.

Revers. Plan de la prison : au-dessus, 1904 ; au bas, FERNANDUBOIS, et son monogramme.

La médaille a été exécutée en 1904, à l'occasion de l'achèvement de la prison de Turnhout : il en a été frappé, dans les ateliers de M. Wissaert, à Bruxelles, 78 exemplaires en bronze et 3 en argent.

ÉDOUARD LALOIRE.

(1) Nous l'avons publiée avec planche dans la *Publication des médailles historiques de Belgique*, année 1902, p. 119 et pl. XXX.

N^o 103 (1), pl. XLI. Médaille de M. Édouard Remy (2).

Droit. — EDOUARD REMY. Dans le champ, buste à gauche de M. Édouard Remy; sous l'épaule, le nom de l'artiste qui a modelé le portrait, *Jules Lagae*.

Revers. — Inscription, sur huit lignes, et en lettres capitales, entrecoupées d'herbes et d'épis de froment :
1855 - | 1905 | 50^e ANNIVERSAIRE | DE LA | FONDATION
| DES USINES | DE WYGMÆL | 28 MAI 1905.

Diamètre : 50 millimètres.

Les habitants de Wygmael, près de Louvain, garderont longtemps le souvenir des fêtes qui ont eu lieu, en cette localité, le 28 mai dernier, pour commémorer le 50^e anniversaire de la fondation des Usines Remy. Il est intéressant de donner à ce sujet quelques détails :

M. Édouard Remy, né en août 1815, à Louvain, appartenait à une des premières familles de la bourgeoisie commerciale. Il fut initié très tôt aux affaires par son père même, et s'occupa d'abord du commerce des grains. C'est à cette époque qu'il introduisit dans son usine la fabrication de l'amidon de riz, dont il avait vu des applications en Angleterre. Cette installation, la première sur le continent, prit bientôt des proportions énormes; des établissements similaires furent érigés, par ses soins, en

(1) Les n^{os} 101 et 102, parus dans la livraison précédente, ne sont pas accompagnés de la reproduction des médailles correspondantes.

(2) Ayant été chargé par le Gouvernement de publier, dans un ouvrage spécial, les pièces qui se rapportent aux fêtes jubilaires de l'Indépendance et à l'Exposition internationale de Liège, nous ne ferons connaître ici que les médailles qui ne sont pas comprises dans ces catégories.

France, en Allemagne et en Espagne; son nom est connu universellement.

M. Édouard Remy ne fut pas seulement un industriel de mérite, il fut également un grand philanthrope. Il a fondé à Wygmael des œuvres de prévoyance et d'agrément qui placent la Société des Usines Remy à la tête des institutions de ce genre. Rien n'y manque : il y a une caisse de secours, une caisse de pensions pour ouvriers, veuves et orphelins ; une société mutuelle d'assurances du bétail ; une caisse d'épargne ; des écoles d'adultes, école de couture, église, fanfares, habitations ouvrières, etc.

La ville de Louvain doit aussi beaucoup à sa générosité : l'Hospice Édouard Remy, qui abrite de nombreux incurables, l'asile De Vleeschouwer-Remy, l'asile pour l'Œuvre de l'hospitalité, la crèche Remy, etc.

Sa mort, survenue le 3 mars 1896, fut un deuil public : toute la population louvaniste prit part à ses funérailles, qui furent grandioses. M. Éd Remy était aussi commandeur de l'Ordre de Léopold.

Un monument a été érigé à Wygmael en l'honneur du fondateur des Usines Remy : son inauguration, le 28 mai 1905, donna lieu à de nombreuses festivités. Le Directeur, M. Auguste De Becker-Remy, qui continue, à l'égard de ses ouvriers, les belles traditions qui illustrèrent son beau-père et qui a déjà établi plusieurs œuvres sociales importantes, voulut que les fêtes fussent dignes de l'excellent homme dont on célébrait le souvenir. La visite à travers les usines fut particulièrement intéressante, à cause des explications détaillées qui furent données aux invités. Un millier de personnes prirent

part au banquet, durant lequel on distribua la médaille que nous décrivons ici : elle a été modelée par le sculpteur J. Lagae, qui est également l'auteur du monument Remy.

Il a été frappé de cette médaille 2 exemplaires en or, 22 en argent et 1200 en bronze.

N° 104. pl. XLI. — Médaille du centenaire Warocqué.

Droit. · RAOUL · WAROCQUÉ · BOURGMESTRE · DE · MORLANWELZ · Buste à gauche de M. R. Warocqué, en tenue de bourgmestre; dans le champ, sur deux lignes, le nom de l'artiste qui modela le portrait : G. DEVREESE · . 1905.

Revers. · MORLANWELZ-MARIEMONT *Reconnaissance* · à · ses · BOURGMESTRES · WAROCQUÉ. Le champ nous représente la vue de l'hôtel communal de Morlanwelz; aux deux côtés sont marqués les noms des bourgmestres de la famille Warocqué qui ont présidé aux destinées de la commune, depuis 1805, avec la date de l'avènement de chacun : le texte, en capitales, est composé de douze lignes : NICOLAS | 1805. | ABEL | 1836. | LÉON | 1864. | ARTHUR | 1868. | GEORGES | 1887. | RAOUL | 1900. | A l'exergue, on lit ces mots écrits en petites capitales et sur les deux lignes : FÊTES DU CENTENAIRE | 1805-1905 · | .

Diamètre : 60 millimètres.

Il y a eu cette année 1905 exactement un siècle que la commune de Morlanwelz-Mariemont est administrée par des membres de la famille Warocqué : Le premier magistrat de ce nom fut Nicolas Warocqué, ancien colonel de

cavalerie, nommé maire en 1805. Son administration fut le point de départ du développement et de la prospérité de la commune; avec elle coïncida l'exploitation des riches charbonnages de Mariemont. Après lui vinrent : Abel Warocqué, créé bourgmestre en 1836, qui transforma la commune, perça de nouvelles rues, éleva des monuments publics, une église, des écoles; Léon Warocqué, en 1864, qui fonda les Hospices; Arthur Warocqué, en 1868, qui, se préoccupant des besoins matériels et moraux de sa ville, érigea plusieurs établissements d'œuvres sociales, des écoles gardiennes et industrielles : son époque constitue pour Morlanwelz une phase de plein épanouissement; Georges, devenu bourgmestre en 1887, qui fit construire l'hôtel communal, et enfin Raoul, bourgmestre en 1900, qui dota nommément la commune d'un bassin de natation, d'une crèche modèle, d'un musée industriel et professionnel, etc.

Le petit village de 1,200 âmes est devenu une cité prospère de 8,200 habitants. « Mais si tout y a évolué en progrès admirables, c'est que quelque chose n'a point changé : depuis cent ans, les Warocqué sont restés intimement attachés aux destinées de la commune. » (Extrait de la proclamation lancée à la population de Morlanwelz lors des fêtes du centenaire.)

Aussi tous ses habitants ont-ils voulu s'associer à la célébration du centenaire de magistrature de la famille Warocqué. Le comité des fêtes, ayant à sa tête M. le Dr J. Rondeau comme président, M. E. Peny comme vice-président, et M. O. Heubinont comme secrétaire, organisa, le 10 septembre 1905, en l'honneur de Madame

A. Warocqué et de M. R. Warocqué une réception solennelle, par les autorités et les sociétés invitées en grand nombre. Les festivités qui eurent lieu à cette occasion laisseront à tous un souvenir inoubliable.

Par une délicate attention, l'administration communale voulut affirmer, par le don d'une œuvre d'art, l'unanimité des sentiments de sympathique reconnaissance de la commune envers la famille de ses bienfaiteurs ; elle convia la population entière à aider, par ses souscriptions, à l'exécution d'une médaille commémorative, modelée par G. Devreese, aux traits de M. Raoul Warocqué, sixième bourgmestre du nom. Un album, qui fut remis aux héros de la fête, contient les noms des personnes qui avaient souscrit au moins dix centimes ; deux riches écrins, renfermant chacun un exemplaire de cette médaille en or, en argent et en bronze, furent offerts à M^{mo} A. Warocqué et à M. R. Warocqué.

On ne peut que féliciter le comité organisateur d'avoir choisi ce genre de souvenir ; la médaille ne pouvait que plaire à M. Warocqué, dont on connaît le goût éclairé pour la glyptique. Membre de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art, l'honorable bourgmestre et représentant a réuni une magnifique collection de médailles belges, dont il vient de faire généreusement cadeau à la Chambre des représentants.

Ce n'est d'ailleurs pas la première médaille qui intéresse Morlanwelz : on peut encore citer la médaille qui commémore l'inauguration du nouvel hôtel communal, les 7 et 14 juillet 1895 (1) ; la médaille à l'effigie de

(1) *Publication des médailles historiques*, tome II, p. 51, pl. IX, n^o 14.

M. A. Briart, ingénieur en chef des charbonnages de Mariemont (1) et enfin la plaquette rappelant le centenaire de la concession des charbonnages de Mariemont et la visite du prince et de la princesse Albert de Belgique en 1903 (2). On lira d'ailleurs, à ce sujet, l'intéressante étude publiée par M. Ed. Peny sur les jetons et méreaux de charbonnages du Hainaut (3).

Il a été frappé en tout, à ce jour, de cette médaille, par les soins de M. Paul Fisch, à Bruxelles, 2 exemplaires en or, 29 en vermeil, 176 en argent et 502 en bronze.

N^o 105, pl. XLJ. Médaille des bourgmestres Berger de Genappe.

Droit. Médaille à bélière; sa forme originale imite un sceau pendu à un ancien acte scabinal de Genappe. Au milieu du champ sont reproduites les armes de la ville, une porte à trois tours accompagnée de deux fleurs de lys. Légende circulaire :  sigillum  Scabinorum  de genapia    .

Revers. Dans le champ, inscription sur huit lignes :
FÊTE DU | CONSEIL COMMUNAL |  HOMOGÈNE  | JOSEPH
BERGER, 1835-1865 | CHARLES BERGER, 1864-1889 |
JOSEPH BERGER DE 1889 | BOURGMESTRES | — . VILLE DE
GENAPPE.

La ville de Genappe a comme bourgmestres depuis 1835, des membres de la famille Berger. A l'instar de

(1) *Publication des médailles historiques*, tome II, p. 60, pl. XVI, n^o 35.

(2) *Idem*, p. 157, pl. XXXV, n^o 81.

(3) *Revue belge de numismatique*, 1905, pp. 74 et 201 et suiv., pl. VI, VII, VIII.

Morlanwelz-Mariemont, dans une circonstance analogue, les habitants ont voulu célébrer cet événement par des festivités de tous genres.

Il a été frappée, à cette occasion, dans les ateliers de M. F. Wissaert, à Bruxelles, une médaille commémorative, dont on appréciera la forme originale. Les coins ont été traités directement en creux sur acier par M. F. Wissaert et ont été exécutés de façon à donner l'aspect de vieilles médailles.

Il en a été frappé 4 exemplaires en or, petit module ; 32 en argent, petit module ; 300 en bronze vert antique, petit module ; 4 en argent, grand module ; 70 en bronze vert antique, grand module.

N° 106, pl. XLII. Médaille commémorative du XIII^e Congrès interparlementaire.

Droit. Groupe allégorique. La Loi est symbolisée par une gracieuse personne tenant de la droite les tables de la loi, où se lit le mot : LEX ; elle est conduite par la Paix qui plane dans les airs sous les traits d'une femme semant des feuilles de laurier. Le champ, éclairé par les rayons de l'aurore, laisse apercevoir le mot : PAX. Au bord de la pièce, le nom de l'auteur, en petites capitales : G. DEVREESE.

Revers. Branche de laurier, symbole de la paix, accompagnée de l'inscription suivante, tracée sur quatre lignes, en capitales : XIII^e CONGRÈS | INTERPARLEMEN-
TAIRE | BRUXELLES | 1905.

Diamètre : 65 millimètres.

L'Union interparlementaire a tenu, à la fin d'août 1905, sa XIII^e réunion à Bruxelles, sous la présidence de M. le ministre d'État A. Beernaert, assisté de deux secrétaires, M. Houzeau de le Haye et M. Gobat, conseiller général à Berne. Plus de trois cents personnes avaient adhéré à cette manifestation.

Dans son discours d'ouverture, le président paraphrasa la parole jadis prononcée par Victor Hugo dans une des premières assemblées constituées en faveur de la paix, parole qui résume bien l'esprit des congrès interparlementaires : « Vous êtes venus de tous les pays de l'univers pour tourner le plus beau feuillet de l'Évangile : faire apprendre aux hommes à résoudre par la raison ce qu'ils n'avaient résolu que par la force. »

Une médaille fut frappée pour rappeler ces assises solennelles : modelée par M. G. Devreese, elle a été exécutée par M. P. Fisch, au nombre de 250 exemplaires en bronze.

N^o 107, pl. XLII. Plaquette-breloque des écoles moyennes de Saint-Gilles.

Droit. Deux livres, un encrier muni d'une plume, posés sur une table et accompagnés de branches de laurier. Du champ se détache le millésime : 1905.

Revers. Inscription, sur six lignes, en petites capitales :
COMMUNE DE ST GILLES | 25^E | ANNIVERSAIRE
| DE LA FOND^{ON} | DES ECOLES | MOY^{NES}.

L'administration communale de Saint-Gilles-lez-Bruxelles consacre tous ses soins à l'enseignement, au prix

des plus lourds sacrifices. L'école moyenne, qui y a été fondée en 1880, s'y est développée merveilleusement. Les élèves peuvent actuellement s'y préparer à toutes les études universitaires et aux sciences spéciales.

Des fêtes ont eu lieu récemment à l'occasion du XXV^e anniversaire de la création de cette institution scolaire. Elles commencèrent le 28 octobre par une soirée musicale, où furent applaudis plusieurs artistes, tous anciens élèves. A cette réunion on remit aux nombreux invités une jolie médaille commémorative, œuvre d'un jeune graveur, sorti également des écoles de Saint-Gilles, M. Paul Wissaert. Le lendemain eut lieu la réception officielle des professeurs et des élèves par les autorités communales, dans les salles du nouvel hôtel de ville, au cours de laquelle le bourgmestre fit l'éloge de M. J. Courtoy, l'intelligent et sympathique directeur de l'école moyenne des garçons, et de M^{me} Slosse, qui depuis vingt-cinq ans dirige l'école moyenne des filles. On procéda ensuite à l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'école de jeunes filles : une fête enfantine clôtura cette manifestation.

Il a été frappé de la plaquette commémorative, dans les ateliers de M. F. Wissaert, père de l'artiste qui la modela, 1,500 exemplaires en simili-or, 1 en vermeil et 24 en argent.

N^o 108, pl. XLII. Médaille de M. le D^r L. Wilmart.

Droit. Buste à gauche de M. le D^r Lucien Wilmart ; dans le champ, en petites capitales, le nom de l'artiste qui a modelé le portrait : L. DUPUIS.

Revers. Le champ est occupé par l'inscription suivante,

sur huit lignes, en lettres capitales : AU | DOCTEUR | LUCIEN
WILMART | SES ÉLÈVES | SES AMIS | 5 AVRIL | 1905. Plus
bas, à droite, le nom de la firme qui a exécuté la frappe :
PAUL FISCH.

Diamètre : 35 millimètres.

M. Lucien Wilmart est né à Fontaine-l'Évêque le 10 mai 1850. Après avoir passé tous ses examens de science et de médecine avec la plus grande distinction à l'Université de Bruxelles, et après avoir obtenu pour deux ans la bourse de voyage du gouvernement, il fut nommé en 1876 prosecteur du cours d'anatomie humaine, cours qu'il professa en grande partie de 1894 à 1904, après avoir été nommé agrégé de l'Université avec la plus grande distinction. Il est l'auteur d'importantes notices relatives à des questions de science anatomique.

Pour des motifs d'ordre personnel, M. L. Wilmart donna sa démission à la fin de l'année 1904. Mais ses élèves et ses amis, ne voulant pas se séparer ainsi brusquement de lui, se cotisèrent en vue de faire frapper une médaille à son effigie, afin « de pouvoir garder tous, dans le métal éternel, un souvenir ému de celui qui s'était dévoué à la science et à la jeunesse ». (Discours de M. O. Weill à la manifestation.)

L'œuvre fut confiée à M. L. Dupuis, statuaire-médailleur, à Anvers.

Le 5 avril 1905, en une séance solennelle, on remit à M. L. Wilmart un bel écrin contenant des exemplaires de la médaille en or, en argent et en bronze, ainsi qu'un livre d'or, œuvre artistique où tous les élèves et amis avaient consigné une pensée sympathique.

Il a été frappé de cette médaille 1 exemplaire en or, 1 en argent et 125 en bronze.

N^o 109, pl. XLII. Plaquette du Congo. (1).

Droit. XX^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION | DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO. Groupe allégorique : La Royauté belge, sous les traits d'une femme drapée et couronnée, offre son aide et sa protection à la nation africaine, qui voit ses liens brisés et les offre à sa bienfaitrice. Sur le sol repose, couché sur des branches de chêne, un écu au monogramme du roi Léopold II, orné d'une banderole. Le champ représente une vue finement tracée d'un paysage du Congo, que domine une étoile brillante. Au bas, dans le coin droit, le nom de l'artiste graveur, en petites capitales : CH. SAMUEL.

Revers. Dans le champ, sur cinq lignes et en lettres capitales : SOCIÉTÉ | HOLLANDAISE-BELGE | DES AMIS | DE LA MÉDAILLE D'ART | 1905; comme motif décoratif, un palmier, des lianes, une pointe d'ivoire.

Diamètre : 55 sur 55 millimètres.

La Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art peut compter avec fierté les succès qu'elle a obtenus dans la glyptique belge de cette année : Les médailles artistiques frappées à l'occasion des fêtes jubilaires ont été nombreuses, dues la plupart à des membres de cette Société. Nous citerons au hasard les médailles des fêtes de l'Indépendance, de l'Exposition des Beaux-Arts, de l'Exposition de Liège, de la section des Sciences à l'Expo-

(1) *Le Petit Bleu* du 28 novembre 1905 donne la reproduction de cette plaquette.

sition de Liège, œuvres des artistes G. De Vreese, P. Du Bois, Ch. Samuel, etc., etc. C'est au mouvement que cette Société a provoqué qu'il faut attribuer le relèvement de l'art de la médaille en Belgique, son expansion et aussi, on peut le dire, son perfectionnement. Parmi les artistes belges, plusieurs peuvent rivaliser avec les meilleurs médailleurs de France et d'Autriche. Aussi le gouvernement a-t-il voulu reconnaître les services rendus par la Société des Amis de la Médaille d'art en prenant parmi ses membres la plupart des juges qui ont présidé aux concours de médailles de cette année; il a voulu lui rendre un juste hommage en appelant son président, M. A. de Witte, au nombre des collaborateurs de l'administration de la Monnaie à l'Exposition de Liège : M. A. de Witte organisa avec succès l'Exposition rétrospective de la médaille en Belgique depuis 1830.

C'est au talent du sculpteur-médailleur, M. Ch. Samuel, qu'a été confiée cette fois l'exécution de la plaquette commandée en Belgique; une autre sera gravée en Hollande et distribuée avant la fin de l'année.

M. Ch. Samuel a pris pour sujet le XX^e anniversaire de la fondation de l'Etat Indépendant du Congo et la glorification des bienfaits qu'y a apportés la civilisation belge sous la direction d'un souverain intelligent et entreprenant.

Les exemplaires de la plaquette sont réservés aux membres de la Société : il en a été frappé 48 en argent et environ 200 en bronze; l'artiste en a reçu 5 exemplaires.

ÉDOUARD LALOIRE.

N° 110, pl. XLIII. Noces d'or du comte et de la comtesse Th. de Limburg-Stirum.

Droit. Bustes conjugués, en profil gauche, du comte et de la comtesse Thierry de Limburg-Stirum. A la coupure du bras gauche du comte, deux initiales, en caractères incus : F. V.

Revers. THIERRY C^{TE} DE LIMBURG · STIRUM | MARIE C^{TESSE} DE THIENNES | DE RUMBEKE. Un Amour orne de fleurs les armes des deux familles, réunies sous une couronne comtale. Le champ porte les dates : 29 JUIL. | 1856 — | — 1906. Le nom de l'artiste-médailleur est au bord, à droite : F. VERMEYLEN.

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

M. le comte Thierry de Limburg-Stirum est né à Anvers le 11 avril 1827. Il est docteur en droit, membre du Sénat depuis 1878 pour l'arrondissement de Furnes-Dixmude-Ostende, commandeur de l'Ordre de Léopold.

Connu surtout comme historien et numismate, M. de Limburg-Stirum a fait paraître plusieurs études remarquables dans le *Messenger des sciences historiques*, de Gand, les *Annales de la Société l'Émulation*, de Bruges, et la *Revue belge de Numismatique*.

Parmi ses autres publications, nous citerons : *Les Coutumes du pays et comté de Flandre*, *La Cour des Comtes de Flandre*, *Le Cartulaire de Louis de Male*, etc.

Amateur enthousiaste de la médaille artistique, il compte parmi les fondateurs de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'Art. Il est donc tout naturel qu'il voulut rappeler, par une médaille, le cin-

quantième anniversaire de son mariage avec la comtesse Marie de Thiennes de Rumbek, qui appartient à l'une des plus anciennes et des plus nobles familles des Flandres.

L'œuvre a été confiée à M. F. Vermeyleu, sculpteur-médailleur de Louvain, et frappée à la Monnaie de Bruxelles, au nombre de 20 exemplaires en argent et 15 en bronze, remis par les jubilaires aux parents et à quelques amis.

N° 111, pl. XLVI. Portrait de M. Victor Lemaire.

Droit. Effigie, en profil gauche, de M. V. Lemaire. Dans le champ, derrière la tête, en caractères incus, le nom de l'artiste-médailleur : HIPP. LE ROY. | 1905.

Revers. VICTOR LEMAIRE | GRAVEUR MÉDAILLEUR | GAND | 1826 · 1906. Au bord, en bas, le nom de l'éditeur : PAUL FISCH.

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

Le 26 septembre 1905 est mort à Gendbrugge un graveur de mérite, M. Victor Lemaire. Né à Gand le 5 février 1826, M. Lemaire fut un *self-made man*. Dès son enfance, il s'occupa de gravure ; sans maître, par son seul travail, il sut acquérir un réel talent : il a essayé la taille-douce, la gravure en creux ; mais il se distingua principalement dans la gravure des médailles et des pierres fines.

Nous ne pouvons pas citer ici toutes ses œuvres, elles ont été énumérées dans la *Gazette Numismatique*, t. IX, pp. 81 et suivantes. Mentionnons seulement une de ses premières et plus belles médailles, celle qui fut gravée,

en 1865, en l'honneur de J. Van Artevelde ; également la médaille du cinquantenaire de l'Indépendance belge (1880) et la médaille à l'effigie de John Cockerill (1901), etc. Ajoutons enfin que M. Lemaire était chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. H. Le Roy, sculpteur-médailleur, a voulu qu'une médaille rappelât les traits de son confrère et concitoyen : son œuvre offre un portrait bien réussi. Il en a été exécuté, chez M. P. Fisch, environ 50 exemplaires en bronze et 15 en argent.

N° 112, pl. XLIV. Médailles à l'effigie du roi Léopold II et du prince Albert de Belgique.

Droit. LEOPOLD II ROI DES BELGES. Buste à droite du roi Léopold II. A la coupure du bras, le nom de l'artiste qui modela la médaille, en caractères incus : F. WISSAERT.

Revers. Une branche de laurier, tenue par une main. Médaille. — Diamètre : 55 millimètres.

N° 113. *Droit.* Buste, de trois quarts, du prince Albert de Belgique, en tenue de général de l'armée belge. A l'exergue : S. A. R. MGR LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE. Dans le coin de gauche, le nom de l'artiste : F. WISSAERT.

Pas de *revers*.

Plaquette. — Diamètre : 60 × 43 millimètres.

N° 114 *Droit.* S. A. R. MGR LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE. Buste, en profil gauche, du prince Albert de Belgique, sans barbe.

Revers. Cadre formé d'une couronne de branches de laurier et du chêne, réunies par un nœud de ruban.

Médaille. — Diamètre : 50 millimètres.

Ces trois médailles, dues à l'initiative privée, n'ont pas reçu encore de destination spéciale.

Les deux premières ont été modelées par M. F. Wissaert ; la troisième, par son fils, M. Paul Wissaert, dont les premiers essais donnent les plus belles espérances. Ces trois pièces ont été frappées dans les ateliers de M. F. Wissaert, à Bruxelles.

N° 115, pl. XLIV. Jubilé du bourgmestre M. A. Huart-Hamoir.

Droit. · A · HUART · HAMOIR · BOURGMESTRE · DE · SCHAEERBEEK · Buste à gauche de M. Huart-Hamoir, en tenue de bourgmestre, la poitrine ornée de cinq décorations. Dans le champ, le nom de l'auteur de la médaille, en petites capitales : G. DEVREESE, et la date : · 1904.

Revers. La date 1904 et une branche de cerisier avec fruits.

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

Un jubilé peu ordinaire a été célébré le 27 novembre 1905 à la maison communale de Schaerbeek. M. A. Huart-Hamoir, bourgmestre, fêtait le XXV^e anniversaire de son entrée au collège échevinal.

Aux premiers rangs des invités, on remarquait MM. De Mot, Van Meenen, Moreau, Bockstaël, Frick, bourgmestres de la capitale et des principales communes de l'agglomération, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de la

garde civique et tous les membres du conseil communal de Schaerbeek. Des discours élogieux furent prononcés en l'honneur du jubilaire, et des chœurs de circonstance chantés par des élèves des écoles primaires. Au cours de la manifestation, M. G. Raeymaekers, président de la commission organisatrice, offrit au bourgmestre son buste en marbre, œuvre du sculpteur Rombeaux.

M. Huart-Hamoir, pour commémorer cette fête toute de sympathie, a fait frapper une médaille à son effigie, destinée aux personnes qui y prirent part. Modelée par le sculpteur-médailleur G. Devreese, qui habite également Schaerbeek, l'œuvre a été exécutée chez M. P. Fisch, à 30 exemplaires en bronze et 20 en bronze argenté.

N° 116, pl. XLIV. Exposition d'art culinaire.

Droit. UNION SYNDICALE DES HOTELIERS RESTAURATEURS DE | L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE. Une femme, assise sur un tertre, entourée de ceps de vigne, répand sur Bruxelles — indiquée par son hôtel de ville — le contenu d'une immense corne d'abondance.

Revers. EXPOSITION D'ART CULINAIRE | 2-10 DÉCEMBRE 1905. En plein champ, d'un côté, l'indication de l'entrée d'un hôtel, avec enseigne et terrasse; de l'autre, une table chargée de pièces de charcuterie, d'oiseaux et de gibier.

Médailles, deux modules. — Diamètre : 50 millimètres et 28 millimètres.

L'Exposition d'art culinaire organisée à Bruxelles dans le cadre admirable du Pôle Nord, par l'Union syndicale

des hôteliers, restaurateurs et cafetiers de l'agglomération bruxelloise, sous le haut patronage de S. A. R. Madame la comtesse de Flandre, fut ouverte du 2 au 10 décembre 1905. Elle réunissait, en plus de deux cents somptueux étalages, les multiples produits alimentaires qui constituent les « plaisirs de la table ». Les nombreux visiteurs qui se pressèrent dans les galeries constatèrent son grand succès.

La médaille que nous décrivons ici a été commandée par l'Union syndicale à M. Ch. Samuel, pour être remise, en prime, aux exposants. Il en a été frappé, chez M. P. Fisch, du grand module, 6 exemplaires en or, 28 en argent ou vermeil, 57 en bronze; du petit module, exécutées en forme de breloque ou de médaille, 80 exemplaires en or et 38 en bronze.

N° 117, pl. XLV. Portrait de fillette.

Droit: Portrait, à mi-corps, d'une jeune fille, en profil gauche, les cheveux tombant sur le dos. A l'exergue: 19 — LOUISE — MARIE — 04. Dans le champ, à droite, dans le coin du bas, la signature de l'artiste: *J. Lorrain*.

Pas de revers.

Plaquette. — Diamètre: 75 × 50 millimètres.

Cette œuvre, exécutée en 1904, mais encore inédite, est due au talent d'une artiste dont il n'a pas encore été fait mention en cette revue: M^{elle} Jeanne Lorrain, originaire de Verviers, élève de M. Ch. van der Stappen.

Il n'a été frappé de cette plaquette qu'un exemplaire en argent et quelques-uns en bronze. Nous espérons toutefois que l'auteur voudra bien répondre, par de nou-

velles productions, aux espérances que fait naître cette première œuvre.

N^o 118, pl. XLV. L'insigne parlementaire.

Droit. Le lion héraldique, tourné à gauche. Au bord de la pièce, en caractères incus, le nom du médailleur : G. DEVREESE.

Revers. CHAMBRE · DES · REPRÉSENTANTS. Sur une couronne de branches de chêne sont posés les faisceaux des licteurs, munis de deux haches (emblème du pouvoir), et portant au centre la table des lois avec le mot : LEX.

Médaille-breloque, surmontée d'une couronne royale avec anneau. — Diamètre : 25 millimètres.

Depuis plusieurs années il est question de créer un nouvel insigne parlementaire, plus artistique. Lors des élections de 1900 et de l'augmentation du nombre des députés, la Questure dut se contenter encore d'un jeton provisoire (1).

L'œuvre nouvelle, que nous décrivons ici, a été commandée en 1906 par la Questure à M. G. Devreese (2), d'après un projet déterminé. L'insigne en a été frappé, en avril, par les soins de la maison F. Hoosemans, à

(1) Nous l'avons reproduit dans la *Publication des Médailles historiques*. t. II, p. 96, n^o 46, pl. XXIV.

(2) Nous ne pouvons que mentionner ici deux autres œuvres modelées par M. G. Devreese : la médaille à l'effigie de M. F. Rotiers, président de l'Association de la Presse bruxelloise, médaille qui lui a été offerte par ses amis ; et une plaquette reproduisant le portrait des trois enfants de M. A. Ganshof, avocat à Bruges.

Bruxelles, au nombre de deux exemplaires en argent et deux cents exemplaires en or, destinés aux membres de la Chambre des Représentants.

Il en a été également exécuté des exemplaires avec la légende en langue flamande : KAMER · DER · VOLKS-VERTEGENWOORDIGERS.

N° 119, pl. XLV. Insigne des employés communaux.

Droit : Une femme assise, occupée à écrire dans un livre ouvert placé sur ses genoux. Dans le champ, la date : 1906, dans le coin inférieur de droite, en petits caractères incus : G. DEVREESE, et à l'exergue : X^e Anniversaire.

Revers : Les faisceaux romains, avec deux haches, ornés de branches de chêne, et contournés par un dragon. Légende : FEDERAT^N NATION^{LE} DES EMPLOYES COMMUN^X. A l'exergue : DE BELGIQUE.

Médaille-breloque. — Diamètre : 25 × 35 millimètres.

Cette médaille-breloque sera exécutée en argent et en bronze, et livrée, à leurs frais, à ceux des membres de la Fédération nationale des employés communaux, qui en commanderont. Il n'est donc pas encore possible de fixer le nombre d'exemplaires frappés : à cette heure, on compte environ 200 exemplaires en argent et 100 en bronze.

N° 120, pl. XLV. Plaquette de la Société protectrice des Enfants Martyrs.

Droit. Une femme, assise en pleine campagne, embrasse un bébé qu'elle tient sur le bras gauche, tandis qu'elle

tend la main droite vers trois autres petits enfants malheureux qui se réfugient auprès d'elle. A l'exergue, en caractères incus : A. MICHAUX.

Revers. LA SOCIÉTÉ | PROTECTRICE | DES | ENFANTS MARTYRS | RECONNAISSANTE. Et un espace libre, destiné à recevoir le nom de la personne à qui la plaquette est offerte.

Plaquette. — Diamètre : 60 × 45 millimètres.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la beauté et l'utilité de l'œuvre de la Protection des Enfants Martyrs : son intervention bienfaisante est généralement connue et appréciée.

La Direction a voulu faire frapper un souvenir, artistique et durable, qui serait remis aux bienfaiteurs de la Société. Modelée, à titre gracieux, par M. A Michaux, graveur à la Monnaie de Bruxelles, cette plaquette a été exécutée au nombre de 50 exemplaires en bronze et de 10 en argent.

N° 121, pl. XLV. Mimine.

Droit. Mimine. Tête de fillette, en profil gauche. Le nom de l'auteur se trouve au bord supérieur : G. DEVREESE ; dans le champ, derrière la tête, la date en chiffres placés verticalement : 1906.

Revers. Inscription, sur neuf lignes, en lettres capitales :
OFFERT | PAR | G. DEVREESE | ET | P. FISCH |
A | LEURS CONFRÈRES | DE LA SOCIÉTÉ | DE LA MEDAILLE
D'ART. (1)

(1) Le *droit* a paru dans *Le Petit Bleu* du 16 novembre 1906.

Plaquette. — Diamètre : 50 × 48 millimètres.

La société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'Art a fourni cette année à ses membres une médaille ayant pour sujet *le vin et la bière*. — Cette œuvre, primée au concours organisé par cette société et qui a pour auteurs MM. J. Lecroart et Werner, a été frappée dans les ateliers de M. F. Wissaert, à Bruxelles. Une seconde médaille, à l'effigie de S. A. R. le Comte de Flandre, sera prochainement distribuée.

Reconnaissants envers la Société de la grande influence qu'elle exerce sur la rénovation de l'art de la médaille en notre pays, MM. G. Devreese et P. Fisch ont gracieusement offert à leurs confrères une de leurs œuvres, un charmant profil d'enfant, *Mimine*. Il en a été frappé quatre exemplaires en argent, pour les membres honoraires, et environ 220 exemplaires, tous en bronze, réservés aux membres de la société.

N° 122, pl. XLV. Inauguration du monument commémoratif de la bataille des Éperons d'or.

Droit. Vue réduite du monument de Groeninghe. Dans le champ, près du bord, à droite, le nom : E. WULLEPUT.

Revers. Sur des branches de laurier et de chêne sont posés deux cartouches, à virole mobile, dont l'un, de forme ronde, porte gravées les armes de Courtrai au milieu de la date 13 — 02 ; l'autre, de forme rectangulaire, présente cette inscription : GEDENKTEEKEN | VAN DEN SLAG | DER | GULDEN SPOREN | KORTRYK
5 OOGST 1905.

Plaquette. — Diamètre : 40 x 60 millimètres.

Le 5 août 1905 fut solennellement inauguré, dans les plaines de Groeninghe à Courtrai, le monument élevé, dans une pensée pieuse et patriotique, en l'honneur des héroïques communiens flamands et en souvenir de la brillante victoire qu'ils remportèrent en 1302 sur les chevaliers français à la bataille des Éperons d'or.

Le monument, qui n'avait pu être achevé en 1902, lors des fêtes grandioses du 600^e anniversaire de la glorieuse épopée, est l'œuvre du sculpteur M. G. Devreese, artiste originaire de Courtrai. Sur un haut piédestal se trouve debout, dans une attitude fière et provocatrice, une femme robuste, la Flandre, élevant de la main gauche la célèbre arme des communiens, le *goedendag*, et appuyant la main droite sur la tête d'un lion rugissant ; à ses pieds sont brisées les chaînes qui le retenaient.

Le socle est orné de groupes allégoriques : au-devant du monument git, sur le sol, un chevalier français, figurant le comte d'Artois lui-même, culbuté avec son cheval ; aux côtés est représenté, d'une part, le départ du communiens flamand, disant adieu à sa femme en pleurs et à son enfant, sous l'œil protecteur de la Vierge ; d'autre part, le retour du vainqueur, qu'attendent la Gloire et la Renommée.

C'est l'œuvre que reproduit la plaquette. Les coins en ont été exécutés chez M. P. Fisch, à Bruxelles. Ce souvenir, dû à l'initiative privée, est en vente chez l'éditeur, M. E. Wulleput, orfèvre à Courtrai ; il en existe des exemplaires en argent et en bronze.

On remarquera que l'inscription est en langue flamande,

ce qui s'explique tout naturellement par le fait que la plaquette n'a d'autre objet que de glorifier le souvenir de la plus brillante victoire qu'ait remportée le vaillant peuple des Flandres.

ÉD. LA LOIRE.

N^o 123, pl. XLVI. — A la mémoire de Marie-Henriette, reine des Belges.

Droit A · LA · MÉMOIRE DE MARIE-HENRIETTE REINE DES BELGES · 1836-1902. Buste en profil gauche de la reine Marie-Henriette. Un long voile tombe de la tête couronnée et recouvre les épaules.

Dans le champ, à droite, en caractères incus, le nom de l'auteur : J. JOURDAIN.

Revers. Une femme, voilée, et portant des vêtements largement drapés, s'appuie sur le bord d'une tombe ; elle pose un doigt sur la bouche, symbolisant ainsi le silence de la mort. A ses pieds, un^e urne et une palme ; tout le paysage, où domine un énorme saule pleureur, inspire la quiétude et la tristesse. Sur la première marche de la tombe et à l'exergue, ces mots en caractères incus : SOCIÉTÉ HOLLANDO-BELGE | DES AMIS DE LA MÉDAILLE (1).

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

Il n'est plus nécessaire de faire connaître la grande influence qu'a exercée sur la rénovation de la glyptique belge la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'Art. Depuis sa fondation, en 1901, cette compagnie dont le but est de protéger les médailleurs, d'encourager les artistes et les efforts qu'ils voudront faire pour le perfectionnement artistique de la médaille, a déjà fait paraître quatorze médailles et jetons. Elle compte actuellement environ deux cent cinquante membres. Cette année, elle fera distribuer trois médailles : la première, qui a

(1) Le droit a été reproduit dans *Le Petit Bleu* du 25 octobre 1907.

déjà été remise, est à l'effigie de l'amiral de Ruyter ; la seconde, que nous reproduisons ici, est consacrée à la mémoire de la défunte Reine des Belges; la troisième est destinée à célébrer le Congrès de la paix de La Haye.

L'œuvre de M. Jules Jourdain est pleine d'élégance et de finesse : elle avait d'ailleurs été primée au concours ouvert il y a deux ans par l'Académie royale de Belgique.

Jules Jourdain, né à Namur, le 30 décembre 1873, a suivi les cours de l'Académie royale de Bruxelles, sous la direction de Julien Dillens qui l'initia au bas-relief. Ce n'est que depuis 1903 qu'il s'adonne à l'art de la médaille : la Société des Amis de la Médaille d'art avait déjà distribué à ses membres, comme jeton, une autre de ses œuvres, le « Monnayeur ».

Les exemplaires de la médaille de la Reine sont strictement réservés aux membres de la Société des Amis de la Médaille d'art. Il en a été frappé, chez M. P. Fisch, environ 50 exemplaires en argent ; les autres sont en bronze.

N° 124, pl. XLVI. — Le comte de Flandre.

Droit. S. A. R. M^{ONSEUR} LE COMTE DE FLANDRE 1837-1905.

Buste, à gauche, de S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre, en tenue de lieutenant-général de l'armée belge. Dans le champ, à droite, en caractères incus, le nom de l'artiste qui a modelé la médaille : LOUIS DUPUIS.

Revers. IN MEMORIAM. Le souvenir, — une femme voilée, tenant une palme de la main gauche — dépose de la droite une couronne de branches de laurier sur un sarcophage recouvert de draperies et orné des insignes de la

Grand' Croix de l'ordre de Léopold. Au pied du monument se voient une couronne, une branche de lierre, un flambeau qui s'éteint, des roses. A la partie inférieure de la colonne à droite est gravé le nom de l'auteur : LOUIS DUPUIS F. (1).

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

La médaille que nous donnons ici est une des plus belles œuvres dues à l'activité de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art. Elle a été modelée par l'artiste anversois M. Louis Dupuis, d'après une photographie, malheureusement de face, donnée par S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre.

L'œuvre est destinée à transmettre à la postérité les traits d'un prince aimé : S. A. R. le prince *Philippe*, frère du roi des Belges, comte de Flandre, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, lieutenant-général, né à Laeken, le 24 mars 1837, mort à Bruxelles, le 17 novembre 1905.

Cette médaille dont les exemplaires en argent et en bronze sont réservés aux membres de la Société des Amis de la Médaille d'Art, peut rivaliser avantageusement avec les médailles, assez peu nombreuses, frappées autrefois à l'effigie du comte de Flandre.

N^o 125, pl. XLVII. — Inauguration des ports de Bruges.

Droit. · BRUGGE · · ZEEHAVEN · · 1907 · Effigie, en profil gauche, du roi Léopold II. Au bord inférieur, à droite, en caractères incus, le nom de l'artiste qui a modelé la médaille : G. DE VREESE.

(1) Le revers a paru dans *Le Petit Bleu*, du 17 janvier 1907.

Revers. Près des murs d'une ville, auxquels sont fixés les écussons de Bruges et de la Flandre occidentale, est assise une femme, la tête ornée d'une couronne murale et d'un voile flottant : c'est la ville de Bruges, personnifiée. D'un geste plein d'élégance elle montre à son enfant qui s'est réfugié émerveillé dans ses bras, le nouveau port de Bruges, dont les eaux sont déjà sillonnées par des bateaux, tandis qu'un autre enfant s'approche du groupe, porteur d'une corne d'abondance richement approvisionnée : symbole de la prospérité que doit amener l'ouverture de Bruges au commerce de la mer. A l'arrière-plan se dessinent le Beffroi, l'église Notre-Dame et d'autres monuments publics de la ville (1).

Médaille. — Diamètre : 75 millimètres.

La date du 23 juillet 1907 marquera dans l'histoire de la ville de Bruges. C'est qu'en ce jour son nouveau port de mer était ouvert à la circulation, au commerce, à la fortune. Bruges est reliée à son avant-port, Heyst-Zeebrugge, par un canal, long de 10 kilomètres, large de 70 mètres à la surface, de 20 mètres au plafond, profond de 8 mètres, protégé par une écluse maritime de 258 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur ; le port d'escale est formé d'une rade de 138 hectares, armé d'un môle courbe d'une longueur de 2,487 mètres sur une largeur de 75 mètres : ouvrage colossal qui étonne par la hardiesse de sa conception.

(1) Le *droit* a paru dans *Le Petit Bleu*, du 24 juillet 1907 et *Le Patriote Illustré*, du 20 juillet 1907, p. 551.

Le roi a voulu présider lui-même à l'inauguration de ces installations maritimes. Arrivée à Heyst-Zeebrugge, le 23 juillet, avec le prince et la princesse Albert, Sa Majesté, après avoir été félicitée par M. le comte Visart de Bocarmé, bourgmestre de Bruges et par l'ingénieur M. Nysens-Hart, assista à la bénédiction du port par l'évêque de Bruges, pour se rendre ensuite, sur son yacht, à travers le nouveau canal et débarquer à Bruges même au milieu du peuple débordant d'enthousiasme : scènes inoubliables par leur splendeur, dignes des périodes glorieuses que rappelait encore l'Exposition de la Toison d'or, alors ouverte dans la ville.

Ces installations maritimes constitueront une des œuvres capitales du règne de Léopold II et un fait des plus importants dans les annales maritimes de notre pays. « Puisse Bruges », selon la parole du roi, « se conserver et grandir ». Puisse l'inauguration du port être pour la ville l'aurore d'une nouvelle période de splendeur !

L'administration communale a voulu commémorer par une médaille un fait historique de cette portée. L'œuvre, commandée à M. Devreese, a été frappée à un exemplaire en or, remis avec un exemplaire en argent et un en bronze, au Roi, lors de sa réception à Zeebrugge, à treize exemplaires en argent et à plus de quatre cents en bronze ; ces pièces ont été offertes aux promoteurs et collaborateurs de l'œuvre de Bruges-port-de-mer.

N° 126, pl. XLVII. — Le Cortège — Tournoi de Bruges.

Droit. L' « arbre d'or ». En exergue : FÊTE DE |

L'ARBRE D'OR | BRUGES 1907. Dans le coin de gauche inférieur, un chiffre en monogramme.

Revers. Le beffroi de Bruges.

Breloque. — Diamètre : 28 × 40 millimètres.

L'inauguration des ports de Bruges donna lieu à des fêtes de tous genres, parmi lesquelles il convient de citer spécialement le tournoi dit de l'« Arbre d'or ». Cette jôûte représentait le célèbre « Pas de l'Arbre d'or » qui fut tenu à Bruges en 1468, à l'occasion de la Joyeuse-Entrée de Charles le Téméraire, marié en secondes noces à Marguerite d'York. Le sujet en est connu : Antoine de Bourgogne, prenant le nom de chevalier de l'« Arbre d'or » de la légende, était censé défendre l'accès d'un arbre doré au pied duquel se trouvait un géant gardant un nain. La délivrance de celui-ci devait assurer au chevalier vainqueur les bonnes grâces de la « Princesse de l'Île inconnue ».

Les jôûtes exécutées à Bruges mirent en action nombre d'épisodes de cet ancien « Pas de l'Arbre d'or », auquel prirent part les représentants des plus nobles familles de l'époque et qui se termina par un tournoi où lutta Charles le Téméraire en personne contre Charles de Châlon, comte de Joigny.

La solennité fut précédée d'un cortège somptueux : les hôtes princiers étaient amenés du Prinsenhof à la Grand-Place, pour assister au « Pas d'armes de l'Arbre d'or ». La représentation du tournoi, le 24 juillet 1907, reconstituée par l'archiviste de l'État à Bruges, M. le baron A. van Zuylen van Nyevelt, fut un immense succès et

constitua, dans le cadre merveilleux et moyenâgeux de la Grand'Place de Bruges, une fidèle et sensationnelle évocation des joûtes célèbres d'autrefois.

La breloque commémorative a été frappée à soixante-dix exemplaires en argent et offerte, par l'administration communale, aux membres du comité et aux personnes qui assumèrent les principaux rôles dans le tournoi.

N° 127, pl. XLVIII. Sainte Godelive de Ghistelles.

Droit. Sancta Godelena Bertolphi domini Ghistellensis vxor • | 1045-1070. Sainte Godelive, représentée aux trois quarts, revêtue d'un ample manteau, la tête auréolée, les cheveux pendants, le cou ceint d'une pièce d'étoffe faisant nœud. Elle tient de la main droite une palme, la palme de martyr, tandis qu'elle lève la main gauche vers la poitrine. Dans le champ, trois corbeaux qui volent autour de la sainte. Au bord inférieur, à droite, le nom : JOS. FISCH.

Revers. * " T Schoonhof * | Ouvre | des | Cités | ouvrières | * 1897-1907 *. Au centre de cette face de la médaille, les armoiries de Ghistelles, qui sont celles des comtes de Ghistelles et de la famille de Beaucourt (d'après un sceau du XVI^e siècle), surmontées d'une couronne à neuf perles, et dominant une banderole avec la devise : Ghistelles Beaucourt. Dans le champ, deux branches de lierre.

Médaille. — Diamètre : 50 millimètres.

A l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation des

maisons ouvrières à Ghistelles (près d'Ostende), M. R. de Beaucourt fit frapper une médaille qui devait rappeler cette œuvre philanthropique et la patronne vénérée de la localité.

Sainte Godelive, ou Godeleine de Ghistelles, naquit dans le Boulonnais en 1045, devint l'épouse de Berthold (Berthulphe), seigneur de Ghistelles, qui, après l'avoir odieusement maltraitée, la fit étrangler au moyen d'une pièce de toile et jeter dans un puits.

De nombreux prodiges attestèrent bientôt sa sainteté ; son mari, pris de remords, entra au couvent.

La médaille a été frappée dans les ateliers de M. Joseph Fisch, à Bruxelles, au nombre de 50 exemplaires en bronze argenté. Ces pièces ont été remises aux autorités civiles et religieuses de Ghistelles, à des amis et à quelques numismates.

N° 128, pl. XLVIII. Le congrès archéologique et historique de Gand.

Droit. Au premier plan, la Pucelle de Gand : Dans un enclos est assise une jeune fille, tenant de la main gauche une charte munie de sceaux, tandis qu'elle pose la main droite sur le cou d'un lion installé près d'elle, moitié debout. Sur le pied d'un siège est gravé le nom de l'auteur de la médaille : HIPP. LE ROY | 1906. A l'arrière-plan se dressent les trois monuments célèbres de Gand : l'église de Saint-Nicolas, le Beffroi, Saint-Bavon.

Revers. Inscription : FÉDÉRATION | ARCHÉOLOGIQUE | ET HISTORIQUE | DE BELGIQUE | XX^e CON-

GRÈS | place libre, réservée à la gravure du nom du
souscripteur, | GAND 2-7 AOUT | 1907.

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

La Fédération archéologique et historique de Belgique continue à réunir ses nombreux membres dans des séances solennelles de plus en plus réussies. Le Congrès de Gand, formé cette année sous la présidence de MM. H. Pirenne et le chanoine Ch. Van den Gheyn, eut un succès sans pareil, grâce surtout à l'activité et au dévouement du secrétaire, M. P. Bergmans. Les conférences furent intéressantes, les questions soulevées, tant dans la section de préhistoire que dans celles d'histoire et d'archéologie, ardemment discutées; enfin les excursions, très instructives pour l'étude des beautés artistiques du pays.

M. H. Le Roy, sculpteur-médailleur de Gand, prit l'initiative de l'exécution d'une médaille commémorative. Les exemplaires sont de deux modèles : ils ont eu un grand succès.

La médaille a été frappée dans les ateliers de M. P. Fisch : du grand module, il en a été exécuté en bronze 100 exemplaires, en argent, 25; du petit module (28 millimètres), en bronze 50 exemplaires, en argent 75.

N° 129, pl. XLVIII. — La Campine limbourgeoise.

Droit. Dans un paysage, représentant les champs et forêts de la Campine, est assise une femme, personnifiant la province du Limbourg, ayant à ses pieds, d'un côté l'écusson de cette province, de l'autre une corne d'abondance; de la main gauche elle montre la vaste plaine qui s'étend devant elle et qui va bientôt se trans-

former en un riche bassin houiller. Déjà on aperçoit la silhouette d'une cheminée d'un puits d'extraction de charbon. Le champ comporte cette inscription : LA CAMPINE | LIMBOURGEOISE | ATTEND L'EXPLOITATION | DE SES | GISEMENTS | HOUEILLERS. A l'exergue, le nom de l'artiste qui a modelé la médaille : J. DE KEYSER.

Revers. CONCESSIONS | DE HELCHTEREN | ET DE | ZOLDER | 25 OCTOBRE 1906 | — FORMATION DU CAPITAL | POUR LE | FONÇAGE DES PUIITS | 7 NOVEMBRE 1906. Une pioche et un marteau posés en croix complètent l'ornementation de cette face de la médaille. Au bord inférieur, le nom : PAUL FISCH.

Médaille. — Diamètre: 45 millimètres.

Cette médaille a été commandée à M. De Keyser, par M. R. Warocqué, questeur de la Chambre des Représentants, pour rappeler la découverte des mines de houille dans la Campine limbourgeoise et les premiers jalons posés en vue de l'exploitation de cette nouvelle source de richesses pour le pays. Le dessin en a été fait par M. l'ingénieur Peny et la médaille frappée chez M. P. Fisch à 2 exemplaires en or, 20 en argent et 50 en bronze.

N^o 150, pl. XLVIII. — M. Émile De Mot.

Droit. Buste à gauche de M. Émile De Mot, revêtu de la robe d'avocat. A l'exergue: · A · M^e EMILE · DE MOT · | ses · Anciens · Stagiaires · 1857 · 1907 · Dans le champ à droite, au bord : J. DEVREESE. Pas de revers (1).

Plaquette de 70 × 50 millimètres.

(1) A paru dans *Le Petit Bleu* du 21 juin et *Le Matin* de la même date.

Un jubilé remarquable fut celui que fêtèrent cette année, le 20 juin, les amis et anciens stagiaires de M. Émile De Mot. Il y avait cinquante ans, en effet, à cette date, que celui qui devait être avocat à la Cour de cassation, bâtonnier, conseiller communal, échevin, député, sénateur et bourgmestre de la capitale, entré comme stagiaire chez M. Orts. Cinquante ans de barreau, d'activité laborieuse et féconde ! Il n'est guère d'affaire judiciaire importante ou de procès politique où son éloquence convaincante et caustique ne se soit fait entendre.

Le 20 juin, le jubilaire reçut de toutes parts des félicitations nombreuses et cordiales et d'Ostende lui fut adressé un télégramme lui apportant les meilleurs vœux du roi des Belges. Le soir, un banquet réunissait à sa table plus de vingt de ses stagiaires. Un de ses disciples les plus distingués, M. l'avocat général Servais, se fit le porte-parole ému de tous les amis reconnaissants envers leur ancien maître. Une œuvre d'art fut offerte à M. De Mot au nom de ses stagiaires : une médaille où M. G. Devreese a retracé heureusement les traits du grand avocat.

N° 131, pl. XLVIII. — Exposition internationale de Chasse et de Pêche.

Droit. Chasse-Pêche. Groupe : Une chasseresse debout, légèrement vêtue, tend son arc et s'apprête à tirer, tandis qu'à côté d'elle une autre femme, nue, retire des eaux un filet rempli de poissons ; un pièce de gibier, un chevreuil, gît déjà sur le sol. Le nom de l'artiste-graveur se trouve un peu plus bas que le second personnage : *Floris De Cuyper* 07 | INV. SCULP.

Revers. EXPOSITION | INTERNATIONALE | DE |
CHASSE | ET DE | PÊCHE | — ANVERS | 1907. —
Dans le coin droit, en bas, le mot : BAETES (1).

Plaquette. — Diamètre: 70 × 40 millimètres.

Pendant les mois de mai et de juin 1907 a eu lieu à Anvers, dans les locaux de la Société royale de zoologie, et sous le patronage du Roi, une Exposition internationale de Chasse et de Pêche, organisée par la Société pour la répression du braconnage dans la province d'Anvers. Les produits admis, fort variés, concernaient la chasse, la pêche, les sciences et l'art appliqué, ainsi que l'industrie et le commerce des objets qui intéressent les chasseurs et les pêcheurs.

Le Comité exécutif de l'Exposition confia l'exécution de la médaille qui servit de récompense, à un sculpteur anversoïis, M. Floris de Cuyper. Son œuvre prouve de sérieuses qualités artistiques et donne les meilleures espérances.

C'est la première médaille que modèle M. Floris de Cuyper. Cet artiste est né à Anvers en 1875, après avoir suivi, avec grand succès, à l'Académie royale des beaux-arts à Anvers et à l'Institut supérieur des beaux-arts, les cours de mattres illustres, tels que Havermaet, De Brakeleer, Th. Vinçotte, fut proclamé 2^e prix de Rome en 1900. On connaît de lui plusieurs œuvres de sculpture de mérite.

La frappe des médailles a été entreprise par la maison F. Baetes d'Anvers, qui a exécuté 1 exemplaire en or (remis au Roi), 12 en vermeil et 700 en bronze phosphoreux distribués aux exposants et congressistes.

ÉD. LALOIRE.

(1) A paru dans *Le Petit Bleu* du 25 novembre 1907.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

GRAVEURS CITÉS DANS CE VOLUME.

- BAETES (F.), pp. 64, 102; pl. XVIII, 35; XXV, 52.
- BAETES (J.), pp. 17, 40, 46, 64, 65, 103; pl. IV, 6; XI, 18; XII, 20; XVIII, 35; XXV, 52.
- BRAECKE (P.), pp. 161; pl. XL, 99.
- CHARLIER (G.), p. 133; pl. XXXIV, 77.
- DE CUYPER (Fl.), p. 199; pl. XLVIII, 131.
- DE KEYSER (J.), pp. 123, 198; pl. XXXI, 69; XLVIII, 129.
- DE LALAING (J.), p. 157; XXXIX, 94.
- DE RUDDER (Is.), pp. 126, 134, 152; pl. XXXIII, 73; XXXIV, 79; XXXVII, 89.
- DEVIGNE-HART, p. 33; pl. IX, 15.
- DEVILLEZ (L.), p. 159; pl. XL, 97.
- DEVRESE (G.), pp. 74, 110, 113, 120, 121, 127, 148, 149, 153, 157, 160, 167, 171, 180, 183, 184, 185, 187, 198; pl. XIX, 35; XXVIII, 58; XXIX, 60; XXX, 66, 67; XXXIII, 74; XXXVI, 86; XXXVII, 87; XXXVIII, 90; XL, 95, 98; XLI, 104; XLII, 106; XLIV, 115; XLV, 118, 119, 121, 122; XLVIII, 130.
- DE WEVER, pp. 99, 100; pl. XXV, 49, 50.
- DILLENS (J.), pp. 43, 109, 135, 146; pl. XI, 19; XXVII, 57; XXXV, 80; XXXVI, 85.

- DRYEPONDY (Ed.), p. 129; pl. XXXIV, 76.
- DUBOIS (F.), pp. 3, 7, 15, 16, 19, 58, 59, 60, 83, 86, 98, 108, 154, 164; pl. I, 1; IV, 4, 5; V, 7; XVI, 29, 30, 31, 32, 33; XXII, 40, 41; XXIV, 48; XXVI, 56; XXXVIII, 91.
- Du Bois (P.), p. 155; pl. XXXVIII, 92.
- DUCATILLION (F.), p. 102; pl. XXV, 51.
- DUPUIS (L.), pp. 139, 144, 173, 190; pl. XXXVI, 82, 84; XLII, 108; XLVI, 124.
- FISCH et Cie, pp. 31, 35, 38, 47, 65, 74, 79, 81, 90, 96, 99, 100, 163, 195; pl. IX, 14; X, 16, 17; XIII, 21; XVIII, 36; XIX, 35; XXI, 38, 39; XXIII, 44; XXIV, 46; XXX, 65; XLVII, 127.
- FISCH (P.) aîné, pp. 102, 105, 106, 120, 172, 185; pl. XXV, 49, 50; XXV, 51; XXVI, 53; XXVI, 54, 55; XLV, 121.
- GEEFS, (E.), p. 17; pl. IV, 6.
- HÉRAIN (J.), p. 151; pl. XXXVII, 88.
- JOURDAIN (J.), p. 189; pl. XLVI, 123.
- LAGAE (J.), pp. 63, 129, 165; pl. XVII, 34; XXXIII, 75; XLI, 103.
- LEMAIRE (V.), pp. 11, 21, 22, 23, 25, 49, 50, 76, 78, 95, 125; pl. II, 2; VI, 8, 9, 10; VI, 11; XIII, 22, 23; XX, 36, 37; XXIV, 45; XXXII, 71.
- LE ROY (H.), pp. 76, 112, 115, 117, 119, 178, 196; pl. XX, 36; XXVIII, 59; XXIX, 61, 63; XXX, 64, XLIV, 111; XLVIII, 128.
- LITS, p. 159; pl. XL, 96.
- LORRAIN (J.), p. 182; pl. XLV, 117.
- MARTIN (M.-A.), p. 115; pl. XXIX, 61.
- MICHAUX (A.), pp. 12, 23, 126, 158, 185; pl. III, 3; VIII, 13; XXXIII, 72; XL, 96; XLV, 120.
- ROMBAUX (Ég.), p. 137; pl. XXXV, 81.
- SAMUEL (Ch.), pp. 133, 155, 175, 181; pl. XXXIV, 78; XXXIX, 93; XLII, 109; XLIV, 116.

- STIENON (J.), p. 116; pl. XXIX, 62.
- VAN DER STAPPEN (Ch.), pp. 55, 56, 58, 109, 122, 162; pl. XV, 26,
27, 28; XXVII, 57; XXXI, 68; XL, 100.
- VERMEYLEN (Fr.), pp. 26, 51, 142, 177; pl. VIII, 12; XIV,
24; XXXVI, 83; XLIII, 110.
- WIENER (L.), p. 14; pl. III, 3.
- WISSAERT (F.), pp. 52, 69, 89, 97, 124, 170, 179; pl. XIV,
25; XIX, 34; XXIII, 42, 43; XXIV, 47;
XXXII, 70; XLI, 105; XLIV, 112, 113.
- WISSAERT (P.), pp. 172, 179; pl. XLII, 107; XLIV, 114.
-

TABLE DES MATIÈRES

Nota. Le texte des pages 1—66 a été rédigé par M. A. DE WITTE ; la seconde partie du volume (pages 67 à 200), est due à la plume de M. ED. LA LOIRE.

	Pages.	Planches.
Note sur le XXV ^e anniversaire du couronnement de Léopold II.	1	
L ^e anniversaire de la Société royale de numismatique de Belgique	3	I, 1
Médaille de récompense de la Société scientifique de Bruxelles	10	II, 2
L ^e anniversaire de l'élection de J.-S. Stas à l'Académie royale de Belgique.	12	III, 3
III ^e Exposition internationale organisée par l'Association belge de photographie.	15	IV, 4
Souvenir du prince Baudouin	16	IV, 5
Congrès du cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique.	17	IV, 6
Fondation des Instituts universitaires par E. Solvay.	19	V, 7
Médaille de récompense de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand	21	VI, 8
Exposition internationale de pâtisserie à Gand, 1893	22	VI, 9
Exposition internationale de boissons fermentées, Bruxelles, 1893	23	VI, 10
Exposition universelle d'hygiène à Chicago, 1893 .	25	VII, 11
Manifestation de Marbaix	26	VIII, 12
Exposition universelle d'Anvers, 1894.	28	VIII, 13
Inauguration de l'hôtel communal de Morlanwelz.	31	IX, 14

	Pages	Planches.
L ^e anniversaire de la Société historique et littéraire de Tournai	33	IX, 15
XXII ^e fête fédérale de gymnastique. Bruxelles, 1895	35	X, 16
Médaille pour concours agricole	38	X, 17
Centenaire de la libération de l'Escant	40	XI, 18
Fondation de l'école professionnelle de menuiserie par J. Godefroy	43	XI, 19
Médaille de récompense de l'école de dessin de Berchem	46	XII, 20
XXV ^e anniversaire de professorat de A. Houzeau de Lehaie	47	XIII, 21
La Fédération de l'enseignement moyen à Ch. Harlaux	49	XIII, 22
Insigne de conseiller communal, à Gand	50	XIII, 23
L ^e anniversaire de doctorat en médecine du professeur Lefebvre	51	XIV, 24
Inauguration du monument Anspach	52	XIV, 25
Exposition internationale de Bruxelles, 1897	55	XV, 26
Festival permanent de l'Exposition de Bruxelles.	56	XV, 27
Laisser-passer général pour l'Exposition de Bruxelles, 1897	56	XV, 28
Médaille de prix pour le concours d'escrime, 1897	58	XVI, 29
Médaille de prix pour le concours de natation, 1897	59	XVI, 30
Médaille de prix pour les courses vélocipédiques 1897	59	XVI, 31
Breloque rappelant les jeux populaires de 1897	60	XVI, 32
L ^e anniversaire de l'entrée de M. A. Briart aux charbonnages de Mariemont	60	XVI, 33
Médaille de l'Exposition internationale de Bruxelles	63	XVII, 34
Médaille du festival permanent de 1898 à Anvers.	64	XVIII, 35
Médaille de l'inauguration du chemin de fer du Congo	65	

	Pages.	Blanches.
Plaquette du VII ^e Congrès international de navigation, 1898.	65	XVIII, 36
La Société royale de géographie aux membres de l'expédition de la <i>Belgica</i>	69	XIX, 34
Plaquette pour les concours de jeux populaires de Bruxelles en 1899	74	XIX, 35
Exposition provinciale de Gand	76	XX, 36
Laisser-passer de l'Exposition provinciale de 1899	78	XX, 37
Fêtes organisées par le Cercle africain en l'honneur du lieutenant-colonel Wahis.	79	XXI, 38
XXV ^e fête de la Fédération belge de gymnastique, Gand 1899	81	XXI, 39
XXV ^e anniversaire de la fondation de l'École polytechnique de Bruxelles.	83	XXII, 40
Conférence internationale prophylactique de Bruxelles, 1899.	86	XXII, 41
Insigne du Conseil communal de Schaerbeek	88	XXIII, 42
Médaille de récompense du Cercle du denier des crèches de Louvain	89	XXIII, 43
Inauguration du monument J. de Burlet, à Nivelles	90	XXIII, 44
Médaille de l'Exposition des anciennes guildes et corporations, Liège 1900	95	XXIV, 45
Insigne de membre de la Chambre des représentants	96	XXIV, 46
Médaille du festival d'Everberghe	97	XXIV, 47
Insigne du Conseil communal de Saint-Gilles.	98	XXIV, 48
Festival international de Bruxelles, 1900	99	XXV, 49
I ^e anniversaire de la Société dramatique Morgenstar de Bruxelles	100	XXV, 50
Médaille de l'Exposition de la Fédération des Sociétés d'aviculture de Belgique.	101	XXV, 51
Médaille d'encouragement de la gilde Saint-Luc de Malines	103	XXV, 52
I ^e anniversaire des Artisans réunis de Bruxelles	105	XXVI, 53

	Pages.	Planches.
VII ^e Salon de l'automobile et du cycle, 1899	106	XXVI, 54
VIII ^e Exposition de l'automobile et du cycle, 1900	106	XXVI, 55
Exposition d'agriculture de Hasselt, 1900	108	XXVI, 56
Centenaire de l'Académie royale des beaux-arts		
de Bruxelles	109	XXVII, 57
La Ville de Bruxelles à Ch. Buls	110	XXVIII, 58
Mort de Peter Benoit	112	XXVIII, 59
L ^e anniversaire de l'entrée du comte de Nédon-		
chel à la Société historique de Tournai	113	XXIX, 60
Concours régional agricole de Namur	115	XXIX, 61
Inauguration de la statue de Léopold I ^{er} à		
Ostende	116	XXIX, 62
Intervention de la reine Wilhelmine en faveur		
du président Krueger	117	XXIX, 63
Visite du prince Albert à Gand	119	XXX, 64
Médailles en l'honneur des princes de Belgique	120	XXX, 65
Insigne de la Société hollandaise-belge des amis		
de la médaille d'art.	121	XXX, 66
Jeton de présence du Conseil communal de		
Tournai	121	XXX, 67
Médaille du mariage du prince Albert et de la		
princesse Élisabeth.	121	XXXI, 68
Médaille du Teckel Club	123	XXXI, 69
Inauguration du monument t'Serclaes à Bru-		
selles	124	XXXII, 70
Médaille de récompense de la Société anonyme		
John Cockerill	125	XXXII, 71
Médaille du commencement du XX ^e siècle	126	XXXIII, 72
Médaille de la Société de photographie l'Effort	126	XXXIII, 73
Médaille de l'Association belge de photographie	126	XXXIII, 74
XL ^e anniversaire de la nomination de M. Ed.		
Simon, bourgmestre de Peruwelz	128	XXXIII, 75
Exposition des primitifs flamands à Bruges, 1902	129	XXXIV, 76
Inauguration du monument Bara à Tournai,		
1905.	131	XXXIV, 77

	Pages,	Planches.
Médaille d'encouragement de la Société centrale d'architecture	133	XXXIV, 78
Médaille décernée pour bons services par la Ville de Bruxelles au personnel de l'électricité, eau et gaz	134	XXXIV, 79
XXX ^e anniversaire de professorat de L. Vanderkindere	135	XXXV, 80
Visite du prince et de la princesse Albert à Mariemont	137	XXXV, 81
Manifestation Lambermont, 1903	139	XXXVI, 82
Inauguration du monument Orban de Xivry, à Arlon	142	XXXVI, 83
XXV ^e anniversaire de l'entrée de M. A. Delbeke dans l'ordre des avocats	144	XXXVI, 84
Inauguration du monument de M. Ed. Bauwens, à Evere	146	XXXVI, 85
L'origine du dessin	148	XXXVI, 86
Plaquette à l'effigie des parents du sculpteur G. Devreese	149	XXXVII, 87
Plaquette de la Société centrale d'agriculture de Belgique	150	XXXVII, 88
Plaquette du Cercle photographique L'Effort.	152	XXXVII, 89
XL ^e anniversaire de l'entrée de M. Ed. Vandebroeck dans le bureau de la Société royale de numismatique de Belgique	153	XXXVIII, 90
Plaquette du Touring-Club de Belgique	154	XXXVIII, 91
Plaquette de Bruxelles-Port de Mer	154	XXXVIII, 92
Inauguration de l'hôtel-de-ville de St-Gilles	155	XXXIX, 93
Médaille de récompense de la Société belge d'études coloniales	157	XXXIX, 94
Jeton de présence du Conseil communal de Schàerbeek	157	XL, 95
Jeton de présence du Conseil communal d'Etterbeek	158	XL, 96
Congrès archéologique de Mons	159	XL, 97

u

	Pages	Planches
L ^e anniversaire de l'entrée de P.-A. Tack à la Chambre des représentants	160	XI, 98
Représentation de l' <i>Anneau de Niebelung</i> , à la Monnaie, à Bruxelles	161	XL, 99
Congrès international des physiologistes, Bru- xelles, 1904.	162	XL, 100
Visite du prince et de la princesse Albert, à Verviers	163	XXX, 64
Inauguration de la prison de Turnhout.		
L ^e anniversaire de la fondation des usines Remy.	165	XLI, 103
Centenaire de l'exercice de la charge de bourg- mestre à Morlanwelz par la famille Warocqué.	167	XLI, 104
Médaille des bourgmestres Berger, de Genappe.	170	XLI, 105
XIII ^e Congrès interparlementaire	171	XLII, 106
XXV ^e anniversaire de la fondation des écoles moyennes de Saint-Gilles.	172	XLII, 107
Manifestation Wilmart	173	XLII, 108
XX ^e anniversaire de la fondation de l'État indépendant du Congo.	175	XLII, 109
Noces d'or du comte et de la comtesse Thierry de Limburg-Stirum	177	XLIII, 110
Le graveur V. Lemaire	178	XLIV, 111
Léopold II, roi des Belges	179	XLIV, 112
Le prince Albert de Belgique	179	XLIV, 113
Le prince Albert de Belgique	179	XLIV, 114
XXV ^e anniversaire de l'entrée de M. Huart-Hamoir au Conseil communal de Schaerbeek	180	XLIV, 115
Exposition d'art culinaire, 1905.	181	XLIV, 116
Portrait de fillette	182	XLV, 117
Insigne de membre de la Chambre des repré- sentants.	183	XLV, 118
Breloque-insigne de la Fédération nationale des employés communaux.	184	XLV, 119
Société protectrice des enfants martyrs	184	XLV, 120
Tête de fillette	185	XLV, 121

	Pages	Planches
Inauguration du monument de la bataille des Éperons d'or	186	XLV, 122
Souvenir de la reine Marie-Henriette.	189	XLVI, 123
Souvenir du comte de Flandre	190	XLVI, 124
Inauguration du port de Zeebrugge	191	XLVII, 125
Breloque du tournoi de Bruges	193	XLVII, 126
X ^e anniversaire de la construction des maisons ouvrières à Ghistelles.	195	XLVIII, 127
Congrès archéologique et historique de Gand.	196	XLVIII, 128
Octroi des concessions de Helchteren et de Zolder en Campine	198	XLVIII, 129
L ^r anniversaire de l'entrée au barreau de M. Ém. De Mot	198	XLVIII, 130
Exposition internationale de chasse et pêche	199	XLVIII, 131
Table alphabétique des graveurs	200	
Table des matières	205	

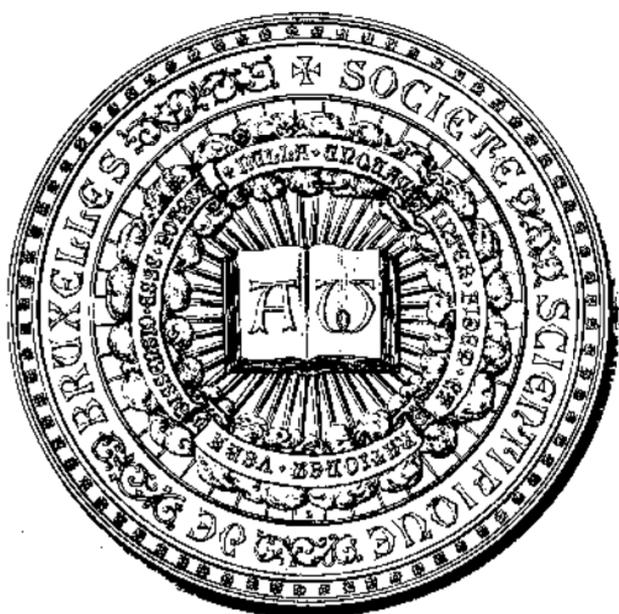


N° 1

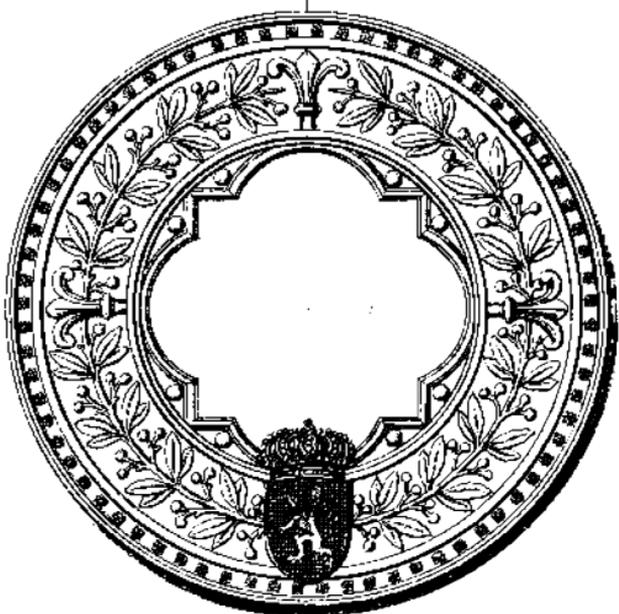


G. Juvénat, del. & scul.

Règne de Léopold II.



N° 2



© Cassini, 36, rue de la Harpe

Règne de Léopold I



N° 3



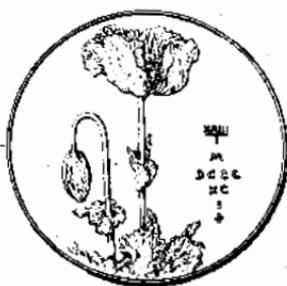
Royaume de Belgique



N° 4



N° 5



N° 6





N° 7



Règne de Léopold II

de Tondout, 1875-1876

N° 8



N° 9

N° 10



Règne de Léopold II.



N° 11



Règne de Léopold II

© Lavalette, del. & scul.



N° 12



N° 13



G. Lacroix, del. & sculp.

Règne de Léopold II.

N° 14.



N° 15.



N° 16.



N° 17.



N° 18.





N° 19



N^o 20

Règne de Léopold II

G. Van der Meulen

N° 21



N° 22



N° 23



N° 24



N° 25



Règne de Léopold II.

N° 26



N° 27



N° 28



N° 29



N° 30



N° 31



N° 32



N° 32



N° 33





N° 34



Règne de Léopold II.



N° 36



N° 35



N° 35



Règne de Léopold II.

N° 34



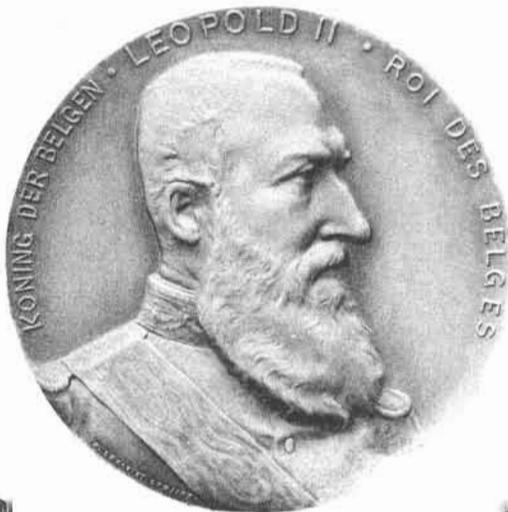
N° 35



N° 31



RÈGNE DE LÉOPOLD II



N° 37

N° 37



N° 36



N° 38



N° 39





N° 40



N° 41



N° 42



N° 42



N° 43



N° 44





45



46



47



48





49



50

51



52





53



55

54



56





N° 57.



RÈGNE DE LÉOPOLD II.



N° 59



N° 58.



N° 59.



N° 60.



N° 61.



N° 62.



N° 63.





N° 64.



N° 65.



N° 67.



N° 66.



N° 68.



N° 69.





N° 70.



N° 71.



N^o 73.



N^o 72.



N^o 74.



N^o 75.



76



77



78



79



So



81





82



83



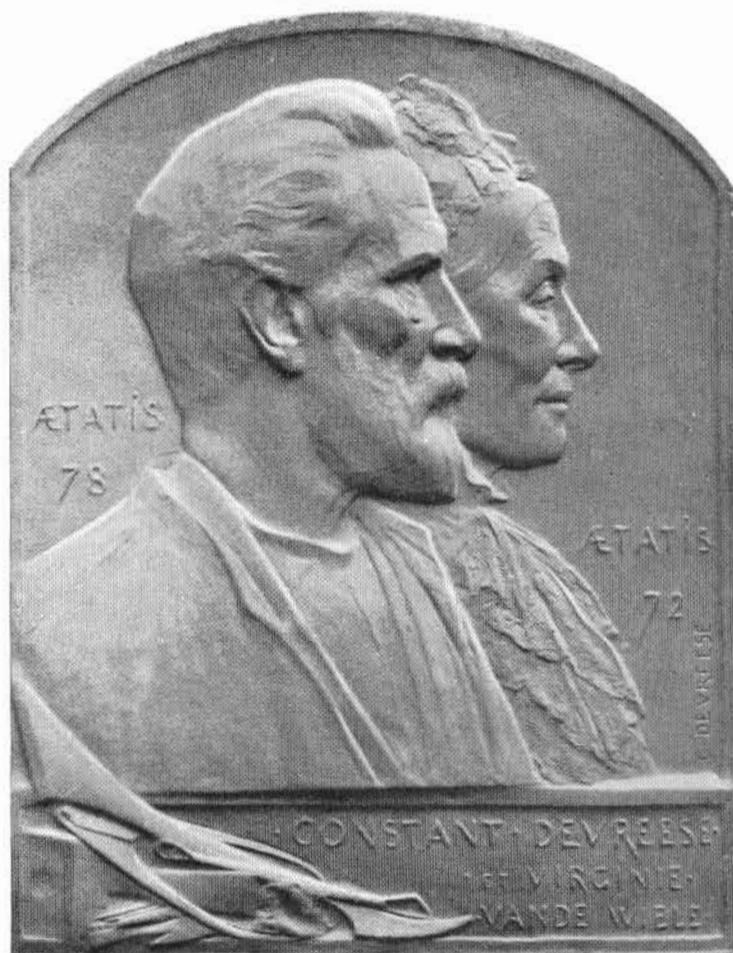
84



85



86



87



88



89



N° 90.



N° 91.



N° 92.



N° 93.



N° 94.





N° 95.



N° 97.



N° 96.



N° 98.



N° 99.



N° 100.



N° 103.



N° 104.



N° 105.



N° 106.



N° 107.



N° 108.



N° 109.





N° 110.



N° 111.



N° 110



N° 112.



N° 113.



N° 115.



N° 114.



N° 116.





N° 118.



N° 117.



N° 118.



N° 119.



N° 120.



N° 119.



N° 122.



N° 121.



N° 122.



N° 123



N° 124



N° 123



N° 125



N° 126



N° 126





No 127



No 128



No 129



No 130



No 131